

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

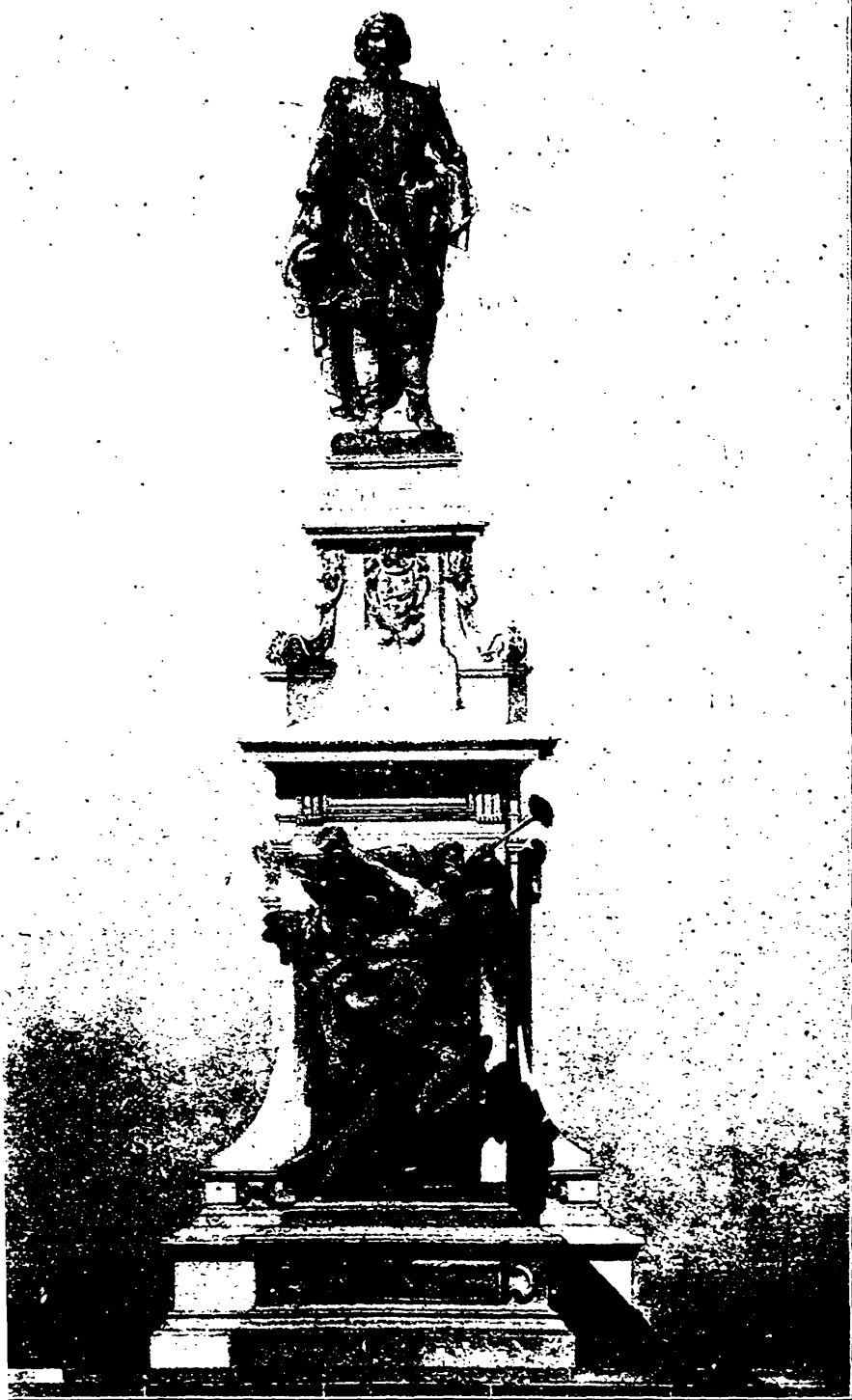
Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Comprend des textes en anglais.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



MONUMENT DE CHAMPLAIN

Inauguré à Québec, en septembre 1898.

L'Honorable A. Chauveau, Promoteur.

M. P. LeCardonnél, Architecte et Sculpteur.

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C. - J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef

PÉDAGOGIE

A NOS LECTEURS

A l'avenir, L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, grâce à la générosité du Gouvernement provincial et à la bienveillante protection du Conseil de l'Instruction publique, sera adressé gratuitement à chacune des cinq mille écoles catholiques qui sont sous le contrôle des commissions scolaires.

C'est un immense pas de fait dans la voie du véritable progrès. Par cette mesure, les autorités atteignent du même coup le personnel enseignant tout entier ; elles fournissent aux instituteurs et aux institutrices une excellente occasion de se perfectionner dans l'art si difficile d'enseigner ; elles donnent à chacun le moyen d'exercer sa profession avec goût et méthode.

On dit souvent, et avec raison, "dans le chemin de la vertu et de la perfection morale, celui qui n'avance pas recule". Ceci est surtout vrai pour le maître qui se contente des connaissances qu'il a acquises autrefois à l'école normale ou au pensionat, et qui, confiant en ses propres forces, croit les conserver toute sa vie pour la tâche à laquelle il se livre chaque jour. A ce sujet, écoutons un des maîtres de la pédagogie moderne, Chasteanu : "L'oubli, la routine, l'infériorité du savoir, tels sont les résultats d'un pareil système. Pour être réellement un bon maître, pour demeurer instruit et même en quelque sorte, *intelligent*, il faut étudier sans cesse ; car l'esprit se rouille comme la matière dont on ne se sert pas ou que l'on ne fait que rarement travailler : l'oubli vient jeter son voile sur ce qu'on savait si bien autrefois, et, après avoir enseigné pendant dix ans, pendant quinze ans, après avoir passé le meilleur de son existence dans des fonctions ayant pour objet de cultiver l'intelligence d'autrui, il peut arriver que l'on en sache moins long qu'à l'époque où l'on quitta les bancs de l'école. Qu'a-t-on fait pour arriver à un pareil résultat ? On n'a pas étudié pour soi."

Ce qui précède est d'une vérité frappante. Comprenant que l'ignorance est le plus grand ennemi de l'instituteur, voilà pourquoi tous les membres du Conseil de l'Instruction publique ont bien voulu accorder leur confiance à notre entreprise ; voilà pourquoi aussi l'honorable Secrétaire provincial, qui a à cœur l'avancement de l'instruction primaire parmi ses compatriotes, s'est fait un devoir de seconder les vues du Conseil en plaidant auprès de ses collègues la cause de l'*Enseignement Primaire*. Au nom du corps enseignant tout entier, nous l'en remercions vivement. Nous réitérons aussi notre reconnaissance au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

A nos confrères de la presse, qui nous ont témoigné tant de sympathie, nous leur disons merci du fond du cœur.

Maintenant, à vous, vaillants éducateurs de la jeunesse. Vous dire le bonheur qu'éprouve l'*Enseignement Primaire* à pénétrer sous l'humble toit qui vous abrite, inutile. En quittant la vieille capitale, une fois le mois, il se rendra en toute hâte dans chacune des neuf cents paroisses de notre beau pays. Les chemins de fer, les bateaux, les omnibus, les facteurs, jusqu'à l'antique *postillon*, tout sera utilisé pour arriver le plus vite possible à destination. A chaque endroit de la province où brille un clocher, l'*Enseignement Primaire* s'arrêtera ; il ne se contentera pas de séjourner au village, mais simultanément se répandra dans tous les *rangs* de la municipalité. Il frappera discrètement à la porte de la petite école, où on lui fera bon accueil, sans doute.

Rendre votre tâche plus facile en vous fournissant régulièrement des lectures pédagogiques préparées par des hommes qui ont à leur crédit l'expérience et le savoir, et en mettant à votre disposition une *partie pratique* préparée spécialement pour nos écoles canadiennes, voilà la raison d'être de notre œuvre. A l'utile, nous ajoutons l'agréable : quelques pages traitant de religion, d'histoire, de littérature, de science, etc., seront ajoutées chaque mois à la revue d'enseignement proprement dite.

Au milieu de son isolement, l'instituteur ou l'institutrice a besoin d'une récréation intellectuelle qui puisse lui faire oublier un instant les fatigues de la classe. Dans les chapitres intitulés : *Le Cabinet de l'Instituteur*, *Le Coin du feu*, *La Page de la jeune fille*, *Chronique du mois*, *Correspondance*, *Variétés*, puissiez-vous, chers confrères, trouver quelques consolations dans vos épreuves et puiser quelques forces pour la tâche du lendemain. Nous voudrions, avec le secours de Dieu et le puissant concours de nos collaborateurs, faire pénétrer quelques nouveaux rayons de soleil dans votre modeste chambre de travail.

Rappelons-nous, instituteurs, que la petite école est le véritable arsenal où se préparent les combats de l'avenir. Et, en songeant qu'en votre qualité d'é-

éducateurs les choses qui regardent la Religion, la Famille et la Patrie vous sont confiées, vous vous sentirez fiers de votre état et paierez de votre personne sans compter vos labeurs.

Nous sommes sept mille instituteurs et institutrices dans la province de Québec. Que de grandes choses nous pouvons accomplir, si nous nous montrons dignes de notre belle mission ! La patrie est là, sous notre toit, avec nous, autour de nous, dans ce qu'elle a de plus charmant, de plus beau, de plus vivant, de plus admirable, de plus digne d'attention et de dévouement : l'Enfance.

Puisque l'Eglise, la Famille et la Patrie nous confient leur trésor le plus précieux, il faut nous montrer dignes de leur confiance en donnant à la jeunesse canadienne-française une éducation chrétienne et pratique, une éducation immédiatement utilisable. Sachons inculquer à nos fils et à nos filles l'amour de la religion et un profond respect pour tout ce qui regarde l'honneur et la justice ; appliquons-nous à mettre souvent devant leurs yeux les belles pages de notre histoire nationale afin que plus tard ils restent toujours fidèles à la noble devise de la Société Saint-Jean-Baptiste : *Nos Institutions, notre Langue et nos Lois* ; enfin, efforçons-nous de leur faire acquérir à l'école une somme de connaissances utiles telle qu'ils puissent, dans la suite, lutter avec avantage, dans l'agriculture, l'industrie et le commerce, avec les enfants de nos concitoyens d'origine étrangère.

La province de Québec est grande comme la France ; d'immenses fleuves et de jolies rivières la parcourent en tous sens ; de nombreux réseaux de chemins de fer la sillonnent du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest ; elle est riche en mines précieuses et en forêts de toutes sortes ; les pouvoirs d'eau s'y comptent par milliers, en un mot, *la matière première* y abonde. Il ne manque qu'une chose à nos populations pour tirer partie de ces richesses sans nombre : l'esprit d'initiative, et bien souvent une solide instruction élémentaire qui permet au plus humble des mortels, avec du travail et de l'économie, de devenir propriétaire, commerçant, industriel. Apprenons à nos petits Canadiens-français qu'ils peuvent devenir autre chose que de simples *manœuvres* : hommes de chantier, journaliers ou serviteurs ; que le travail opiniâtre et honnête, fécondé par l'intelligence, conduit au succès.

Enfin, tâchons de former le *caractère* chez ceux qui, à l'âge de la majorité, seront invités à prendre part aux affaires publiques. Notre système gouvernemental exige de la part de ceux qui sont appelés à en bénéficier, une éducation capable de placer le citoyen au-dessus des misères de partis et à l'abri de la corruption électorale.

Voilà ce que le pays attend de l'instituteur.

Quelle tâche ! mais aussi, quel honneur d'être appelé à la remplir.

C.-J. MAGNAN.

Les collaborateurs réguliers de "l'Enseignement primaire"

Nous avons le plaisir de présenter aux huit mille lecteurs de *l'Enseignement Primaire*, les maîtres distingués qui ont bien voulu nous promettre leur concours pour la présente année scolaire :

MM. les abbés Th.-G. Rouleau, prêtre, principal de l'École Normale Laval ; A. Nunesvais, prêtre, supérieur du Patronage ; D.-M.-A. Magnan, prêtre, curé de St-Gilles ; John Ahern et C. A. Lefèvre, professeurs à l'École Normale Laval ; F.-X. P. Demers, principal de l'Académie commerciale catholique de Montréal ; N. Brisebois et J. V. Désaulniers, professeurs à cette dernière institution ; M. H. Antoine, professeur, M. B. Lippens, inspecteur d'écoles, et M. l'abbé E. Sirois, ptre., curé de Ste. Croix, comté de Digby, N.-E., ce dernier à titre de correspondant acadien. M. Hormisdas Magnan devient le secrétaire de la rédaction.

Le Surintendant de l'Instruction Publique de Québec à Halifax

Voici en quels termes le *Chronicle* d'Halifax apprécie la conférence que l'honorable M. de la Bruère a donnée récemment devant les instituteurs du Canada :

" Dans un maître discours, l'honorable monsieur a retracé l'histoire des écoles de Québec depuis leur commencement, divisant son sujet en deux parties : 1° l'enseignement sous le régime français, 2° les écoles sous le nouveau régime. Le caractère principal de ce système d'écoles, est que la majorité, catholique ou protestante, ne peut pas se mêler des affaires scolaires de la minorité.

.....

" A en juger par les statistiques que l'honorable monsieur a données et qui seront publiées plus tard, l'éducation dans la province de Québec est dans un état florissant. Le texte complet de cette conférence sera lu avec grand intérêt par tous les instituteurs modernes. "

Nous offrons nos sincères félicitations à M. le Surintendant, qui a fait honneur à sa province au récent Congrès d'Halifax. Il a proclamé hardiment, devant un auditoire presque exclusivement anglais, avec quelle générosité les protestants sont traités, chez nous, relativement aux matières scolaires.

Et l'immense et distingué auditoire qui se pressait dans l'Académie de musique d'Halifax pour entendre M. de la Bruère, a applaudi avec force aux vaillantes paroles du digne représentant du Bas-Canada.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE publiera en entier le travail du Surintendant. (1)

(1) Nous publierons également l'excellente conférence que M. J. O. Casségrain, professeur à l'École Normale Jacques-Cartier de Montréal, a donnée devant les membres du Congrès.

Une véritable réforme

A la dernière réunion des instituteurs qui a eu lieu à Halifax, notre éminent collaborateur, M. l'abbé Rouleau, Principal de l'École Normale Laval, a soumis un travail qui a été fort admiré des économistes.

Pour la première fois, chez nous, M. l'abbé Rouleau propose la *by-creation* des programmes de l'école primaire. Il suggère, et avec raison, suivant nous, que le programme des écoles des campagnes ne devrait pas être le même que celui des écoles des villes. "L'instruction doit convenir, a-t-il dit, au milieu dans lequel vit et doit vivre la masse des enfants :"

Si l'idée émise par M. le Principal de l'École normale Laval finit par triompher, le seul remède propre à guérir la grande plaie sociale de notre siècle, *la dépopulation des campagnes*, sera enfin trouvé. (1)

EDUCATION PRIMAIRE

CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ TH.-G. ROULEAU, PRÉSENTÉE AUX INSTITUTEURS DU CANADA
RÉUNIS À HALIFAX ET LUE PAR M. J. AHERN, DÉLÉGUÉ DE L'ÉCOLE NORMALE
LAVAL ET REPRÉSENTANT DE L'*Enseignement Primaire* AU CONGRÈS.

MESSIEURS,

Le sujet que j'ai à développer devant vous n'en est pas un qu'on puisse traiter à la légère. C'est une de ces questions qui intéressent au plus haut point la société toute entière. L'école primaire forme le peuple et le peuple c'est la masse de la nation. Bien plus, sous un régime constitutionnel, le peuple gouverne par son vote la société. De là l'importance spéciale de l'instruction primaire en notre pays. Son but n'est pas de former des spécialistes ; mais bien de donner une éducation générale qui rend apte à entrer dans les carrières auxquelles chaque individu est attiré par des aptitudes personnelles, et cette éducation particulière qui prépare aux différentes carrières que les circonstances de milieux, de races, de tendances ouvrent, comme naturellement, à la masse des enfants qui suivent le cours primaire.

L'Éducation est le développement normal de tout l'homme qui croît et se perfectionne d'après les lois que Dieu a établies, et que les causes secondes ne peuvent enfreindre, sans entraver du coup l'œuvre de l'Éternel et mettre en péril la fin dernière, fixée à la créature intelligente. Il ne faut pas perdre de vue que l'inconduite elle-même provient, dans un grand nombre de cas, d'un défaut de formation morale, intellectuelle ou physique. La liberté reste sauve, mais, l'équilibre étant rompu, les tendances mauvaises ne sont pas facilement combattues. De là aussi l'union étroite de la religion et de l'éducation, car c'est dans la doctrine religieuse que l'on trouve les motifs les plus efficaces d'une vie pure, d'une vie parfaitement morale. D'ailleurs, comment connaître un fleuve sans en connaître la source et la direction du cours ? Il en est de même de l'homme. Et le développement moral de l'homme n'est en définitive que la connaissance acquise de ce que nous sommes, de ce que nous devons faire, et du but que nous avons à atteindre. Toute la vie converge autour de ces trois points.

(1) Voir la *Chronique du mois*, relativement à la convention d'Halifax.

Ces principes posés, voyons quel est le rôle du maître d'école, de l'éducateur de l'enfance ? Une comparaison fera mieux connaître ma pensée.

Le jardinier n'est pas assez insensé pour revendiquer le rôle de créateur dans la culture de ces mille et un parterres qui charment nos regards. Il n'est pas le substitut complaisant de la nature, il en est le protecteur expérimenté. La vie qui circule dans ces plantes et qui se manifeste par les feuilles verdoyantes et les fleurs parfumées, il ne l'inocule pas directement, il ne l'infuse pas ; il la protège, il la dirige et l'active en prenant soin d'écarter les obstacles et de disposer le sol de telle manière que les organes de l'arbuste trouvent facilement et avec abondance, les sucres nécessaires à leur alimentation. Aussi veille-t-il avec une tendresse maternelle à ce que chaque plante ait un terrain convenable à son organisation, à ses propriétés et à sa fin. Bien plus, il ne lui viendra jamais à l'esprit d'acclimater dans un pays froid—sans recourir à des moyens artificiels qui donnent un degré de chaleur suffisante—la végétation des pays chauds. Il voudra encore moins faire produire à un arbre des fruits et des fleurs pour la production desquels le créateur ne l'a pas organisé.

Ainsi le véritable éducateur. Il n'a pas à créer la science, à produire l'intelligence et le cœur. Ce n'est pas à lui à fixer le milieu où l'homme—qui est en germe dans l'enfant—doit se développer. Tout cela, c'est l'œuvre de Dieu et, le rôle de l'éducateur—assez noble pour satisfaire les plus fières ambitions—est de bien connaître ce milieu et de ne pas en sortir. Il doit surveiller, promouvoir, diriger le développement de l'enfant qui, par ses facultés diverses, profitant de la surveillance, de l'action et de la direction de son maître, grandira à tous égards, suivant l'abondance des dons, des talents que le bon Dieu lui aura départis.

Mais, pour qu'il n'y ait pas de retards inutiles ni de chocs dangereux, il faut que le développement se fasse graduellement. La nature a horreur des sauts brusques. Un milieu, même convenable d'ailleurs, pourrait être préjudiciable, s'il était trop différent de celui que l'enfant vient de quitter. Les variations subites de la température produisent les orages. *Le foyer de la famille est la première école.* Quittant cet asile béni pour fréquenter une maison d'éducation, l'enfant doit trouver une famille agrandie, un peu plus froide peut-être, mais bonne, compatissante et reproduisant, quoique avec des nuances, ce qui lui fait chérir la maison paternelle. C'est pour lui que l'école est ouverte ; c'est lui qui se développe, grandit, acquiert des connaissances, *se forme*. Il ne doit pas perdre son identité. Cette identité doit même s'accroître, se caractériser sous l'impulsion des connaissances acquises, de la direction donnée. Aussi est-ce une utopie désastreuse que de vouloir forcer le même degré et la même qualité de développement chez tous les enfants et dans tous les centres.

Il y a un fonds qui est le même chez tous les hommes, comme toute végétation suppose une organisation semblable. C'est pour cette raison que les principes généraux d'éducation servent de base à l'enseignement de tous. Mais chaque enfant a son caractère propre, ses aptitudes particulières, son tempérament, et ce n'est qu'en tenant compte de ces différences individuelles que le maître pourra faire un bien réel et personnel à l'individu. L'application des principes doit varier suivant ces diverses nuances. La nourriture que le médecin prescrit aux personnes bilieuses diffère de celle qu'il ordonne aux gens nerveux. Un aliment requis par un estomac vigoureux pourra conduire à la mort un estomac maladif. Ainsi l'instruction des enfants.

Il serait peut-être difficile de proportionner l'enseignement à l'intelligence et au cœur de chaque enfant, lorsque la classe est nombreuse, quoi qu'il ne s'agisse pas ici

d'une exactitude mathématique. Mais l'instruction donnée doit absolument convenir au milieu dans lequel vit et doit vivre la masse des enfants. Le cours primaire des paroisses rurales doit différer essentiellement du cours primaire des villes. On n'enseigne pas aux enfants des centres industriels ce que l'on inculque aux populations agricoles. C'est évident, car nous développons les enfants dans les conditions dans lesquelles nous les trouvons. Agir autrement ce serait leur donner des aspirations qu'ils ne pourraient satisfaire, ce qui les rendrait malheureux. Aussi est-il souverainement regrettable que les brevets de capacité confiés aux instituteurs des campagnes et des villes de toute une province, soient la sanction d'examens subis sur les mêmes matières, et que les programmes scolaires soient les mêmes pour toute une province. C'est la cause principale de l'encombrement des professions libérales, du commerce et de l'industrie. Il serait étonnant qu'on obtint d'autres résultats. La couleur varie peu dans les populations exposées au même soleil. Les jeunes gens, tous formés de la même manière, recherchent naturellement les emplois qui exigent moins d'efforts et paraissent plus considérés. L'instruction religieuse elle-même doit être développée et dosée suivant les milieux, puisque la saine doctrine est la lumière des actions morales. Il est évident que le marchand doit être plus instruit sur les règles du juste et de l'injuste qui régissent le commerce, que sur celles qui doivent guider un architecte ou un maçon. Les principes généraux doivent être inculqués à tous, mais les applications particulières de ces principes ne sont pas d'une égale utilité à chacun. Si les explications de la doctrine subissent l'influence du milieu, à plus forte raison doit-il en être ainsi des sciences et des arts profanes dont l'application manque d'universalité et qui, d'une grande importance pour la société, ne peuvent être cultivés par tous les individus.

Tous doivent savoir lire, écrire, compter, mais en dehors de ces branches communes à toutes les écoles, il y a une diversité de matières commandée par la diversité des besoins auxquels il faut pourvoir.

Je suppose que votre école est dans un centre agricole, la lecture, l'écriture, le calcul, les dictées et exercices de rédaction doivent surtout, (pour la partie profane,) tendre à inculquer aux enfants un amour véritable et une science convenable de l'agriculture, ainsi que des métiers qui concourent au bien-être de l'agriculteur. Les leçons de lecture rouleront sur la noblesse, la tranquillité, l'indépendance, la sécurité, au point de vue de la conduite morale, de l'agriculture, sur les moyens de rendre la terre féconde, sur l'économie agricole et domestique, sur les plaisirs réels et sains de la vie des champs, sur les résultats obtenus par des agronomes intelligents et consciencieux, sur la culture et l'usage des plantes qui conviennent à la région, sur l'exploitation raisonnée des produits que l'on obtient, comme le tissage, l'industrie laitière, l'élevage des bestiaux, etc., etc.

L'arithmétique s'enseignera au même point de vue. Les problèmes devront initier les enfants à ces mille et une transactions que les cultivateurs sont appelés à faire tous les jours. Les calculs se feront sur la vente et l'achat des denrées, les prêts d'argent, les caisses d'économie, etc.

La tenue des livres, au lieu de traiter des grandes opérations commerciales, s'occupera de la comptabilité agricole.

La géographie sera mise à contribution pour instruire les enfants sur les ressources diverses que fournissent les divers pays. L'histoire elle-même fournit des faits admirables qui prouvent que la prospérité des peuples dépend généralement des progrès agricoles. La terre est la grande nourricière des nations.

Ainsi formée, la population s'attachera au sol, se vouera à la profession des parents et ne sera pas tentée d'aller s'étioler dans les grands centres qui souvent ne sont encombrés que parce qu'on n'a pas donné aux petits centres l'éducation convenable.

Ce que je viens de dire des régions agricoles, doit s'appliquer aux villages industriels et aux grandes villes. Armons les enfants pour la carrière que les circonstances locales favorisent davantage. Nous seront sûrs de pourvoir à la masse de la population qui ne se déplace que pour trouver mieux ailleurs. A quoi bon enseigner l'agriculture dans les écoles des grandes villes ? L'éducation familiale, le train de vie journalier, la nourriture, le manque d'air, l'attachement au foyer, l'habillement, tout contribue à rendre les habitants de nos cités impropres à supporter les travaux vigoureux et l'isolement relatif de la vie des champs. Préparons leurs enfants aux carrières qui n'exigent pas de leur part des sacrifices supérieurs à leurs forces physiques et morales. Formons-les pour le commerce, l'industrie, les différents métiers, préparons-les sérieusement à suivre un cours supérieur, si leurs talents et leur énergie morale les rendent capables d'y aspirer. Que les manuels et le maître soient préparés de manière que les enfants ne soient pas comme ces plantes chétives qui, croissant entre des rochers, ne trouvent pas les sucres nécessaires à leur alimentation.

Nous ne changerons la nature ni des hommes ni des choses ; étudions les meilleurs moyens de la perfectionner. Que nos efforts tendent à l'aider, à la diriger. Ne regardons pas nos élèves comme des masses inertes, incapables d'agir personnellement. N'essayons pas à refaire en entier le travail immense qui s'est fait en eux sous l'action intelligente de leurs parents. Tenons compte des nombreuses connaissances, de la puissance de vie que possède déjà l'enfant de cinq ou six ans arrivant à l'école primaire. Exploitions ce capital. Exploitions-le de manière que l'écolier ne voie dans l'école que la continuation des leçons reçues au foyer. Autrement il subirait le sort du voyageur transporté les yeux fermés au centre d'une grande ville : *Il serait désorienté*. Il ne comprendrait pas l'utilité de ces connaissances abstraites qu'on voulait lui introduire forcément dans la tête. Il se découragerait et rendrait nos efforts inutiles.

Procédons des choses sensibles aux idées abstraites, aux principes purement rationnels, car, chez le petit enfant, la vie des sens joue le rôle principal. Mais sous prétexte d'intuition, ne nous bornons pas à la connaissance des phénomènes. Il faut avoir la *raison* de ces faits sensibles, la faire comprendre aux élèves. Autrement, nous formerions des *machines* et non des *hommes*. Il ne suffit pas de connaître toutes les pièces d'une locomotive pour la diriger. Il faut percevoir le lien qui unit les unes aux autres toutes les parties et les coordonne à la fin du tout, l'instruction ne sera vraiment pratique qu'à la condition de remonter du terre-à-terre des faits à la région sereine des principes. Quoiqu'on fasse, l'âme doit rester la maîtresse chez l'homme et ce sont les principes qui la nourrissent et la ferment. Voilà, messieurs, quelques observations sou- mises avec respect et sincérité à votre considération judicieuse. Nous dépensons notre vie, nous consacrons la meilleure partie de nous-mêmes à la grande cause de l'enseignement. Que ces sacrifices servent à l'édification d'une société saine, intelligente, vigoureuse, j'ajoute, véritablement charitable, car l'amour de son semblable est ce que Dieu a mis de plus naturellement beau dans une âme honnête. *Nous ne pouvons oublier que la petite école suivant la direction qu'on lui imprime, est un engin puissant pour le bien ou pour le mal*. Je vous remercie, messieurs, de votre bienveillante attention.

TH.-G. ROULEAU, ptre,
Principal de l'E. N. L.

Un Concours Littéraire

L'honorable Secrétaire provincial, M. Robidoux, a récemment ouvert un concours que tous les amis de notre littérature nationale ont salué avec bonheur.

Voici ce que la *Gazette Officielle de Québec* a publié à ce sujet :

« Attendu qu'il est d'extrême importance pour le progrès et le prestige futur du pays, d'encourager chez notre population l'étude de l'histoire, de la géographie et de l'agriculture, théorique et pratique, en même temps que la culture des Lettres en général.

Il est ordonné que, pour atteindre ce but, il soit prélevé sur la somme portée à l'item 18 du budget de 1898-99, pour certaines fins de l'instruction publique, une somme de treize cents piastres (\$1,300.00), qui devra être affectée et répartie de la manière suivante :

Le premier septembre prochain (1898), il sera ouvert un concours public auquel pourra prendre part tout citoyen de la province de Québec.

1° Pour la meilleure Histoire du Canada, depuis l'Union des Provinces (1841), jusqu'à la fédération des provinces, au moins.

2° Pour le meilleur volume purement littéraire, en prose.

3° Pour le meilleur traité géographique de la province de Québec, détails explicatifs ci-après.

4° Pour le meilleur manuel du cultivateur.

Le premier devra comprendre, non-seulement les éléments géographiques ordinaires, mais encore une historiographie succincte de tous les endroits ou localités, spécialement intéressants aux points de vue historique, légendaire, ou simplement pittoresque.

Quand au second, il devra être particulièrement adapté aux besoins du pays et à l'état actuel de nos populations rurales, et contenir, entre autres choses, un abrégé de comptabilité, en rapport avec le genre d'affaires de l'agriculteur.

Des anecdotes et des citations propre à faire aimer davantage l'agriculture, devront être intercalées dans le texte.

Tous les ouvrages soumis au concours devront être remis au secrétaire de la province d'ici au premier septembre 1899, inclusivement.

Ils devront être d'un volume et d'une consistance suffisante pour mériter le nom d'ouvrage et être imprimés ou du moins copiés au clavigraphie. On ne recevra pas de travail de manuscrit.

Les prix seront répartis de la manière suivante :

Pour le volume historique.	\$400.00
Pour le volume en prose.	300.00
Pour le traité géographique.	300.00
Pour le manuel d'agriculture.	300.00

Si dans une ou plusieurs des matières soumises au concours, aucuns des ouvrages présentés ne sont jugés dignes du prix offert, ce prix sera réparti par parts égales parmi les concurrents heureux.

Si les ouvrages sont imprimés, ils ne devront pas avoir été livrés à la publicité plus de six mois avant l'ouverture du concours.

Ces prix seront décernés par le cabinet provincial, ou par un jury de son choix, le premier janvier qui suivra la fermeture du concours."

Deux choses assureront le succès de cette noble entreprise : 1° l'esprit qui animera les ouvrages demandés, 2° le choix du jury qui sera appelé à apprécier ces ouvrages.

Pour répondre au louable but que se propose le distingué promoteur du concours, les travaux soumis, ce semble, devraient tous être imprégnés du véritable esprit canadien-français. Le noble passé de nos ancêtres, les conso-

lantes réalités du présent et les généreuses espérances de l'avenir, voilà des idées qui ne dépareraient certainement pas un livre canadien.

Quant au jury, nous croyons savoir que ceux qui en feront partis seront choisis parmi les recteurs des universités, les supérieurs et directeurs des collèges, les principaux des écoles normales et les littérateurs les plus en renom de la province.

La part de l'élève dans l'éducation

(Pour L'Enseignement Primaire)

Væ soli ! L'Écriture annonce le malheur de celui qui est seul. C'est là un danger auquel l'éducateur est exposé. Notre tâche est noble, mais sa noblesse la rend difficile et délicate ; pour nous en acquitter dignement nous devons nous entourer des secours nécessaires, rechercher aide et encouragement. Le travail qui nous est imposé nous devons le réaliser en collaboration. Quelle erreur de se confier en ses propres forces, de se reposer tranquillement sur l'excellence des méthodes, la préparation personnelle et se mettre à l'ouvrage avec la perspective de former des âmes bon gré mal gré. Certains, confiants dans leur propre valeur, se figurent qu'ils sont l'unique facteur dans ce travail : ils se trompent grandement. Nous sommes en société avec nos élèves, et la réussite de nos efforts dépend de l'entente qui va s'établir entre nous et ceux dont nous avons la charge. N'est-ce pas là du reste la grande difficulté de l'enseignement : l'élève n'est-il pas l'écueil contre lequel se brisent des efforts inutiles ? Cette société idéale dépendant de deux intéressés, est-il possible de l'établir. L'élève se préoccupe bien peu du résultat, le plus qu'on puisse lui demander n'est-ce pas de se laisser conduire. Exiger qu'il prête la main à cet effort, c'est présenter l'idéal au risque de perdre de vue la réalité !

Convenez cependant que votre tâche sera bien diminuée le jour où l'élève se prêterait à votre action, non plus comme un être passif, mais comme un aide généreux et soumis. Avouez aussi que vos peines seront dépensées en pure perte si le sujet qui vous est confié ne fait que se résigner à *subir* une influence qui lui est à charge, ou bien s'il résiste de parti pris à votre direction. Mais le secret d'arriver à ce beau résultat ?—Nous pouvons y parvenir de deux manières : par le raisonnement et par le cœur. Je laisse bien loin le raisonnement : cette faculté n'est pas en effet le fort de l'enfant ; et du reste, dans ce cas surtout, la raison a besoin, pour paraître évidente, d'être éclairée par l'affection. Appliquons-nous d'abord à paraître aux yeux de nos élèves, et à être réellement des amis dévoués ; évitons cet air de fierté dédaigneuse ou cette brusquerie autoritaire qui éloigne l'enfant. Gardons-nous même de cet air ennuyé et découragé qui laisserait supposer que nous remplissons une charge à contre-cœur. L'enfant raisonne peu, voilà pourquoi il se laisse guider par les impressions. Il verra facilement que nous nous intéressons à lui ; que notre vie toute de sacrifice est dépensée pour son bien sans grand avantage pour nous. Notre égalité d'humeur, le plaisir que nous manifesterons en nous acquittant d'une charge ingrate, la patience que nous apporterons à instruire et à reprendre, tout cela lui fera comprendre que nous l'aimons.

Le jour où cette conviction aura pris place dans l'intelligence de l'enfant nous aurons gagné la partie. Au lieu d'un indifférent qui se laisse former parce qu'il ne pense pas à résister, au lieu d'un élève qui résiste à toute formation, vous aurez un associé. Je ne dis pas que toute difficulté va disparaître. Le cœur n'est pas toujours d'accord avec la raison ; mais celui que vous voulez former profitera de vos efforts. Il comprendra plus parfaitement que vous cherchez son propre avantage, et le premier mouvement de mauvaise humeur étant passé, il vous donnera de nouveau son concours.—J'ai dit que je laissais de côté le raisonnement, ce n'est pas que je dédaigne cette faculté : la formation que nous donnons serait incomplète si elle ne tendait à développer toutes les énergies de l'âme, mais l'enfant ne comprendra bien l'étendue de notre dévouement que plus tard et même dès les années de formation nous n'arriverons à lui faire entrevoir cette vérité qu'à condition de gagner son cœur. Ensuite adressons-nous à sa raison ; découvrons-lui le plan que nous poursuivons dans son intérêt, faisons lui comprendre qu'en nous donnant sa collaboration il se procure son plus grand bien, enfin nous servant en retour de la raison pour augmenter l'affection, montrons-lui les motifs de reconnaissance qui l'obligent à nous aider dans ce travail.

A. NUNESVAIS,

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

LES TRAVAUX MENAGERS A L'ÉCOLE PRIMAIRE (1)

(Rendons notre enseignement plus pratique.)

III

LES TRAVAUX À L'AIGUILLE ET LA COUPE A L'ÉCOLE DE TOUTS

Les cours de l'école de tous ne peuvent pas avoir l'ambition de former des spécialistes dans un ordre de travaux déterminés ; c'est là une œuvre qu'il leur faut laisser à l'école spéciale, à l'école professionnelle.

Aussi l'enseignement primaire des travaux à l'aiguille et de la coupe ne doit-il avoir pour objectif que des applications d'une utilité générale, et doit-il, *avec le plus grand soin*, éviter tout exercice qui n'aurait pas ce caractère.

Préparer les jeunes filles à bien remplir, plus tard, le rôle de maitresses de maison, de femmes de ménage et de mères de famille, voilà le but à viser. Nous ne saurions trop le répéter.

Aussi, en Europe, insiste-on surtout, ainsi que l'indique le programme ci-dessous, sur les travaux qui sont d'une pratique constante dans un ménage : réparation des vêtements et du linge, reprises, rapiécage et remmaillage des bas, adaptation à de jeunes enfants de vêtements de grandes personnes ou d'enfants plus âgés, etc., etc.

(1) Voir livraisons d'avril et de juin de *L'Enseignement primaire*.

Quant à l'enseignement de la coupe et de l'assemblage, on a soin de lui conserver le caractère rationnel que lui ont donné les méthodes depuis longtemps en usage dans les écoles publiques. Tout exercice de coupe précédé d'un dessin du patron, fait au tableau noir et reproduit ensuite par les élèves, soit sur papier, soit sur l'ardoise, et l'exécution de ce tracé est toujours accompagnée d'une démonstration à haute voix faite soit par la maîtresse, soit par les élèves les plus avancées.

À Paris, selon les divers degrés de l'école, les travaux à l'aiguille et les leçons de coupe comprennent :

Les différents points de couture : ourlet, surjet, piqures, points de marque, points de chausson, etc.—Reprises perdues, reprises dans le linge damassé, etc.—Lettres romaines, chiffres, etc.—Trieot.—Remmaillage et raccommodage divers.

Couture d'assemblage.—Lingerie.—Chemises d'hommes, de femmes et d'enfants.—Pantalons, camisoles, bonnets, etc.

Boutonnière, bride, œillet, couture rabattue en biais, fronces, etc.

Prise de mesures.—Dessins de patrons originaux.—Réductions, agrandissements et modifications d'anciens patrons.—Coupe et confection de vêtements.—Robe princesse.—Corsage.—Robes à basques.—Vêtements d'enfant.

N. B.—Les ouvrages d'agrèments : crochet, tapisserie, guipure, fricôlité, etc., ne peuvent être permis ou enseignés qu'aux élèves connaissant parfaitement tous les ouvrages utiles.

Et comme nous le disions le mois dernier, c'est ce programme parisien qui a servi de type à tous les programmes similaires européens et même australiens.

*
* *

Avant de poursuivre, résumons-nous en précisant nettement la tâche dévolue à l'école primaire d'Europe dans l'éducation domestique de la jeune fille, et essayons de caractériser la méthode suivie pour accomplir cette tâche.

Inspirer le goût des occupations ménagères et des travaux à l'aiguille *vraiment utiles*; les faire aimer de plus en plus; amener les enfants, par une douce persuasion, à aider leur mère dans les ouvrages qui ne dépassent pas leurs forces : voilà le concours qui est demandé à l'école primaire.

Et pour arriver sûrement au but, ne plus se contenter de causeries dans le vide, de lectures, même commentées, d'un *enseignement de mots* dont, en fin de compte, l'enfant ne retient rien; mais, chaque fois qu'il est possible, accoler ou substituer à la théorie un *enseignement de choses*, un enseignement en action, des leçons intuitives et expérimentales suivies d'applications utiles et connues, de travaux réels qui intéressent et captivent, le tout d'après le mode simultané : tels sont les moyens qui lui sont recommandés.

Remarquons aussi que, l'éducation primaire européenne formant dans son ensemble une unité indivisible, l'enseignement de ces travaux ne s'isole pas, mais qu'au contraire, en Belgique comme en France, comme partout là-bas, il prête son précieux concours à l'étude des autres matières, de même qu'il leur en fait bénéficier à l'occasion.

C'est dire que les principes pédagogiques le pénètrent et l'imprègnent, comme ils pénètrent et imprègnent l'enseignement de toutes les branches du programme; c'est dire de plus qu'il ne peut être confié qu'à des éducatrices.

Il importe que nous examinions ce dernier point.

(A suivre)

CHS-A. LEFÈVRE.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

RÉSUMÉ DES PRINCIPES QUI ONT PARU SOUS CE TITRE DANS

L'Enseignement Primaire, ANNÉE 1897-98

Le but de l'étude de presque tous les sujets du programme est double : 1° Développer l'intelligence ; 2° la meubler de connaissances utiles.

Trop souvent le premier but, le plus important des deux, est complètement ignoré. Si, dans l'enseignement d'un sujet, nous suivons la méthode, nous employons les procédés qui conviennent à l'enseignement de ce sujet, nous développons certaines facultés d'une manière toute spéciale.

Pour enseigner une matière avec plus de fruit, il faut : 1° Connaître la faculté qui doit être cultivée par l'étude de cette matière ; 2° choisir la méthode et les procédés qui sont les plus propres à produire le développement désiré.

Il est impossible d'enseigner un sujet quelconque sans fortifier la mémoire, mais de ceci il ne faut pas conclure, comme cela se fait trop souvent, que la pédagogie est composée d'un sujet unique. *Apprendre par cœur*, qu'on peut appliquer indistinctement à toutes les matières du programme. Cette règle si nécessaire dans l'étude de la littérature et du langage, où la mémoire joue un si grand rôle, est loin d'offrir les mêmes avantages quand il s'agit des mathématiques qui sont des sciences qui exercent spécialement le raisonnement, voilà pourquoi en les enseignant il faut s'adresser surtout à l'intelligence.

Programme d'études pour la 1ère année du cours. — "*Nomération, écrire et lire les nombres jusqu'à cent : addition et soustraction avec des nombres de deux chiffres ; les premières notions de calcul mental ; tables d'addition et de soustraction. Enseignement des chiffres, de l'addition et de la soustraction au moyen d'objets.*"

Principes qui servent de base à l'enseignement rationnel de l'arithmétique aux commençants : 1° Enseigner le nombre d'abord, le chiffre ensuite. Le chiffre est le signe ou symbole qui représente le nombre. Avant d'apprendre le signe qui représente une chose, il faut faire connaissance avec la chose même. Pour atteindre ce but développer chez les élèves une idée nette, exacte de chaque nombre au moyen d'objets, (*boulier-compteur, balonnets, poils, etc.*) ; leur montrer ensuite le signe ou chiffre qui représente ce nombre — c'est-à-dire aller du concret à l'abstrait, — d'objets matériels que les élèves voient et comptent au nombre, — du nombre au chiffre qui le représente. 2° Dès le commencement accoutumer les enfants à *observer*, à *réfléchir*, à *raisonner*, en leur faisant *comprendre* ce qui leur est enseigné avant de le leur faire *apprendre*. 3° Procéder lentement, surtout au commencement. 4° Enseigner la numération, l'addition et la soustraction simultanément.

SIGNE MOINS (—), ZÉRO (0), —SOUSTRACTION. — RESTE OU DIFFÉRENCE.

Ecrivez sur le tableau le problème suivant et lisez-le aux élèves :

De $\cdot \cdot \cdot$ ôtèz \cdot , combien reste-il ?

Ils repondront $\cdot \cdot$

Dites : je peux écrire le même problème comme ceci :

$\cdot \cdot \cdot - \cdot = ?$ qui se lit cinq points *moins* un p. égalent combien ?

La réponse sera $\cdot \cdot - \cdot = \cdot \cdot$; qui se lit cinq p. moins un p. égalent quatre p.

Un problème semblable avec des chiffres :

$5 - 1 = ?$; qui se lit comme suit : cinq moins un égalent combien ;

La solution sera $5 - 1 = 4$, qui se lit cinq moins un égalent quatre.

Demandez aux élèves à tour de rôle de lire un certain nombre de problèmes comme les suivants et d'écrire les solutions. Remarquez bien que chaque élève doit lire un problème différent.

<i>Ce que les élèves diront</i>	<i>Solutions</i>
○○○ — 〇 = ? Trois p. moins un p. égalent deux p.	○○○ — 〇 = 〇〇
○○○○ — 〇〇 = ? Quatre p. moins deux p. égalent deux p.	○○○○ — 〇〇 = 〇〇
○○○○○○ — 〇〇〇〇 = ? Six p. moins quatre p. égalent combien.	○○○○○○ — 〇〇〇〇 = 〇〇
7 — 6 = ? Sept moins six égalent combien	7 — 6 = 1
3 — 2 = ? Trois moins deux égalent combien	3 — 2 = 1
5 — 2 = ? Cinq moins deux égalent combien	5 — 2 = 3

Continuez ces exercices jusqu'à ce que les élèves soient capables de lire ces problèmes sans trop de difficultés.

Demandez-leur alors de mettre sur leurs ardoises quelques problèmes de leur propre invention.

Explication du signe zéro (0).

Faites sur le tableau ○○○○○.

Dites aux élèves : combien ? R. 5.

Effacez un p. ○○○○○ et dites à une élève : combien en reste-t-il ? R. 4.

Ecrivez les réponses sur le tableau et ne les effacez pas.

Effacez un autre p. ○○○○○ et dites à un autre élève ; combien en reste-t-il ? 3.

Effacez un autre p. ○○○○○ et dites à un autre élève ; combien en reste-t-il ? 2.

Effacez un autre p. ○○○○○ et dites à un autre élève ; combien en reste-t-il ? 1.

Effacez un autre p. ○○○○○ et dites à un autre élève ; combien en reste-t-il ?

Réponse. Il n'en reste pas, ou il ne reste rien, ou il reste ZÉRO. Dites : le signe pour rien ou *zéro* est 0.

Dites à un élève, je suppose que vous ayez une pomme et que quelqu'un vous l'ôte, combien vous en restera-t-il ? R. Il ne me restera rien, il me restera zéro.

Dites à l'élève : écrivez sur le tableau le chiffre qui représentera ce qui vous reste ? R. 0. Comment appelez-vous ce chiffre ? R. Zéro.

Dites à la classe : cette question au sujet de la pomme s'écrirait avec des points, sous forme de problème comme suit :

○ — 〇 = ? qui se lit : 1 p. moins 1 p. égale combien. La solution : ○ — 〇 = 〇 qui se lit : 1 p. moins un p. égale zéro.

Le même problème avec chiffres :

1 — 1 = ? qui se lit : 1 moins 1 p. égale combien. La solution : 1 — 1 = 0, qui se lit : 1 moins 1 égale zéro.

Donnez-leur quelques problèmes pour la classe suivante :

Expliquez que lorsqu'on dit ○○○○○ — 〇〇〇 = 〇〇 on fait ce qu'on appelle une SOUSTRACTION ; que la réponse DEUX POINTS est appelée RESTE ou DIFFÉRENCE.

Lorsqu'on dit 4 — 3 = 1 on fait une SOUSTRACTION ; que la réponse 1 est appelée RESTE ou DIFFÉRENCE.

Donnez des problèmes.

REVUE

Problèmes donnés avec chiffres pour être résolus avec carrés ou points d'abord, avec chiffres ensuite.—Problèmes donnés avec points ou carrés pour être résolus avec chiffres d'abord, avec points ou carrés ensuite. Ces exercices doivent être continués avec objets et chiffres jusqu'à ce que les élèves aient une idée exacte et bien définie des nombres (nous ne disons pas des CHIFFRES, mais bien des NOMBRES) jusqu'à DIX, et des différentes combinaisons de ces nombres.

Mêmes exercices sans objets ; ne revenir aux objets que quand le besoin s'en fera sentir. Se souvenir que plus les élèves auront des idées claires, nettes, pour ainsi dire instinctives des nombres et des combinaisons des nombres au-dessous de dix, moins on aura de difficultés à leur enseigner l'arithmétique dans la suite. Pendant toutes les leçons, voir tout particulièrement à ce qu'ils fassent BIEN LES CHIFFRES.

J. AHERN.

L'Enseignement Intuitif

(Pour L'Enseignement Primaire.)

Dans la science pédagogique on entend généralement par *intuition* le procédé qui consiste à mettre directement sous les yeux de l'enfant les choses qui font le sujet de la leçon ou la matière de l'étude.

Et comme il n'est pas toujours possible de mettre à leur portée les objets en grandeur naturelle, on les leur présente quelquefois en miniature ou en fragments, ou on supplée à leur absence par des images ou représentations.

Cette dernière forme du procédé intuitif s'appelle *figurative*. On y a nécessairement recours dans le cas où l'intuition directe serait impossible ; c'est ainsi que pour l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences naturelles on se sert, au lieu des objets eux-mêmes, de figures et de dessins qui les représentent. C'est la raison d'être des globes et des cartes géographiques, des cartes et des planches historiques, zoologiques, botaniques, etc. Les nombreuses illustrations qui ornent tous les livres didactiques modernes,—livres de lecture, d'histoire, d'arithmétique, en un mot tous les ouvrages classiques faits d'après les principes d'une saine pédagogie, sont une heureuse application du procédé figuratif.

Dans l'enseignement par intuition, l'objet placé sous les yeux de l'élève, soit en nature, soit représenté en miniature ou par le dessin, est le point de départ des explications du maître ; il dirige et concentre l'attention des élèves sur cet objet et y rattache autant que possible, la matière à enseigner.

Si le mot intuition est comparativement nouveau, la chose est vieille comme le monde, et un grand nombre de personnes qui se livrent à l'enseignement sans avoir étudié la théorie pédagogique appliquent pour ainsi dire d'instinct le procédé intuitif, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir.

Aussi le procédé a-t-il été de tout temps le plus général.

L'expérience de tous les jours démontre son efficacité, sa nécessité même. La perception directe est la première faculté de l'âme et le point de départ de tout enseignement. Pour que l'enfant se forme une idée nette et distincte d'un objet nouveau pour lui, il faut qu'il s'offre à lui d'une manière distincte et directement perceptible.

Aussi les descriptions en paroles les plus soignées et les plus complètes (citons comme exemples celles que Buffon a faites des principaux animaux de la création) ne pourroient jamais représenter un objet matériel avec la même clarté que la présence de l'objet lui-même, ou, au moins le même objet reproduit par le dessin ou la sculpture. L'image sera toujours plus vivement tracée dans l'esprit par la vue de l'objet ou la figure que par la description la plus soignée qu'on en fait.

Les premières notions acquises par l'enfant, dans ce qui concerne les choses sensibles, ne sont simplement que des images qu'il s'en forme par le ministère des divers sens. Quand il s'agit d'objets matériels, ces images se forment en considérant tour à tour les objets dans leur ensemble et en examinant séparément les différentes parties qui les composent. Les premières notions des choses sont donc des idées particulières, lesquelles servent de support aux idées générales. Par l'analyse, les idées générales se résolvent en éléments sensibles, évidemment empruntées à l'expérience, c'est-à-dire acquises par la perception directe, par l'exercice des sens extérieurs.

C'est le propre de l'enseignement élémentaire de remonter des cas particuliers aux règles, des éléments aux généralités, conformément à la génération des idées.

Les termes généraux sont généralisés dans leur expression et particuliers ou physiques dans leur origine.

Les idées abstraites que nous possédons sont nées d'idées concrètes qui les ont précédées. Le sens de la vue est celui qui se développe le plus rapidement chez l'enfant. C'est celui qui nous fournit le plus grand nombre d'images, et on le désigne comme le sens propre de l'imagination.

L'ouïe est le sens immédiat de l'intelligence, puisqu'il reçoit la parole, sans laquelle le développement intellectuel rencontrerait des obstacles insurmontables. Platon appelait la vue et l'ouïe les sens de l'âme.

La vue nous donne l'idée de la couleur, de la forme, de la distance et du nombre ; elle éveille le sentiment du beau en nous montrant les splendeurs de la création, en nous permettant de nous rendre compte de la beauté des proportions, de l'harmonie de la forme et des couleurs dans les chefs-d'œuvres de l'art.

L'idée du nombre nous est fournie par tous les sens, mais le sens qui la donne le plus simultanément ou dans la succession la plus prompte, c'est la vue. D'un coup d'œil le navigateur mesure la distance d'un phare éloigné, le général compte le nombre des ennemis, le cultivateur évalue le produit de la récolte, le marchand de bétail estime la pesanteur d'un animal. Même le calcul de tête n'est souvent que la mémoire d'un objet ou d'un nombre usuel que le calculateur désassocie suivant le but qu'il se propose.

On en a un exemple frappant chez les illettrés qui, avec la connaissance empirique des poids, des mesures et des monnaies, et de leurs subdivisions, et aidés par l'expérience pratique, se débrouillent parfaitement dans le calcul des nombres entiers et même des fractions, pour les besoins de la vie usuelle.

Après que l'enfant a bien saisi, par le moyen des sens, l'idée particulière d'un objet sensible, il en conserve comme une empreinte fidèle, comme un modèle original, auquel il cesse d'appliquer ses sens. Cette image subsistante, ce modèle original, tracé dans l'origine sur l'objet particulier qu'il représente, conviendra également, et à l'objet qui l'a fait naître et à tout objet semblable à celui-là. La généralisation consiste à appliquer et à étendre ce modèle original à tous les objets portant le même nom et réunissant les mêmes traits particuliers.

Les idées deviennent donc générales lorsqu'on en sépare les circonstances de temps, de lieu, ou toute autre idée accidentelle qui peut les déterminer à telle ou telle existence particulière.

Lorsque l'enfant fait son entrée à l'école élémentaire, à l'âge de six ou sept ans, il possède déjà un vocabulaire assez étendu et une foule de connaissances premières sur une infinité de sujet. Cette science rudimentaire, qui sert de base à son développement ultérieur, lui est venu pour ainsi dire sans effort de sa part ; elle est due à sa curiosité naturelle, à son activité spontanée, en absence de toute volonté réfléchie, d'étude systématique et de méthode déterminée ; elle lui est venue, comme on dit vulgairement, par *les yeux* et *les oreilles*, par la perception directe.

Les illettrés, qu'il ne faut pas confondre avec les *ignorants* (car une personne peut, par l'exercice des sens, le travail de tous les jours, l'expérience de la vie et l'observation vulgaire, recueillir un bagage considérable de connaissances, sans même savoir lire et écrire) doivent la majeure partie de leur science pratique à l'intuition, en dehors de toute étude suivie, de programme traité d'avance.

Les enfants ne possèdent qu'un nombre d'idées générales relativement restreint et ils n'attachent aux termes généraux et aux mots abstraits que des idées vagues et confuses, si même ils ne les répètent pas comme des perroquets sans y attacher un sens quelconque.

L'enseignement intuitif consiste précisément à commencer par le commencement, c'est-à-dire par la perception directe. La généralisation et l'abstraction viennent naturellement dans la suite et à leur temps.

Il ne s'agit nullement de supprimer le raisonnement, car alors il n'y aurait plus d'enseignement, mais de suivre un ordre logique, conformément aux lois immuables qui président à la formation intellectuelle.

Dans un prochain article, nous indiquerons de quelle manière on peut appliquer les principes généraux que nous venons de poser, aux différentes spécialités de notre programme élémentaire.

B. LIPPENS.

Éducation et Enseignement (1)

CE QUE MGR DUPANLOUP ENTEND PAR ÉDUCATION ; MISSION DE L'INSTITUTEUR ; CARRIÈRE DE L'ENSEIGNEMENT.

“ Cultiver, exercer, développer, fortifier et polir, dit Mgr Dupanloup, toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses qui constituent dans l'enfant la nature et la dignité humaine ; donner à ces facultés leur parfaite intégrité ; les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action ;

“ Par là former l'homme et le préparer à servir sa patrie dans les diverses fonctions sociales qu'il sera appelé un jour à remplir, pendant sa vie sur sur la terre ;

“ Et ainsi dans une pensée plus haute, préparer l'éternelle vie, en élevant la vie présente :

“ Telle est l'œuvre, tel est le but de l'éducation.”

Telle est aussi, ajouterons-nous, la mission de l'instituteur, mission noble et éminemment importante dans son objet, mais aussi extrêmement délicate et difficile à remplir.

Le rôle de l'instituteur s'impose donc sérieusement à l'esprit de tout le monde, mais plus spécialement encore à l'attention des parents et des autorités, tant civiles que religieuses.

Précepteur qu'il est en quelque sorte de la jeunesse, ce symbole vivant de l'espoir de tout peuple, l'instituteur a donc pour mission de l'élever, de la former à l'idéal qui répond le plus aux aspirations de la nation, en lui inculquant tout d'abord des principes et des sentiments propres à lui faire aimer le bien et à la maintenir dans le devoir, en l'instruisant aussi tous les jours des choses de la vie, l'initiant par là de bonne heure aux connaissances que tout citoyen, dans la société, doit avoir de ses droits et de ses obligations.

L'instituteur assume donc là, à la vérité, une tâche bien lourde, une tâche enfin qui exige chez lui beaucoup de tact et de savoir, ainsi que certaines aptitudes ou dispositions naturelles qui le portent de cœur et d'esprit à aimer l'enseignement, à se dévouer, en un mot, à l'éducation de la jeunesse.

Aussi, l'influence qu'il exercera sur cette jeunesse, dont l'éducation et la formation intellectuelle sont confiées à ses soins, sera d'autant plus considérable et féconde en bons résultats, qu'il sera vraiment lui-même à la hauteur de sa profession.

Et quand d'une part nous considérons sérieusement toute l'importance de cette grave question, de cette question vraiment capitale de l'éducation, et d'autre part tout le bien, tous les services précieux que l'instituteur rend à cette dernière, au pays tout entier, nous avons alors réellement peine à nous défendre d'un certain sentiment de tristesse, que tout homme intelligent éprouve forcément à la seule lecture de nos propres statistiques sur l'éducation, statistiques qui ne prouvent que trop, hélas ! l'indifférence assez caractéristique de notre population à l'égard du maître d'école.

(1) Écrit spécialement pour *L'Enseignement Primaire*.

Espérons néanmoins—vu l'attention et tout l'intérêt qu'on semble aujourd'hui vouloir porter aux choses qui de près ou de loin touchent à l'éducation—que l'on s'efforcera et que l'on finira bientôt par s'entendre pour faire ici de l'enseignement primaire une carrière, mais une carrière honorable qui attire à elle ceux qui ont vraiment du goût et du talent pour cet art, et qui se sentent en même temps la santé et l'énergie nécessaires pour remplir dignement les fonctions difficiles, mais si importantes d'instituteur.

Tel est d'ailleurs le désir que des journalistes sérieux n'ont cessé et ne cessent encore tous les jours d'exprimer vivement dans la presse, désir que tout notre clergé, nous en avons la certitude, partage entièrement, et à l'accomplissement duquel ses efforts, unis à ceux du gouvernement, doivent conséquemment tendre de plus en plus.

Tel est enfin, dirai-je en terminant ce premier article, le vœu ardent de tout le corps enseignant, vœu que, dans l'intérêt de l'école et, partant, de la société, l'on doit se hâter de réaliser.

NAPOLÉON BRISEBOIS.

Les Instituteurs du Canada à Halifax

La convention que les instituteurs du Canada ont tenue à Halifax, s'est terminée vendredi, le 5 d'août dernier. Il a été décidé que la prochaine réunion aurait lieu à Ottawa en 1900. Les officiers suivants ont été élus :

Dr McCabe, Ottawa, président ; M. De LaBruère, Québec, Dr Ross, Toronto, Dr MacKay, Halifax, McLeod, Ile du Prince-Edouard, Dr Inch, Nouveau-Brunswick, Dr J. D. Cameron, Winnipeg, surintendant Stephen Pope, Victoria, surint. D. J. Goggin, Régina : vices-présidents ; Kirland, Toronto, Rév. chanoine Adams, Lennoxville, Calkin, Truro, inspecteur, Carter, St-Jean : secrétaires ; Seaman, Charlottetown, professeur, J. Ahern, Québec, Daniel McIntyre, Winnipeg, Dr Robins, Montréal : directeurs ; I. T. Bowman, Ottawa, secrétaire ; M. McKay, Halifax, trésorier.

Les résolutions suivantes ont été adoptées : " Que la pédagogie soit enseignée dans les universités et les collèges ; qu'un comité soit chargé d'étudier la question de l'établissement d'un bureau central d'Instruction publique pour le Canada ; qu'un comité fasse une étude et un rapport sur l'usage universel du système métrique, la simplification de l'orthographe anglaise, une nouvelle méthode de sténographie phonétique ; que la journée scolaire précédant le 24 mai devienne le jour de la fête de l'empire ; que dans l'engagement des instituteurs on devrait prendre en considération le caractère, les bonnes manières, l'instruction, etc., plutôt que la question du salaire."

MONUMENT DE CHAMPLAIN (I)

La ville de Québec a décidé, il y a environ cinq ans, d'élever un monument à la gloire de son illustre fondateur, Samuel de Champlain, *le Saintongeois*.

(1) De la *Croix* de Paris.

Un Comité s'est formé à cet effet sous la présidence de M. Alexandre Chauveau, juge des sessions à Québec ; et les souscriptions recueillies dans toutes les provinces du Canada et aussi en France se sont élevées à plus de 160,000 francs.

Le projet a été mis au concours ; plus de 20 projets émanant d'artistes franco-canadiens, anglais, américains, italiens, etc., furent envoyés au Comité. Un seul était français, il fut retenu à l'unanimité comme le meilleur. Ses auteurs étaient deux Parisiens, MM. Chevré, sculpteur, et Le Cardonnel, architecte.

Ce monument, qui a près de quinze mètres de hauteur et dont les dessins de détail ont été exposés au Salon de cette année, est dans le goût de la Renaissance, d'une mouluration très pure et d'une simplicité très étudiée.

Dédaignant les modes nouvelles qui tendent à faire disparaître la statuaire sous une abondance de détails accessoires, les artistes ont fait simple et réussi à faire grand. Une même inspiration les a guidés : mettre en valeur le caractère de leur héros qui jamais ne chercha l'éclat et, en toutes choses, s'oubliait lui-même, ne vit que la grandeur de la France. " Dieu, par sa grâce, écrivait-il quelques jours après avoir jeté les premiers fondements de Québec, fasse prospérer cette entreprise à son honneur et à sa gloire, à la conversion de ces pauvres aveugles et au bien et honneur de la France. "

Champlain est représenté debout, saluant le sol canadien, au moment de son premier débarquement. C'est une figure de caractère, puissamment traitée. La statue, qui est colossale, puisqu'elle a 4m 50 (1) de hauteur et ne pèse pas moins de 3142 kilos (2), serait trop grande pour une quelconque de nos places de Paris ; elle ne le sera pas pour l'emplacement qui lui est réservé, sur la terrasse Dufferin, à côté de l'hôtel Frontenac, le point culminant de la ville, d'où l'on domine Lévis et le magnifique fleuve du Saint-Laurent. Elle est orientée de façon que Champlain ait le regard tourné vers la mère-patrie.

Sur le piédestal est fixé un haut relief en bronze d'une composition magistrale ; une femme, la ville de Québec, inscrit en lettres d'or sur le livre de ses Annales le nom et les hauts faits de son fondateur ; à sa droite, un enfant, le Génie de la navigation, rappelle que Champlain fut un navigateur avant d'être gouverneur de la Nouvelle-France ; dans le haut, une renommée aux ailes déployées, trompette à la bouche, publie la gloire de cet immortel Français et invite les jeunes Franco-Canadiens à marcher sur ses traces et à fonder eux aussi dans leur *Grand-Ouest* de nouvelles colonies, de leur race et de leur langue.

Dans le lointain, apparaît la silhouette de la cathédrale de Québec surmontée de la croix, sous la protection de laquelle il mit, dès le début, sa patriotique entreprise.

Le sculpteur, faute de temps, n'a pu exposer que sa statue au Salon, ou elle a d'ailleurs été fort admirée. Mais nous avons eu la bonne fortune de voir, en son atelier, le haut-relief qui est plein de vie et de mouvement. Il fait le plus grand honneur à M. Chevré, et nous espérons bien qu'il pourra en faire figurer une reproduction en plâtre au salon de l'année prochaine. (3).

Divers cartouches avec les armes du Canada, de Québec et de Brouage, sa ville natale, complètent le monument. Le texte de l'inscription est le suivant :

(1) Le mètre vaut 3 pds et 2 pouces.

(2) Le kilogramme vaut un peu plus de deux lbs.

(3) Dernièrement, une autre statue de Champlain a été inaugurée à Honfleur, où le célèbre marin s'embarqua pour le Canada. Par la même occasion, s'y prépare une exposition normande-canadienne, à l'ouverture de laquelle présidera M. Turgeon, représentant du comté de Bellechasse à la Chambre des députés de la Province de Québec, et ministre des mines et de la colonisation.

SAMUEL DE CHAMPLAIN
NÉ A BROUAGE, EN SAINTONGE, VERS 1567 ;
SERVIT A L'ARMÉE SOUS HENRI IV
EN QUALITÉ DE MARÉCHAL DES LOGIS ;
EXPLORA LES INDES-OCCIDENTALES DE 1599 A 1601,
L'ACADIE DE 1604 A 1607 ;
FONDA QUÉBEC EN 1608 ;
DÉCOUVRIT LE PAYS DES GRANDS LACS ;
COMMANDA PLUSIEURS EXPÉDITIONS CONTRE LES IROUOIS
DE 1609 A 1615 ;
FUT SUCCESSIVEMENT LIEUTENANT GOUVERNEUR
ET GOUVERNEUR DE LA NOUVELLE-FRANCE
ET MOURUT A QUÉBEC, LE 25 DÉCEMBRE 1635.

* *
* *

Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant, à la veille de l'inauguration du monument érigé sur la Terrasse Dufferin à la mémoire du fondateur de notre ville, les résolutions adoptées par la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 16 octobre 1890, et qui sont le point de départ du mouvement patriotique qui sera couronné le 15 septembre prochain par de brillantes fêtes.

Nous reproduisons aussi un poème sur Samuel Champlain qui fut écrit alors par notre collaborateur, M. J.-B. Caouette. Ces deux pièces ont aujourd'hui de l'actualité.

RÉSOLUTIONS :

1° Que la société St-Jean-Baptiste de Québec voulant continuer l'œuvre qu'elle a entreprise en 1855, d'ériger des monuments ou des statues aux Canadiens-Français, ou à leurs ancêtres, qui se sont distingués par leur génie, leurs vertus, leur bravoure et leur patriotisme, décide d'ériger une statue à Samuel de Champlain, le fondateur de Québec, et c'est son désir que l'inauguration de cette statue ait lieu en 1892, date anniversaire des noces d'or de cette société.

2° Que cette société est d'opinion que c'est à l'endroit historique appelé la Terrasse Dufferin que cette statue doit être érigée, sur le terre-plein entre l'École Normale et l'Hôtel des Postes.

Qu'en conséquence, un comité soit maintenant formé, lequel sera chargé de faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir de l'autorité compétente l'autorisation de placer une statue à l'endroit ci-dessus mentionné, et que ce comité soit composé des officiers généraux de la société. ”

Ces résolutions, qui avaient été préparées par M. Caouette, furent soumises par lui à l'assemblée et appuyées par l'hon. Alexandre Chauveau, MM. J.-P. Rhéaume, Amedée Robitaille, H.-J.-J.-B. Chouinard, J.-F. Peachy, J.-I. Lavery, R.-P. Boisseau, Honoré Chassé, Oct. Lemieux et J.-B. Robitaille.

SAMUEL DE CHAMPLAIN

(Fragment d'un poème dédié à l'honorable Juge A.-B. Routhier, président général de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.)

Quel est donc l'inconnu qui foule cette rive
 Que l'enfant des forêts, dans sa fierté native,
 Croit posséder en souverain ?
 Sauvage, incline-toi devant ce nouveau père
 Qui rendra ton pays civilisé, prospère !
 Incline-toi devant Champlain !

Il vient, au nom du roi qui règne sur la France,
 Dissiper les erreurs, le vice et l'ignorance
 Dans les cœurs naïfs ou pervers ;
 Fonder en Amérique une humble colonie
 De la France éclairant par son vaste génie
 Tous les peuples de l'univers !

.....
 Il établit partout de florissants villages
 Où naguère émergeaient des bourgades sauvages
 Couvertes d'un maigre gazon ;
 A la brise aujourd'hui le blé d'or s'y balance,
 Promettant au colon la joie et l'abondance
 Pour les jours de l'âpre saison.

Il instruit l'ignorant, soulage l'infortune,
 Fait voir aux ennemis l'horreur de la rancune
 Et prêche la fraternité ;
 Il soutient des combats qui le couvrent de gloire,
 Et pose les jalons d'une héroïque histoire
 Qu'il lègue à la postérité !

* * *

Québec n'est plus le roc à l'aspect morne et sombre
 Où venaient autrefois se reposer à l'ombre
 Le chevreuil, la biche et l'élan.
 La vigne et le noyer sont tombés sous la hache ;
 La nature a jeté son large et vert panache
 Pour se couvrir du drapeau blanc !

L'harmonie et l'amour ne sont plus dans les branches
 Où l'oiseau se cachait, mais dans des maisons blanches
 Pleines d'enfants frais et mignons.
 Là vit de ses sueurs un petit peuple brave
 Qui peut déjà répondre à l'Anglais qui le brave :
 " J'attends l'effet de vos canons ! " (8)

Un peuple de héros à la trempe athlétique,
 A l'âme généreuse, au cœur patriotique,
 Luttant pour la France et ses droits ;
 Un peuple qui bénit du prêtre l'influence
 Et coule sur ce sol une heureuse existence
 A l'ombre sainte de la croix ! . .

* * *

(8) Réponse de Champlain à la sommation de David Kertk, 10 juillet 1628.

C'est ton œuvre, Champlain, ô gouverneur illustre !
 C'est toi qui fis grandir, en lui donnant ton lustre,
 Ce peuple honnête et vigoureux ;
 C'est toi qui le soutins aux heures de l'épreuve ;
 C'est toi qui l'attachas aux rives de ce fleuve ;
 C'est toi qui le rendis heureux !

Un quart de siècle et plus, tu manias sans trêve
 La charrue ou l'outil, la parole ou le glaive
 Pour assurer son avenir.

Et quand la mort parut au seuil de ta demeure—
 Où le peuple assemblé pleurait ta dernière heure—
 Sans trembler tu la vis venir !

Bien des ans ont passé depuis que ta grande âme
 S'est envolée aux cieux, et la patrie acclame
 Ton nom toujours retentissant.

Vois—grain de sénévé que tu jetas en terre—
 Ces millions de cœurs te proclamer le père
 De ce pays libre et puissant !

Ils rêvaient d'ériger sur le haut promontoire,
 Où ton astre brillant se coucha dans sa gloire,
 Un bronze digne de renom ;
 Et ce rêve aujourd'hui, Champlain, se réalise :
 Le peuple de Québec de zèle rivalise
 Pour immortaliser ton nom !

J. B. CAOUPETTE,

Ancien président général de la Société St.-J. Ble.

CHRONIQUE ACADIENNE

“ L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ” vient d'avoir vingt ans ! C'est dire du coup qu'il se sent plein de vie, d'espérance et de zèle. Avant que de le faire parler des Provinces Maritimes à ses lecteurs, nous voulons lui souhaiter la plus cordiale bienvenue au milieu de nous. En effet, il a attendu vingt ans avant que de pénétrer dans notre partie de la Nouvelle-Ecosse. Etait-ce la prudence ou la crainte qui le retenait, nous l'ignorons. Cependant, nous le saluons de tout cœur et nous espérons que sa belle œuvre et le zèle de son dévoué rédacteur s'étendront jusqu'ici, comme ils le font à Québec.

* * *

Nul n'est prophète en son pays ! C'est du vieux. Il est pourtant de ces prophètes, qui, sans pleurer comme Jérémie sur des ruines, n'en sont pas moins appelés à gémir, à travailler, à se sacrifier pour l'enseignement. Sans prédire l'avenir, ils le tiennent dans leur main, dans bien des circonstances. Vous savez tous que si les enfants reçoivent la vraie instruction, la vraie éducation, la vraie formation, je n'hésite pas à dire que l'avenir est à eux. Les faits le prouvent.

Dans nos trois provinces : la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard, l'instruction, l'éducation et la formation véritables, c'est-à-dire chrétiennes et catholiques sont bien difficiles à atteindre, au point de donner entière satisfaction aux prophètes dont je viens de vous parler : le prêtre et les parents. Nous pour-

rions résumer les obstacles à trois : l'infériorité en nombre des Acadiens-français aux Anglais, le manque d'enseignement du français dans les écoles de plusieurs localités et l'apathie des parents en général.

Dans nos provinces, nous ne rencontrons pas cette majorité générale dans presque tous les comtés comme dans Québec, de ceux qui parlent le français. Bien plus, il y a des comtés exclusivement anglais, Annapolis, Hants, Queen's, King's, Lunenburg, Carleton, York, etc. Ailleurs, le français l'emporte, comme : Westmoreland, Kent, Madawaska, Restigouche, Gloucester, Northumberland, etc. Souvent vous verrez une paroisse toute française voisine d'une autre qui compte à peine deux ou trois familles françaises.

Il y a des paroisses exclusivement françaises, comme : Meteghan, Saulnierville, Barachois, Sacré-Cœur, Grande Digue, Church Point, St-Bernard, etc. Mais en somme la majorité est là, le contact, le commerce, les relations continuelles d'affaires ou autres sont là qui finissent malheureusement par s'imposer. Ici, l'on apprend trop à se passer du français ; qu'en résulte-t-il ? On dit : " Eh ! bien, si mes enfants savent l'anglais, ils pourront se tirer d'affaire à leur aise. " Ils apprennent l'anglais à l'école, ils parlent l'anglais si souvent, ils ont affaire à une majorité puissante, finalement dans bien des centres ils finissent par oublier leur langue pour s'en être trop passé. Sans doute que dans bien des districts, je dirai même dans la grande majorité des districts français, on enseigne du français. Cependant, où la majorité est anglaise, et dans quelques autres écoles, on n'enseigne pas un mot de français. En voilà donc un grand nombre qui sont privés de cet avantage de savoir leur langue, et qui resteront inférieurs aux autres qui en savent deux.

* *

Le pessimisme est un crime. N'allez pas croire que l'exception ne prouve pas ici la règle comme partout ailleurs. De même qu'à Québec, grâce au zèle de prêtres et de laïques distingués, il s'est formé des institutions créant de vrais foyers qui fournissent à la jeunesse des rayons de science et de formation chrétienne. Qu'il nous suffise de vous rappeler que les collèges de Memramcook, N. B., de Ste-Anne, N. E., procurent aux jeunes Acadiens tout ce qui leur faut pour demeurer français. Je connais des académies et des écoles rurales françaises qui répondent aux besoins de cette petite phalange disséminée parmi les anglais. Je tiens à établir ceci : un Français, pauvre ou riche, journalier ou millionnaire, doit d'abord apprendre sa langue maternelle, ensuite, chose très facile, il apprendra d'autres langues. Pour atteindre ce but, il lui faut avoir un professeur et des parents qui se donnent la main dans ce sens.

* *

Je ne veux pas être banal, ni répéter une vieille histoire sans un but à atteindre. Je dirai tout de même, au risque de faire sonner les cloches de mon église, que le prêtre peut encore, en cette fin de siècle, malgré les idées *progressives*, avec le concours efficace des laïques, je ne parle pas seulement des Provinces Maritimes, conserver l'enseignement français et l'idée française dans nos centres où l'élément anglais semble vouloir l'imposer.

Mgr Langevin vient justement de nous en fournir un exemple frappant au Manitoba. Je n'avais jamais compris son dévouement et son zèle apostoliques, avant que d'être curé à la Nouvelle-Ecosse. Il étonne notre pays par la tenacité de ses principes. Il arrive à faire une œuvre de géant envers et contre tous. Il acquiert un vieux terrain *sien*, par

des luttes qui donnent un nouveau courage aux jeunes lutteurs qui se trouvent dans la même arène.

Ce zèle et ce dévouement ne font pas défaut même ici, quoiqu'on en dise. Les luttes et les victoires ne se comptent plus. Depuis 1755, époque à jamais mémorable où les Acadiens ont été *dérangés* de leur pays, il s'est livré bien des combats pour conserver leur langue. Ils ont eu des chefs habiles et dévoués, les Giroit, les Sigogne, les Lefebvre, etc. On leur a dit souvent : "Restez français, parlez français, vous resterez catholiques." Leur parole a trouvé un écho fidèle.

EUGÈNE SIROIS, prêtre curé,
St-Croix, Plympton, N.-E.

MÉTHODOLOGIE

QUELQUES MOTS SUR LE VERBE

(Pour L'Enseignement Primaire)

Nous n'entreprendrons pas de donner ici une étude complète sur le *verbe*; nous voulons simplement dire quelques mots d'explication qui nous semblent propres à rendre cette étude plus claire et, par là même, plus facile. Nous ne parlerons pas des règles de conjugaison que l'on trouve dans toutes les grammaires.

Nécessité du verbe.—Quand notre esprit a conçu l'idée d'un *être* et celle d'une *qualité*, il porte un jugement et trouve que la *qualité* (attribut) convient ou ne convient pas à l'*être* (sujet); mais pour faire connaître ce jugement de notre esprit, pour l'exprimer, nous avons besoin du *verbe*, mot qui signifie *parole* et sans lequel aucun langage ne peut exister.

On peut donc dire que le *verbe* est un mot qui affirme en même temps qu'un *être* (sujet) existe et qu'une *qualité* (attribut) convient ou ne convient pas à cet être.

Nous avons là les trois termes essentiels de toute *proposition* ou énoncé d'un jugement :

Le *sujet*, être sur lequel porte le jugement.

L'*attribut*, qualité qui convient ou ne convient pas au sujet.

Le *verbe*, qui *affirme* que l'attribut convient ou non au sujet.

A proprement parler un seul verbe, le *verbe substantif* (être) était nécessaire pour exprimer tout jugement; mais le besoin de variété a fait imaginer une *combinaison du verbe et de l'attribut*; on a fait ainsi ce qu'on appelle les *verbes attributifs*, parce qu'ils sont, pour ainsi dire, en même temps *verbes* et *attributs*. Tout *verbe attributif* peut se décomposer comme dans les exemples suivants :

Le ciel se *couvre*.— Le ciel *est* se *couvrant*.

Mon père *arrivait*.— Mon père *était arrivant*.

Quand *viendrez-vous*?— Quand *serez-vous venant*.

Pensiez-vous réussissant?— *Étiez vous pensant être réussissant*? etc.

REMARQUE SUR LES COMPLÉMENTS.—Le *sujet* peut avoir des compléments *déterminatifs* ou *explicatifs*. L'*attribut* peut avoir aussi des compléments *directs*, *indirects* ou *circonstanciels*. Le *verbe* n'a pas de complément : l'affirmation qu'il exprime peut être modifiée cependant par la *négation* ou par des adverbes de *doute* ou de *certitude* tels que *peut-être*, *probablement*, *sans doute*, *certes*, *certainement*, *sûrement*, etc. Par cette remarque il est facile de comprendre que les compléments *directs*, *indirects*, *circonstanciels* que l'on donne au *verbe attributif* s'appliquent non au *verbe* mais à l'*attribut* qui est combiné avec lui dans le *verbe attributif*.

VERBE SUBSTANTIF.—Le *verbe substantif* est unique, c'est le verbe *être*, mais il est bon de remarquer cependant qu'on le remplace souvent par *sembler*, *paraître*, *demeurer*, *rester*, *devenir*... Il y a alors une modification dans l'affirmation, ainsi : *sembler*, *paraître* affirment d'une manière retenue, incertaine, douteuse ; *demeurer*, *rester* affirment la continuation d'un état déjà existant ; *devenir* affirme une manière d'être peu à peu, progressivement.

Vous *semblez* fatigué. — Vous *êtes peut-être* fatigué.

Ils *demeurent* unis. — Ils sont *constamment* unis.

Cela *devient* ennuyeux.— Cela *est peu à peu* ennuyeux.

VERBES ATTRIBUTIFS.—Les *verbes attributifs* peuvent être divisés en quatre classes : 1° les verbes *transitifs*, 2° les verbes *intransitifs*, 3° les verbes *réfléchis* (qui sont dans certains cas *réiproques* et non *réfléchis*), 4° enfin les verbes *impersonnels*.

1° Tout verbe qui a un complément *direct* est dit *verbe transitif* ; il peut se conjuguer à la *voie active* : Votre frère *chanta* le refrain.

ou à la *voie passive* : Le refrain *fut chanté* par votre frère.

Dans le premier exemple (*voie active*), l'action est faite par le sujet et transmise au complément *direct*.

Dans le second exemple (*voie passive*), l'action est *reçue ou soufferte* par l'être qui apparaît comme sujet et *faite* par l'être qui apparaît comme complément.

On peut toujours tourner la *voie active* en *voie passive* et réciproquement :

Voie active.—On vous *punirait* sévèrement si l'on *découvrirait* votre faute.

Voie passive.—Vous *seriez* sévèrement *puni* si votre faute *était découverte*.

2° Tout verbe qui *n'a pas* de complément *direct* est dit *verbe intransitif*.

Le verbe *intransitif* n'ayant pas de complément *direct* ne peut être conjugué à la voie passive.

Il est bon de remarquer ici qu'un verbe *n'appartient pas exclusivement* à la classe des verbes *transitifs* ou à celle des verbes *intransitifs*, ainsi dans :

Jules <i>bat</i> son petit frère,	le verbe est <i>transitif</i> ,
Le tambour <i>bat</i> ,	“ “ “ <i>intransitif</i> ,
Nous <i>montâmes</i> longtemps,	“ “ “ <i>intransitif</i> ,
Il <i>monta</i> la malle au grenier,	“ “ “ <i>transitif</i> ,

3° Tout verbe qui a pour *sujet* et pour *complément* (direct ou indirect) le *même être* est dit *verbe réfléchi*. L'action part du sujet et revient à lui, comme votre image part de vous et revient à vous lorsque vous êtes devant un miroir.

Il y a peu de *verbes réfléchis*, mais un très grand nombre de verbes peuvent être employés à la *voie réfléchie*. Les grammairiens disent alors qu'ils sont *accidentellement réfléchis*.

Il ne serait pas exact de dire que tout verbe *qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne est réfléchi* : car si je dis : Voyez comme ils se battent, nous n'avons pas là une action *unique* revenant à *celui* ou à *ceux* qui la font ; nous avons *deux actions semblables* partant de sujets différents et ne revenant pas à eux. L'action du premier va au second et celle de celui-ci va au premier, il y a *réciprocité* et le verbe n'est pas réfléchi, mais *réiproque*. Les verbes *réiproques* se conjuguant comme les verbes *réfléchis*, la distinction entre ces deux sortes de verbes n'a d'importance qu'au point de vue de l'intelligence de la phrase.

Les verbes *réfléchis* et les verbes *réiproques* sont *transitifs ou intransitifs* suivant qu'ils ont un complément *direct* ou qu'ils n'en ont pas.

Dans certaines tournures de phrase ou emploi des verbes à la *voie réfléchie* dans le sens de verbes à la *voie passive* :

Voie réfléchie : Le verre *se coupe* avec un diamant.

Voie passive : Le verre *est coupé* avec un diamant.

Voie active : On *coupe* le verre avec un diamant.

On pourrait composer des phrases semblables avec les verbes : *s'entendre, se voir, se comprendre, se dire, se chanter*, etc.

4^e Tout verbe qui a pour sujet le pronom impersonnel *il* ne représentant ni un être ni une chose est dit *verbe impersonnel* : *il pleut, il neige, il vente, il faut partir*, sont des verbes impersonnels ; le mot *il* ne représente rien ; il n'est sujet qu'en apparence, cependant le verbe s'accorde avec lui comme s'il était sujet réel : *il faut bien des années.*

Pour analyser ces exemples il faut tourner ainsi :

Il pleut.—*La pluie tombe.*

Il neige.—*La neige tombe.*

Il vente.—*Le vent souffle.*

Il faut partir.—*Partir est nécessaire.*

Il faut bien des années.—*Bien des années sont nécessaires.*

Les verbes *impersonnels* sont peu nombreux ; mais le verbe substantif *être* et beaucoup de verbes attributifs peuvent s'employer à la *voie impersonnelle* : *Il est* regrettable que vous l'avez fait. *Il court* de vilains bruits sur son compte. *Il arrive* souvent qu'on se trompe. *Il se fait* bien du tapage ici, etc.

Dans un sens figuré le verbe impersonnel peut cesser de l'être :

Les balles *pleuvaient* sur le champ de bataille, c'est-à-dire : les balles *tombaient comme la pluie*....

RÉSUMÉ.—Si maintenant nous résumons en quelques mots, nous dirons qu'un *seul verbe était absolument nécessaire*, le verbe *substantif* : ÊTRE.

Le besoin de variété a fait *combiner* le *verbe* et l'*attribut*, et l'on a eu alors les *verbes attributifs* que l'on peut classer ainsi :

1^o Verbes *transitifs* | voie active.
 | voie passive.

2^o Verbes *intransitifs*.

3^o Verbes *réfléchis* et verbes *réiproques*, qui peuvent être | transitifs ou
 | intransitifs.

4^o Verbes *impersonnels*.

Enfin un verbe n'est pas nécessairement classé dans une de ces catégories ; il peut passer d'une classe dans une autre.

La lecture fréquente des bons auteurs, lecture faite dans un esprit d'observation et d'analyse montrera tout le parti que l'on peut tirer des quelques remarques que nous avons faites. On comprendra mieux alors toute la souplesse, l'élégance, la richesse, la beauté de notre toujours chère et bien aimée langue française.

H. ANTOINE.

A propos d'analyse

Le mot *analyse* vient du grec *analysis*, qui signifie résolution, décomposition du tout en ses parties.

On distingue deux sortes d'analyse : 1° *l'analyse grammaticale*, qui est la décomposition d'une phrase en ses éléments grammaticaux, qui apprend à distinguer les dix espèces de mots, qui fait connaître leurs propriétés particulières et les fonctions qu'ils remplissent les uns à l'égard des autres ; 2° *l'analyse logique*, qui est la décomposition d'une phrase en propositions, et la décomposition d'une proposition en ses parties, telles que le sujet, le verbe et l'attribut.

Analyser grammaticalement une phrase, c'est rattacher à une des dix parties du discours chacun des mots qui concours à l'expression de la pensée ; c'est, en outre, étudier chaque terme dans ses propriétés particulières et dans ses rapports avec les autres mots.

DÉPENDANCE ET FONCTION DES MOTS

Considérés sous le rapport de la fonction qu'ils remplissent dans la proposition, les mots peuvent être *sujets*, *compléments*, *appositifs*, *attributs*, ou mis en *apostrophe*.

DU SUJET

On appelle *sujet* l'être qui fait l'action ou qui est dans l'état qu'exprime le verbe.

Le *sujet* répond à la question *qui est-ce qui ?* pour les personnes ou les êtres animés, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses :

Le *boeuf* traîne la charrue.—La *rosée* fertilise la terre.

Qui est-ce qui traîne la charrue ? *Le boeuf.*

Qui est-ce qui fertilise la terre ? *La rosée.*

Boeuf sujet de *traîne*.—*Rosée* sujet de *fertilise*.

DES COMPLÉMENTS

On appelle *complément grammatical* tout mot qui sert à *compléter* l'idée commencée par un autre mot.

Les mots susceptibles d'avoir un complément sont le *verbe*, le *nom*, l'*adjectif*, le *participe* et l'*adverbe*. *Remporter une victoire*. *Cœur de mère*. *Plein d'ambition*. *Un enfant chéri de ses parents*. *Beaucoup de courage*.



S. G. Mgr LAFLECHE
Evêque des Trois-Rivières
Décédé le 14 juillet 1898. à l'âge de 80 ans.

Victoire est complément du verbe *remporter* ; *mère*, complément du substantif *cœur* ; *ambition*, complément de l'adjectif *plein* ; *parents*, complément du participe chéri ; *courage*, complément de l'adverbe beaucoup.

(*A suivre*)

(d'après P. LAROUSSE).

VARIETES

Une belle page du grand évêque patriote

LES CANADIENS-FRANÇAIS SONT RÉELLEMENT UNE NATION (1)

Quand on voit une population de près de deux millions d'âmes se lever comme un seul homme pour répondre à l'appel de son nom, parlant la même langue, proclamant la même foi ; quand on la voit tenir par le cœur aux institutions et aux lois que lui ont léguées ses ancêtres, travailler courageusement à exploiter le sol qu'ils ont acquis au prix de leur sang, qu'ils ont arrosé et fertilisé de leurs sueurs ; quand l'histoire en main, on voit que ces deux millions d'âmes ne sont que l'épanouissement régulier des quelques familles françaises qui sont venues s'établir ici il y a à peine trois cents ans, pour évangéliser les peuplades sauvages et infidèles de ces contrées, il faut bien en convenir et dire : "*Digulus Dei est hic* : Le doigt de Dieu est là." Un développement aussi prodigieux à travers tant de vicissitudes et en présence de tant de difficultés, est bien réellement le cachet de l'œuvre de Dieu. Ces quelques familles étaient bien de celles que la divine Providence a privilégiées pour être l'origine et la source d'une *nation*. La discrétion et le soin qui ont présidé à leur élection pour cette haute mission nous autorisent, ce semble, à leur appliquer ces paroles de la Ste-Ecriture au patriarche Abraham : "Sors de ton pays et viens dans la terre que je te montrerai ; je ferai de toi une grande nation : j'y multiplierai ta postérité à l'égal des étoiles du ciel, et le nombre de tes descendants pourra égaler celui des sables qui sont au rivage de la mer."

Oui ! nous le répétons avec bonheur pour le passé et confiance pour l'avenir : nous, Canadiens-français, nous, les descendants de ces nobles familles qui ont donné des martyrs à l'Eglise et des héros à notre bien-aimée patrie, nous sommes aujourd'hui une *nation*. La terre que le sang de ces martyrs a purifiée, et sanctifiée, le sol que la valeur de ces héros a si légitimement conquis, défendu et conservé avec tant de sacrifices, est notre *patrie*.

Le Canadien-français qui ne serait pas fier de son origine et content de sa patrie se montrerait, certes, par trop difficile. Bien peu de nations aperçoivent à l'aurore de leur histoire une auréole aussi glorieuse et aussi pure ; beaucoup, au contraire, ont en partage un territoire dont la fertilité, la salubrité climatérique et les richesses naturelles sont grandement inférieures à ce qu'offre la grandiose et pittoresque vallée du St-Lau-

(1) "Le patriotisme, c'est l'amour de son pays, le dévouement à la terre où l'on a vu le jour ; c'est cet attachement inné dans le cœur de l'homme aux objets de la nature qui ont les premiers frappé ses regards, et qui ont été les témoins de ses premiers pas dans la vie."

rent. Nous devons donc, Canadiens-français, bénir la divine Providence qui nous a si bien servis, et nous attacher inviolablement au sol où reposent les cendres de nos religieux ancêtres, et où de grandes destinées nous sont sans aucun doute réservées.

MGR LAFLÈCHE.

(*La Société Civile*).

Patriotisme d'outre-tombe (1)

Aujourd'hui nous jouissons incontestablement de plus de liberté qu'aucun peuple de l'univers. C'est à ce point que nous n'y songeons même plus. C'est presque un malheur, car nous sommes exposés, à défaut d'ennemis à combattre, à diriger contre nous-mêmes les coups que l'on portait alors contre une oligarchie méprisée. C'est là le plus grand danger, le seul que nous courrions aujourd'hui. Ah ! suivons donc le conseil paternel que nous donnait l'éloquent prédicateur de la St-Jean-Baptiste, lorsqu'il nous disait dans ses élans patriotiques que si les Canadiens d'aujourd'hui allaient se diviser ils perdraient le fruit des labeurs du passé. Si le vent de la discorde se mettait à souffler parmi nous, nous ne pourrions continuer l'œuvre glorieuse si bien commencée. Faisons donc aujourd'hui, sur l'autel de la patrie, le vœu de ne jamais susciter ces divisions qui absorbent un temps et des efforts qui seraient bien mieux employés aux grands intérêts que nous sommes tenus de servir ; qu'il n'y ait jamais parmi nous de ces gens qui se donnent pour mission

“ D'abattre ou d'avilir tout front qui les dépasse,

Et de faire petit ce que Dieu voulait grand. ”

La patrie vaut bien le sacrifice de nos griefs personnels, de nos plaintes, de nos ambitions, de nos préférences.

A ce prix seulement nous assurerons l'avenir glorieux que nos héros ont rêvé pour leurs enfants ; à ce prix seulement nous éviterons les obstacles qui pourraient mettre en péril la destinée providentielle de notre nation. Dieu et la patrie le veulent, tous ceux qui ont du cœur et de la foi doivent le vouloir aussi.

J'ai parlé de dangers. Pour ceux qui n'ont pas comme moi confiance dans la destinée providentielle de notre peuple, il semble qu'il y ait danger imminent. Nous sommes envahis de partout ; le flot des races qui diffèrent de la nôtre par la langue, la religion, les mœurs, se presse, toujours renouvelé, sur les rives de notre pays. Et dans le vieux monde, l'Italie qui se fait persécutrice, la France qui se fait païenne, semblent nous prédire que les nations catholiques, que les races latines, ont vu leurs meilleurs jours, et que notre nationalité, produit de ces deux civilisations, est en danger.

N'ayons crainte, cependant. Il ne tient qu'à nous de tout sauver, de vaincre tous les obstacles, d'arriver au but et d'accomplir toutes nos destinées. Voyez-vous cette embarcation qui paraît si frêle ? Vous croiriez que la vague bondissante va bientôt l'engloutir ; elle a disparu un moment, mais le moment qui suit vous la montre se dessinant fièrement sur l'azur du ciel, sillonnant la crête des vagues et plongeant hardiment dans

(1) A l'occasion des fêtes du monument de Champlain.



SIR ADOLPHE CHAPLEAU

Ex-Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec
Décédé à Montréal le 13 juin 1898.

le gouffre qui se creuse devant elle. Elle disparaît au loin dans le plus fort de l'ouragan, et vous plaignez en les admirant les marins de ce vaillant esquif. Maintenant la tourmente est passée, et la vague fatiguée, humiliée et repentante, rapporte à la terre les débris accusateurs de sa funeste colère. En vain y cherchez-vous les épaves de la fière embarcation dont vous déploriez tantôt la perte. Allez plutôt là-bas ; vous la verrez dansant gaiement sur son encre, séchant ses voiles au soleil qui a reparu ; son équipage a rangé avec soin toutes les pièces du gréement, la boussole a été recueillie précieusement, et les matelots, réparant leurs forces, chantent leur dernier exploit, rêvant déjà au prochain voyage.

Et que faisons-nous en ce moment ? Ne chantons-nous pas les luttes du passé, les espérances, les grands projets de l'avenir ? Comme les marins de l'équipage dont je parlais tout à l'heure, nous avons traversé heureusement la tempête. Ils durent leur salut à la construction parfaite de leur embarcation, à leur expérience de la mer, à la vigueur de leurs bras, à leur boussole. Nous aussi, nous avons passé par de rudes tempêtes ; mais nous pouvons en braver de plus rudes encore, si nous savons conserver la perfection de nos institutions, l'excellence de notre éducation, la vigueur de nos mœurs, la direction lumineuse et infaillible de notre foi. (1)

J. A. CHAPLEAU.

Nous avons droit à notre existence nationale, comme race à part, et malheur à qui-conque voudra nous enlever ce droit ; mais nous devons rien faire pour molester nos frères d'origine ou de croyances étrangères. Nous devons revendiquer nos droits avec fermeté, mais sans agression ; nous devons combattre avec énergie tout ce qui tend à détruire notre caractère national, mais nous devons respecter chez les autres les droits que nous réclamons pour nous.

HONORÉ MERCIER.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE (2)

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME (3)

CHAPITRE TROISIÈME

De l'unité et de la trinité de Dieu.—Suite

27. Q. Pouvons-nous comprendre comment les trois personnes divines ne font qu'un seul et même Dieu ?

(1) (Extrait d'un discours prononcé en 1884 à l'occasion de la Saint-Jean Baptiste.)

(2) Préparé spécialement pour *L'Enseignement Primaire*, par MM. MAGNAN, AHERN et ANTOINE.

(3) Reproduit, avec permission, de *L'Explication littérale et sommaire du Catéchisme*, par M. abbé Lasfargues. Cet ouvrage est en vente au Patronage, Québec.

R. Non, nous ne pouvons pas comprendre comment les trois personnes divines ne font qu'un seul et même Dieu parce que c'est un mystère.

— Dans la Sainte-Trinité, comment se fait-il que les trois personnes divines n'aient qu'une seule et même nature ? c'est là le mystère.

28. Q. Qu'est-ce qu'un mystère ?

R. Un mystère est une *vérité* que nous ne pouvons pas comprendre, mais que nous devons croire, parce que c'est Dieu qui l'a révélée.

— Les mystères sont des *vérités*, des choses réelles et non des impossibilités ou des inventions.

Ces vérités étant très au-dessus de notre intelligence, nous ne pouvons les connaître que si Dieu nous les révèle.

Les mystères ne sont pas entièrement inexplicables, mais quels que soient nos efforts, quelque grande que soit notre intelligence, il reste toujours une partie de la vérité qui est trop élevée pour l'esprit de l'homme.

Lorsque nous serons au ciel, Dieu rendra notre intelligence capable de comprendre dans les mystères, ce que nous sommes maintenant obligés de croire sans le comprendre.

Il est très raisonnable de croire des vérités que l'on ne peut comprendre ; en effet, on trouve bien raisonnable qu'un enfant croit mille et mille vérités qu'il ne comprend pas parce qu'il a confiance en ceux qui les lui disent ; comment ne serait-il pas raisonnable que l'homme crut à ce qu'enseigne Dieu qui est la vérité même et dont la science est bien supérieure à celle de tous les savants réunis ensemble.

Il n'est pas étonnant qu'il y ait des mystères dans la religion puisque dans la nature elle-même il y a une foule de choses que notre faible raison ne peut comprendre. Comprendons-nous, en effet, comment un grain de blé confié à la terre produit un épi ? comment le pain que nous mangeons devient en nous de la chair et du sang !

LANGUE FRANÇAISE

Exercice d'invention et de rédaction

COURS ÉLÉMENTAIRE

EXERCICES DIVERS

I

Les outils.—Citer l'ouvrier ou l'ouvrière qui se sert habituellement des outils suivants :

Aiguille.—Alène.—Bèche.—Ciseau.—Marteau.—Scie.—Rabot.—Hache.—Pioche.—Râteau.—Fourche.—Pelle.—Sécateur.—Tournevis.—Pince.—Tenaille.—Tranchet.—Truelle.—Raclette.—Pinceau.—Lime.—Serpe.—Faux.

Exemple.—L'aiguille est l'outil du tailleur et de la couturière :

II

L'élève répondra par petites phrases aux questions suivantes :

Avec quoi fait-on le beurre ?—Avec quoi fait-on le fromage ?—Avec quoi fait-on le cuir ?—Avec quoi fait-on le drap ?—Avec quoi fait-on les édretons ?—Avec quoi fait-on le savon ?—Avec quoi fait-on la chandelle ?—Avec quoi fait-on le vin ?—Avec quoi fait-on le pain ?

III

L'élève remplacera les points par le nom convenable, choisi dans la colonne des mots en italique.

La tinte	<i>Beurre.</i>	Le rampe	<i>Fumée.</i>
Le glisse	<i>Cloche.</i>	La éclaire	<i>Serpent.</i>
La bout	<i>Abcille.</i>	La noircit	<i>Cultivateur.</i>
Le fond	<i>Soupe.</i>	Le pousse	<i>Lanterne.</i>
L' butine	<i>Patin.</i>	Le sème	<i>Blé.</i>

 RÉDACTION

I

LE MELON

Canvas.—Dites tout ce que vous pourrez sur le melon.

DÉVELOPPEMENT.—Le melon est un de nos fruits les plus recherchés et les plus délicats. Il fait les délices de toutes les tables. Sa chair, aromatique et sucrée, est un aliment adoucissant et rafraîchissant. Mais il faut en user avec modération. On relève ordinairement le goût du melon par le sel et le poivre. Un peu de vin pur en facilite aussi la digestion. Les graines du melon sont ovales, aplaties, d'un blanc jaunâtre. Il y a différentes espèces de melons. On doit récolter les melons avant leur maturité complète.

II

DANS MON VILLAGE

Canvas.—Dites comment on vit dans votre village, comment on s'occupe, ce qu'on produit, ce qu'on vend, ce qu'on achète.

DÉVELOPPEMENT.—On y vit très heureux dans mon petit village. Nulle part on ne saurait trouver plus de tranquillité qu'ici ; pas de trouble, pas d'agitation, pas d'incidents, jamais d'accidents, la vraie campagne, en un mot.

Point d'inactifs dans mon village : tous les habitants sont occupés au travail de leurs champs. Je dis " de leurs champs, " car presque tous sont propriétaires, sinon d'une grande étendue de terre, au moins d'une petite parcelle qui vient des ancêtres. Point de terrains improductifs, car on fait rendre au sol tout ce qu'il peut donner. Blé, seigle, avoine, orge, betteraves et pommes de terre, voilà ce que l'on récolte, surtout chez nous, et ce qu'on va vendre aux marchés environnants.

Notre village compte plusieurs boutiques qui suffisent aux besoins des habitants. Quand j'aurai cité deux boulangers, trois épiciers, autant de menuisiers et de cordonniers, deux marchands de nouveautés, un bourrelier, la liste des notables commerçants de la localité sera close.

Avec ses goûts modestes, avec les nombreux produits qu'elle récolte dans les jardins ou dans les champs, on conçoit que la population fasse peu d'achats. Quelques fournitures indispensables d'épicerie et de mercerie, des effets d'habillement ou de toilette, un morceau de viande de temps en temps, le mardi ou le samedi, chez le boucher de passage, et c'est tout.

S'il n'y a pas beaucoup de riches dans mon village, on n'y trouve guère de familles misérables ; en travaillant, chacun peut vivre. On n'oserait, malheureusement, en dire autant de tous les villages et surtout de toutes les villes. Tout le monde va à l'église, chacun sert bien le bon Dieu et respecte son curé. Qu'il fait bon de vivre à l'ombre de notre cher clocher !

 COURS MOYEN

EXERCICES DIVERS

I

1° Copier de courtes phrases renfermant avec le verbe être au présent, un nom et un adjectif formant régulièrement leur pluriel.

- 2° Mettre au féminin et au pluriel les adjectifs dérivés de : glace, fourche, pointe, manier, secourir, remarque, sel, sobriété, nation, odeur, rire, printemps, cristal, etc.
- 3° Conjuguer au présent : *entreprendre* une tâche difficile.
- 4° Joindre à un nom masculin, puis à un nom féminin, les adjectifs qui n'ont qu'une forme pour les deux genres : *châtain, chef, grognon, lémoïn, agresseur, dispos, écrivain, médecin, peintre, etc.*
- 5° Qualifier un nom singulier, puis un nom pluriel, avec quelques adjectifs qui n'ont qu'une forme pour les deux nombres : *gris, vieux, épais, heureux, doux, roux, faux, paresseux, peureux, français, délicieux, etc.*

II

1° Placer l'article convenable devant vingt noms dictés ou copiés. — Noms d'armes : fusil, sabres, cuirasse, canons, etc. ; — de meubles : lit, table, chaises, commode, tableaux, etc. ; — la vaisselle : tasses, soucoupes, assiettes, saladier, soupière, etc.

2° Même exercice ; mettre en outre un article contracté, du ou des, devant le second nom. — Drapeau... régiment. — clocher.. village. — couverture.. livre. — bureau.. maître. — arbres... forêts. — fusils... soldats. — chevaux... cavaliers. — galons... caporaux. — brides... chapeaux. etc.

3° Faire remplacer, dans de courtes phrases copiées, le tiret par l'article contracté convenable. — Je vais— jardin. On donne l'avoine— chevaux. Je répondrai— questions. Vous devez l'obéissance— maître, etc.

4° Conjuguer le futur des verbes : *rétrécir, refroidir, applaudir.*

RÉDACTION

Développer le dicton suivant :

Qui a bu boira.

Les mauvaises habitudes ont pour résultat ordinaire d'avilir tellement les âmes dont elles s'emparent que celles-ci ne peuvent plus jamais retrouver assez de force et de volonté pour se vaincre. — Il est très rare que l'on puisse surmonter une passion dominante, résultat d'une longue habitude. Les passions sont des jougs que nous ne pouvons pas secouer facilement ; aussi est-il de la plus haute importance de les dominer dès qu'elles apparaissent.

L'amour du jeu et l'intempérance sont, de toutes les passions, celles dont on se débarrasse avec le plus de peine, car l'occasion de les satisfaire se présente à chaque instant.

Cependant, avec de la foi, de la piété et du courage, on finit toujours par triompher des mauvaises habitudes.

GRAMMAIRE ET DICTÉES

COURS ÉLÉMENTAIRE

LA TORTUE DE MER

Ses pattes sont *aplaties* en forme de *nageoires* et elle ne peut rentrer sa tête sous sa *carapace*. Elle vit dans la mer, non loin des côtes, mais ne vient *guère* à terre qu'au moment de *la ponte*. Elle pond une soixantaine d'œufs, que le soleil fait *éclore*. Ces œufs, de la grosseur de ceux du dindon, sont excellents. C'est sa carapace qui fournit l'*écaille* dont on fabrique des peignes.

EXPLICATIONS

Aplaties (*aplatir* est un des rares verbes en *ap* ne prenant qu'un *p* : de même : *apercevoir, apostropher, apostropher*) : elles sont *aplaties* comme celle du canard. — *Nageoires* : e après le *g* dans la conjugaison de *nager*, lorsque la syllabe qui s'ajoute au radical commence par *a* ou *o*. — *Carapace* : cette espèce de cuirasse très résistante qui recouvre le dos ; le *plastron* se dit de la plaque qui recouvre la poitrine. — *Guère* : pas beaucoup, très peu. — *La ponte* : le temps où elle pond, le même mot désigne l'ensemble des œufs pondus. — *Éclore* : ouvrir de façon que les petits sortent ; se dit

dans le sens d'*ouvrir*, *épanouir*, en parlant des fleurs ; — la conjugaison de *clorre* ? *Écaille* désigne non seulement cette carapace, mais encore les plaques dures qui recouvrent le corps des poissons, des serpents, les pattes des oiseaux, les coquilles de l'huître, de la moule, etc.

EXERCICES

Relever dans la dictée cinq noms, cinq adjectifs. Copier, après conjugaison orale, les formes irrégulières des trois temps de *river* et *clorre*. — Copier des noms de nombre comme *soixantaine* (donner toujours l'adjectif numéral dont il est dérivé : *huitaine*, de *huit*, *neuf*, etc.). — Copie de mots en *ace*, comme *carapace* (*surface*, *audace*, *préface*, *glace*, *populace*, *besace*, *rosace* ; en *asse* : *masse*, *classe*, *lasse*, *chasse*, *cuirasse*, *terrasse*, *crevasse*, *potasse*, etc.).

COURS MOYEN

LES GLACES FLOTTANTES

Les mers *arctiques* sont totalement *congelées* pendant près de deux cent cinquante jours par an. D'immenses masses de *glaces* flottantes s'y rencontrent fréquemment. Leur étendue atteint parfois trente et quarante *lieues*. De *formidables* montagnes de *glace* se détachent des rivages et se précipitent au sein des flots ; elles s'avancent dans les mers voisines, d'où elles descendent vers le sud jusqu'à une distance de deux mille milles de leur point de départ. Leur hauteur au-dessus des mers est de cent cinquante à deux cents mètres. Une teinte sombre répandue dans l'atmosphère, et environnée d'une *brume* lumineuse, *dénote* leur présence au milieu des brouillards.—MURY.

EXPLICATIONS

Arctiques : du nord, celles qui environnent le pôle nord de la terre ; par opposition : *antarctiques*, mers, avoisinant le pôle sud. — *Congelées* : gelées à l'état de glace. — *Glaces* : des amas, des champs composés de glaces, de glaçons soudés ; — *glace* est plus loin au singulier, il désigne la matière dont sont formées les montagnes. — *Lieues* : faire distinguer de l'homonyme ; — la mesure est très variable suivant l'époque, le pays ; aujourd'hui trois milles en longueur. — *Formidables* : énormes, effrayantes par leur masse. — *Mille milles* : les deux mots sont heureusement réunis pour faire observer, avec la différence de leur nature, l'invariabilité de l'adjectif, la variabilité du substantif. *Deux cent cinquante—deux cents* : faire justifier l'orthographe différente de l'adjectif *cent* dans les deux cas. — *Brume* : un brouillard, se dit surtout du brouillard qui s'élève à la surface des eaux. *Dénote* : désigne, indique ; — le sens ordinairement donné aux mots par le préfixe *dé* : *démarquer*, *défaire*, *déranger* ?

EXERCICES

1° Citer les exercices numériques ordinaux correspondant à un certain nombre d'adjectifs cardinaux indiqués.

2° Construire ou copier quelques phrases présentant un cas de variabilité de *cent*, *vingt* ; — le l'invariabilité de ces adjectifs quoique multipliés ; — de l'orthographe accidentelle de *mille*.

3° Conjuguer aux temps simples : *courir* et ses composés.

COURS SUPÉRIEUR

RETOUR DE CHAMPLAIN À QUÉBEC (1633)

En 1633, Champlain quittait de nouveau la France, pour venir *prendre les rênes du pouvoir*. C'est à Québec qu'il vivra encore pendant deux années, à côté de ses chers colons et des sauvages, ses amis, avant que d'aller rendre compte au grand *Maitre* de son administration. Du haut de son petit fort, il voit avec *orgueil* se développer le rameau qu'il a *transplanté* de France. Du côté de Beauport, des maisonnettes de jolie apparence s'élèvent à *proximité* du *manoir* seigneurial. Sur les bords de la rivière Lairet, les jésuites ont fait ériger un modeste couvent, qui sert à la fois de résidence aux religieux et de séminaire aux petits enfants des bois. L'agriculture commence à prendre l'essor ; Robert Giffard et des *immigrants* venus du Perche et de la Normandie, ont déjà grossi le faible *noyau de population* resté au pays après la capitulation de Québec. Près du fort, le petit clocher de Notre-Dame de Recouvrance annonce aux habitants que le vœu du gouverneur a été fidèlement rempli.

N.-E. DIONNE.

(Samuel Champlain. Introduction.)

Explications et exercices.—*prendre les rênes du pouvoir* : Mettez un seul mot qui signifie la même chose ?... *gouverner*. Donnez les homonymes de *rènes* ?... *reine*, féminin de roi ; *raïne*, sorte de grenouille ; *renne*, animal ressemblant à l'original ; *Rennes*, ville de France.—*Maître* : on met une majuscule à tous les mots qui désignent Dieu.—*Orgueil* : signifie *fierté légitime*.—*Transplanté* : planté au delà. Il y a ici une figure souvent employée : la *famille* est comparée à un *arbre*, les *membres* de la famille sont les *ramaux* de l'arbre.—*Proximité* : qualité d'être *proche* ; on pourrait remplacer à *proximité* par ?... *proche* ou mieux par *près*.—*Manoir* : donnez un *synonyme*, un mot équivalent ?... *Château*.—Immigrants : (la racine de ce mot est *migrare*, mot latin qui signifie *s'en aller*) ; au moyen des préfixes *in* (*in*), *dans* ; *é* (*ex*), *hors*, on a fait *immigré* arriver pour se fixer *dans* un pays, et émigrer (*ex*) s'en aller *hors* de son pays.—*Noyau de population* : les *quelques familles* qui en se développant ont formé le peuple canadien.

Indiquez les phrases qui commencent par un complément circonstanciel ?... *En 1633*, *Du haut de son petit fort*, *Du côté de Beauport*, *Sur les bords de la rivière Lairet*, *Près du fort*, . . .

Distiguez les *noms propres* de personnes et les *noms propres* de choses.

Distiguez les *noms communs* de personnes et les *noms communs* de choses.

IMPRESSION D'UN FRANÇAIS EN ARRIVANT EN CANADA

Je ne puis vous dire les *douces* émotions que j'ai *éprouvées* à mon entrée en Canada. Mon rapide passage parmi les froids *Américains* m'avait littéralement gelé le cœur et là langue. Je n'osais plus m'approcher d'un de ces ours de comptoir qui ne répondaient à mes avances que par une sorte de grognement : je sentais qu'il n'y avait aucune espèce d'*aimant* ni de point de jonction entre les *mercantiles pensées* de cette race *additionnante* et *multipliant*, et les fantaisies de ma pauvre nature de voyageur. J'avais fini par me retirer à l'écart, et, malgré mon horreur pour cette *romantique situation*, j'entraîs forcément dans la classe des êtres incompris. Tout à coup, voilà que je retrouve la vive et expressive physionomie de la France, le regard animé, les lèvres riantes. Au lieu de ces *cohortes* de mécaniciens ou de marchands qui naguère me sifflaient comme par grâce ou me cassaient entre leurs dents quelques secs monosyllabes, je rencontre des gens à la *figure ouverte*, qui, apprenant l'arrivée d'un de leurs *compatriotes*, viennent eux-mêmes au-devant de moi, me cherchent avant que j'aie les chercher, me tendent la main, m'offrent affectueusement leurs services. Ma pensée se ravive ; mon cœur se *dilate*. Je commençais à me croire à demi mort. Je suis ressuscité.

NAVIER MARMIER,

(Les États-Unis et le Canada).

Explications et exercices.—*Donnez* : faites donner le masculin et le féminin des adjectifs *bon*, *ce* ; *roux*, *sse* ; *faut*, *sse*.—*Éprouvées* : justifiez l'accord ? le compl. dir. que (émotions) précède.—*Américains* : donnez 3 noms de peuples de chacune des terminaisons *ain*, *ien*, *ais*, *ois* : *Manilobain*, *Africain*, *Cubain* ; *Italien*, *Prussien*, *Canadien* ; *Français*, *Hollandais*, *Écossais* ; *Danois*, *Iroquois*, *Québécois*.—*Aimant* : donnez un équivalent ? *attrait*.—*Mercantiles pensées* : pensées qui ne s'occupe que de commerce, de gain.—*Additionnante, multipliant* : termes ordinairement inusités, employés à dessein par l'auteur pour peindre cette race à part des Américains.—*Romantique situation* : Situation *désagréable, critique, pénible, difficile*, comme on en trouve dans les romans—*cohortes* : terme que les anciens employaient pour désigner un *bataillon*.—*figure ouverte* : sur laquelle on voit le désir de communiquer.—*Compatriotes* : un *patriote* est celui qui aime sa *patrie* ; un *compatriote* est celui qui est de la même patrie qu'un autre. Même remarque sur les mots *cité*, *citoyen*, *concitoyen*.—*se dilate* : s'ouvre, s'étend, se met à l'aise.—Faites rechercher tous les déterminatifs : *articles, adjectifs démonstratifs, possessifs, numéraux* ou *indéfinis*, et indiquer le mot déterminé.—Essayez de faire trouver par les élèves les deux sentiments opposés éprouvés par l'auteur dans les deux pays : En Amérique : ennui, tristesse, exil ; en Canada : plaisir, bonheur, joie du retour au pays.

RECITATION

I

LA FUMÉE ET LA FLAMME

La fumée à la flamme adressait ce discours :
 " Ma mère, par quelle aventure,
 Tenant l'être de vous, suis-je toujours obscure,
 Tandis que vous brillez toujours ?
 — Cette aventure n'est pas neuve,
 Ma fille ; et vous êtes la preuve,
 Lui dit la flamme, qu'ici-bas
 On ne brille en effet que de son propre lustre.
 Aux enfants il ne suffit pas
 D'être sorti d'un père illustre.

F.

LE CANADA

Il est sur le sol d'Amérique
 Un doux pays aimé des cieux,
 Où la nature magnifique
 Prodigue ses dons merveilleux.
 Ce sol, fécondé par la France
 Qui régna sur ses bords fleuris,
 C'est notre amour, notre espérance,
 Canadiens, c'est notre pays.

OCTAVE CRÉMAZIE.

LA SOURCE

Je sais parmi nos bois une claire fontaine
 Fraîche, même à midi, tant son eau souterraine
 Par des canaux cachés au soleil, sous les monts,
 S'est refroidie avant d'entrer en ces vallons,
 Et tant elle a choisi, pour percer la colline,
 Un recoin ombragé de la forêt voisine.
 Ce ruisseau va, revient, fait cent tours, s'amusant
 Tantôt à s'exercer contre un caillou luisant,
 S'il pourra l'entraîner vers des rives nouvelles,
 Et tantôt à courber les herbes moins rebelles.
 Sur leurs fronts chevelus, des tilleuls à l'entour
 Soutiennent dans les airs le poids brillant du jour,
 Et tandis qu'à leurs pieds l'onde se précipite,
 De leurs rameaux unis ils protègent sa fuite.

E. AUGIER.

Grammaire pratique

DES SYNONYMES

On appelle synonymes, des mots différents de forme qui ont à peu près la même signification. Tels sont : *Indolent, négligent, nonchalant, paresseux.* — *Filou, fripon, larçon, voleur.* — *Aïeux, ancêtres, pères.* — *s'amuser, se divertir* etc. Mais ce n'est pas de ces sortes de synonymes qu'il va être question. Ces synonymes sont purement littéraires, et ils relèvent de la rhétorique plutôt que de la grammaire. Nous allons parler des synonymes dits *grammaticaux*, et, par ce mot, nous entendons ceux qui ont trait à une règle de syntaxe, comme *prêt à, près de : autour, alentour ; commencer à, commencer de,* etc.

A—OU (placés entre deux nombres).

A, placé entre deux nombres, laisse supposer une quantité intermédiaire, soit entière, soit fractionnaire : *L'ingt à trente* personnes (est peut-être vingt-deux, vingt-cinq, etc.) *Cinq à six kilomètres* (c'est peut-être cinq kilomètres et demie, deux tiers, trois quarts, etc.).

OU s'emploie dans le même cas quand le sens indique que, si ce n'est pas le premier nombre, c'est nécessairement ou vraisemblablement le second, sans que l'esprit doive s'arrêter sur une quantité intermédiaire : *Cinq OU six* personnes. Un pain de deux *OU* de quatre livres.

ABAISSER—BAISSER

BAISSER se dit des choses qu'on place plus bas, et s'emploie au propre : *on BAISSÉ les yeux.*

ABAISSER se dit des choses faites pour en couvrir d'autres, mais qui, étant relevées, les laissent à découvert : *on ABAISSE les paupières.*

Dans le sens de *humilier*, ou de *se mettre à la portée de quelqu'un*, c'est-à-dire au figuré, on fait toujours usage de *abaisser*.

Sciences usuelles

L'HOMME (1)

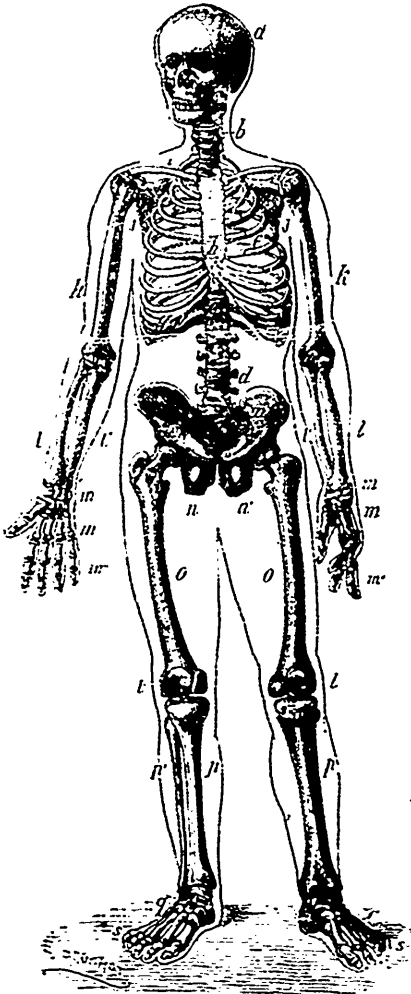
LES OS

1.—LES OS.—Si on appuie la main sur le bras, sur la jambe, sur la tête, on sent une grande résistance, c'est que nous avons dans notre corps des parties dures qu'on appelle les os.

2.—LE SQUELETTE.—La figure 1 représente le *squelette* de l'homme, c'est-à-dire l'ensemble de tous les os du corps humain.

3.—OS DE LA TÊTE; COLONNE VERTÉBRALE.—1° On distingue dans le squelette les os de la tête; ceux qui sont en avant de la tête sont les os de la face, ceux qui sont en arrière sont les os du crâne (a. fig. 1).

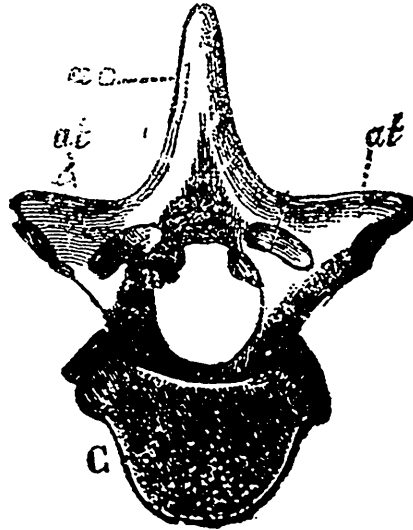
(1) Pour ce qui précède, voir les livraisons de décembre, janvier, février et mars de l'année dernière.



(Fig. 1.)

Fig. 1.—Squelette de l'homme : *a*, crâne ; *b*, région cervicale ; *c*, région dorsale ; *d*, région lombaire ; *i*, clavicule ; *j*, omoplate ; *f*, côtes ; *h*, sternum ; *k*, humérus ; *g*, fausses côtes ; *n*, os iliaques ; *u*, ischions ; *l*, radius ; *l'*, cubitus ; *c*, sacrum ; *m*, carpe ; *m'*, métacarpe ; *m''*, métacarpe ; *m'''*, phalanges ; *o*, fémur ; *l*, rotule ; *p*, tibia ; *p'*, péroné ; *q*, tarse ; *r*, métatarses ; *s*, phalanges.

La tête est supportée par une longue colonne d'os placés les uns à la suite des autres : c'est la *colonne vertébrale*. Ce nom vient de ce que chacun des os qui forment cette colonne se nomme une *vertèbre*. En passant la main sur le dos d'un chien, on sent très bien les vertèbres successives. La colonne vertébrale comprend la région cervicale, (C. fig. 2), la région dorsale, (c. fig. 1) et la région lombaire, (d fig. 1.)



(Fig. 2.)

2°—Une vertèbre (fig. 2), est un os troué au milieu qui porte en avant une partie pleine C, en arrière et sur les côtés trois prolongements (ae, at, at, fig. 2.) Ce sont les vertèbres empilées les unes sur les autres, au nombre de 24, dont l'ensemble forme la colonne vertébrale.

(d'après A. SEIGNETTE.)

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre. donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

Dites : 5 et 1 ? R. 6.—et 2 ? R. 8.—et 3 ? R. 11.—et 4 ? R. 15.—et 5 ? R. 20.—et 6 ? R. 26, et 7 ? R. 33.—et 8 ? R. 41.—et 9 ? R. 50.—et 10 ? R. 60.—et 11 ? R. 71.—et 12 ? R. 83.

Dites : 5 et 2 ? R. 7, — et 3 ? R. 10, — et 4 ? R. 14, — et 5 ? R. 19, — et 6 ? R. 25, — et 7 ? R. 32, — et 8 ? R. 40, — et 9 ? R. 49, — et 10 ? R. 59, — et 11 ? R. 70, — et 12 ? R. 82.

1° Guillaume a \$975 ; après avoir donné une partie de cette somme aux pauvres il lui reste \$654 ; combien a-t-il donné aux pauvres ? Rép. 321.

2° Quel nombre faut-il retrancher de 743 pour que le reste soit 231 ? Rép. 512.

3° Un marchand a de l'argent dans 4 banques : \$234 dans la 1^{re}, \$758 dans la 2^e, \$916 dans la 3^e et \$545 dans la 4^e ; s'il dépense \$1234, combien lui reste-t-il ? Rép. \$1219.

4° De la somme de 957, 548, 832 et 671 retranchez 2479.

5° Joseph reçoit \$52.50 par mois, quelle somme aura-t-il reçu au bout de 4 ans et 3 mois ? Rép. \$2677.50.

6° Si une ardoise coûte 9 cts, combien pourrai-je acheter d'ardoises avec \$25.83 ? Rép. 287.

FRACTIONS

1. Un cultivateur possède une terre de $48\frac{5}{8}$ acres, il en achète une autre de $73\frac{1}{3}$; combien a-t-il d'acres en tout ? Rép. $122\frac{13}{24}$.

(Se rappeler qu'on doit additionner les fractions d'abord, puis les nombres entiers).

2. Un cultivateur possède une terre de $59\frac{2}{3}$ acres, il en vend $23\frac{2}{3}$; combien lui reste-t-il ? Rép. $36\frac{1}{3}$.

(Se rappeler qu'on doit soustraire les fractions d'abord, puis les nombres entiers).

MULTIPLICATION

Afin que ce que nous avons à dire sur l'enseignement de la multiplication des fractions forme un tout complet dans le volume de l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE qui commence avec ce numéro, nous résolvons ici ce qui a paru dans les numéros de mai et de juin dernier.

38° Un crayon et un crayon, combien ? Rép. 2 crayons.

39° 2 fois un crayon, combien ? Rép. 2 crayons.

40° Une demie ($\frac{1}{2}$) et une demie ($\frac{1}{2}$), combien ? Rép. 2 demies ($\frac{2}{2}$) ou encore un entier.

41° 2 fois $\frac{1}{2}$? Rép. 2 demies $\frac{2}{2}$.

42° Un crayon et un crayon et un crayon, combien ? Rép. 3 crayons.

43° 3 fois un crayon ? Rép. 3 crayons.

44° $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$? $\frac{3}{2}$ ou $1\frac{1}{2}$.

45° 3 fois $\frac{1}{2}$? $\frac{3}{2}$ ou $1\frac{1}{2}$.

46° $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{3}$, combien ? Rép. $\frac{2}{3}$.

47° 2 fois $\frac{1}{3}$? Rép. $\frac{2}{3}$.

48° $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{3}$, combien ? Rép. $\frac{3}{3}$ ou 1 entier.

49° 3 fois $\frac{1}{3}$? Rép. $\frac{3}{3}$ ou 1 entier.

50° $\frac{1}{3} + \frac{1}{3} + \frac{1}{3} + \frac{1}{3}$, combien ? Rép. $\frac{4}{3}$ ou $1\frac{1}{3}$.

51° 4 fois $\frac{1}{3}$? Rép. $\frac{4}{3}$ ou $1\frac{1}{3}$.

52° 3 fois $\frac{1}{4}$? Rép. $\frac{3}{4}$.

53° 2 fois $\frac{1}{5}$? Rép. $\frac{2}{5}$. — 3 fois $\frac{1}{5}$? Rép. $\frac{3}{5}$. — 4 fois $\frac{1}{5}$? Rép. $\frac{4}{5}$. Etc.

54° 2 crayons et 2 crayons et 2 crayons ? Rép. 6 crayons.

55° 3 fois 2 crayons ? Rép. 6 crayons.

56° $\frac{2}{3}$ et $\frac{2}{3}$ et $\frac{2}{3}$? Rép. $\frac{6}{3}$.

57° 3 fois $\frac{2}{3}$? Rép. $\frac{6}{3}$.

58° $\frac{1}{7}$ et $\frac{1}{7}$ et $\frac{1}{7}$? Rép. $\frac{3}{7}$ ou $2\frac{1}{7}$.

59° 3 fois $\frac{1}{7}$? Rép. $\frac{3}{7}$ ou $2\frac{1}{7}$.

Lorsque les élèves comprennent que la multiplication n'est qu'une manière abrégée d'additionner, on leur demande d'énoncer eux-mêmes la règle à suivre dans la multiplication d'une fraction par un nombre entier. Ils n'éprouvent aucune difficulté à la trouver. **Règle.** Pour multiplier une *fraction* par un nombre *entier*, on multiplie le *numérateur* seul par le nombre *entier*, sans changer le *dénominateur*.

Exercices.— $\frac{5}{6} \times 7$.— $\frac{3}{4} \times 5$.— $\frac{2}{3} \times 4$.— $\frac{3}{5} \times 7$.

PERCENTAGE

1. Un homme achète des titres de rente à 95 ; chaque titre lui rapporte \$3.50 par année ; à quel taux d'intérêt son argent se trouve-t-il placé ?

SOLUTION

Si \$95 lui rapportent \$3.50, que lui rapportera \$1 ? Rép. $\frac{1}{95}$ de \$3.50, ou $3.50 \div 95 =$ Rép. 3.68 %.

2. Un homme achète des titres de rente à 102 ; chaque titre lui rapporte \$4 par année ; à quel taux d'intérêt son argent est-il placé.

SOLUTION

Si \$102 lui rapportent \$4, que lui rapportera \$1 ? Rép. de \$4 ou $4 \div 102 =$ Rép. \$3.92.

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

Solution d'une équation du 1er degré ; (a), à une inconnue ; (b) à deux inconnues :

27° Jacques a 3 fois autant de pêches que Jean, et ensemble ils ont 48 pêches, — combien ont-ils chacun ?

Solution à une inconnue

3x, Jacques, x, Jean

$$3x + x = 48$$

$$4x = 48$$

$$x = 12$$

$$3x = 36$$

Solution à deux inconnues

x Jacques ; — y Jean

$$x + y = 48 ; \text{ et } x = 3y \text{ et } x - 3y = 0$$

$$x + y = 48$$

$$x - 3y = 0$$

Il est évident que la soustraction membre à membre fera disparaître x, qu'on aura $4y = 48$.

NOTE.—Les élèves ont souvent beaucoup de difficulté à comprendre la soustraction des quantités négatives. Ainsi ils diront comment se fait-il qu'en soustrayant $-3y$ de y le reste soit $+4y$.

1ère Rép. La quantité y est la même chose que $y + 3y - 3y$, si l'on retranche $-3y$ de y ou encore de son équivalent $y + 3y - 3y$ il reste $y + 3y$ ou $4y$.

2e Rép. $+3y$ et $-3y$ sont des quantités contraires. Si d'une quantité quelconque on retranche $+3y$, le reste ou la différence doit être plus petit que le nombre primitif ; si au lieu de $+3y$ on retranche $-3y$, $-3y$ étant le contraire de $+3y$ doit produire un effet contraire et la réponse au lieu d'être plus petite doit être plus grande. C'est ce qui arrive dans le cas présent ; On soustrait $-3y$ de y et la réponse est $4y$. Ceci explique la règle qui dit que ; *Pour effectuer une soustraction algébrique, il faut changer les signes de la quantité à soustraire.*

$$\begin{aligned} 4 \text{ } r &= 48 \\ r &= 12 \\ \text{et } r &= 3 \text{ } p, \text{ donc } r = 36. \end{aligned}$$

Cette manière de résoudre une équation à deux inconnues s'appelle : *Elimination par réduction*.

Premiers éléments de Géométrie pratique

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

NOTE. *En enseignant la géométrie et le mesurage à chaque problème, faites ou faites faire la fi-ure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.*

1° Une chambre carrée a 12 pieds de longueur; combien de verges de tapis d'une verge de largeur faut-il acheter pour couvrir le plancher? Quel est, en verges, le périmètre du plancher?

Solution

$12 \times 12 = 144$ la superficie du plancher. Chaque verge de tapis couvrira 9 pieds; donc il faut acheter autant de verges de tapis que 9 pds. sont contenus de fois dans 144, c'est-à-dire $144 \div 9 = 16$ Rép. Le périmètre du plancher est $4 \times 12 \div 3 = 16$.

2° Combien d'acres dans un terrain carré qui a 80 perches de côté? Quel est le périmètre de ce terrain?

Solution

$120 \times 120 = 14400$ la superficie du champ en perches.

Dans un acre il y a 160 perches, donc il y a autant d'acres que 160 sont contenus de fois en 14400, c'est-à-dire $14400 \div 160 = 90$ acres Rép.

Le périmètre du terrain est $4 \times 120 = 480$ perches, Rép.

3° La superficie d'une chambre carrée est de 64 pieds; quel en est le côté—quel en est le périmètre.

Le côté 8 pieds. Le périmètre $4 \times 8 = 32$.

4° Quel est le côté d'un carré dont la superficie est 121 pouces? — Quel en est le périmètre?

Rép. Côté, 11 pouces,—périmètre, 44.

LANGUE ANGLAISE

LESSON NINETEENTH

REVIEW

Say to the pupils: Write something about a daisy: *A beautiful daisy grows in the field.*

1. How many words are there in: *A beautiful daisy grows in the field.* **Ans.** Seven words.

2. What do these seven words form? **Ans.** They form a sentence.

3. What is a sentence? **Ans.** A sentence is a number of words joined together that make sense.

4. In the sentence: *A beautiful daisy grows in the field*, what is spoken of? **Ans.** *A beautiful daisy.*

5. What are these words: *A beautiful daisy*, called? **Ans.** They are called the *subject* of the sentence.

6. What is the subject of a sentence? **Ans.** The part of a sentence which tells what person or thing is spoken of is called the subject of the sentence.

7. What is the principal word in the subject of the sentence: *A beautiful daisy grows in the field*? **Ans.** *Daisy.*

8. What is the principal word in the subject called? **Ans.** The principal word in the subject is called the **bare subject**. *Daisy* is the *bare subject* of the above sentence.

9. What do the bare subject with all the words that belong to it form? **Ans.** The bare subject with all the words that belong to it form the **complete subject**. *A beautiful daisy* is the *complete subject* in the preceding sentence.

10. What is said of: *A beautiful daisy*? **Ans.** *Grows in the field*.

11. What are these words: *Grows in the field* called? **Ans.** They are called the **predicate** of the sentence.

12. What is the predicate of a sentence? **Ans.** The predicate is that part of a sentence which tells something about the subject.

13. What is the principal word in the predicate: *grows in the field*? **Ans.** *Grows*.

14. What is the principal word in the predicate called? **Ans.** The principal word in the predicate is called the **bare predicate**. *Grows* is the *bare predicate* in the preceding sentence.

15. What do the bare predicate with all the words that belong to it form? **Ans.** They form the **complete predicate**; *Grows in the field* is the *complete predicate* in the preceding sentence.

Résumé.—A SENTENCE IS A NUMBER OF WORDS JOINED TOGETHER THAT MAKE SENSE. A SENTENCE IS COMPOSED OF TWO PARTS: A SUBJECT AND A PREDICATE.—THE SUBJECT TELLS WHAT IS SPOKEN ABOUT,—THE PREDICATE TELLS WHAT IS SAID ABOUT THE SUBJECT. THE SUBJECT AND PREDICATE ARE GENERALLY COMPOSED EACH OF TWO PARTS: THE PRINCIPAL WORD IN THE SUBJECT IS THE BARE SUBJECT; THE PRINCIPAL WORD IN THE PREDICATE IS THE BARE PREDICATE.—THE BARE SUBJECT WITH THE WORDS THAT BELONG TO IT FORM THE COMPLETE SUBJECT;—THE BARE PREDICATE WITH THE WORDS THAT BELONG TO IT FORM THE COMPLETE PREDICATE.

Exercise.—Write the following sentences twice; the 1st time draw a single line under each complete subject, a double line under each complete predicate. The 2nd time draw a single line under each bare subject, a double line under each bare predicate.—The scent of fresh clover comes from the fields.—Along the streets the lights are gleaming.—The fields are bright with flowers. Idleness is the mother of many vices. The sun burnt reapers were cutting down the golden grain.—The tired soldier travelled many miles.

DICTATION

THE OX AND THE FROG

An ox drinking at a pool *chanced to set his foot* on a young frog and *crushed* him to death.

His brothers and sisters, who were *playing* near, ran *at once* to tell their mother what had *happened*. "A very *huge beast*, with *four great feet*, came to the pool, and crushed him to death in an *instant*, with his hard, *cloven heel*."

The old Frog was very *vain*. She was *rather large*, as Frogs go, and gave herself airs *on account* of it. "Was the *cruel* beast so very large?" She said "How big?"

"Oh!" said the young Frogs. "It was a monster!"

"Was it as big as this?" she said, blowing and puffing herself out.

"Oh, much *bigger*," replied the young Frogs.

"As big as this, then?" she added, puffing and blowing with all her *might*.

"*A great deal bigger*," they answered.

"Well, was it so big?"

"Oh, mother!" cried the Frogs; "*pray* do not *try* to be as big. If you were to *puff* till you burst, you could not make yourself half so big as the creature we tell you of."

But the *silly* old Frog would not give up. She *tried* again to puff herself out, saying, "as big as"—but she did indeed burst.

Moral.—It is useless to attempt what is impossible.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut altéré.

Chanced to, accidentally.—*Set, put or placed*.—*Foot*, hoof.—*Crushed*, squeezed.—*Playing*, amusing themselves.—*At once*, immediately.—*Happened*, taken place.—*Huge*, large.—*Beast*, animal.—*Great*, big.—*Feet*, hoofs.—*Instant*, moment.—*Cloven*, split.—*Vain*, proud.—*Rather*, somewhat.—*Large*, big.—*On account*, because.—*Cruel*, wicked.—*Said*, asked.—*Said*, exclaimed.—*Bigger*, larger.—*Replied*, answered.—*Might*, strength.—*A great deal*, very much.—*Answered*, replied.—*Cried*, said.—*Pray*, please.—*Try*, attempt.—*Puff*, blow.—*Silly*, foolish.—*Up*, in.—*Tried*, endeavored.

RECITATION

DEATH'S SEASONS

1. Leaves have their time to fall,
And flowers to wither at the north (1) wind's breath,
And stars to set,—but all,
Thou hast *all* seasons for thine own, O Death !
2. Day is for mortal care ;
Eye for glad meetings round the joyous hearth ;
Night for the dreams of sleep, the voice of prayer ;
But all for thee, thou mightiest of the earth.
3. We know when moons shall wane (2)
When summer birds from far shall cross the sea, (3)
When autumn's hue shall tinge the golden grain,
But who shall teach us when to look for thee ?
4. Is it when spring's first gale. (4)
Comes forth to whisper where the violets lie ?
Is it when roses in our path grow pale ?
They have *one season*—*all* are ours to die !
5. Thou art where billows foam,
Thou art where music melts upon the air ;
Thou art around us in our peaceful home,
And the word calls us forth—and thou art there.
6. Thou art where friend meets friend,
Beneath the shadow of the elm to rest—
Thou art where foe meets foe, and trumpets rend (5).
The skies, and swords beat down the princely crest (6).
7. Leaves have their time to fall,
And flowers to wither at the north wind's breath,
And stars to set,— but all,
Thou hast *all* seasons for thine own, O Death !

F. HEMANS.

1. Why is the north wind specially mentioned.
2. **Wane**, grow less.
3. Name any birds that do this.
4. **Gale**, usually means a great storm ; but here nothing more than a gentle breeze.
What word in the next line shows us that "gale" cannot here mean "a strong wind" ?
5. **Rend**, tear in two.
6. **Crest**, here means *helmet*.

TENUE DES LIVRES

EXERCICES SUR LE COMPTE D'EFFETS À RECEVOIR.—15. Ex.—1. J'ai en commençant le billet de Jos. Miller, à mon ordre, \$84.—2. Reçu paiement du billet de Jos. Miller à mon ordre, \$84.—3. Vendu à Ed. Bernard, sur son billet, mdises, \$21.—4. Vendu à B. Léonard, sur son billet, mdises, \$110.50.—5. Vendu à Art. Pigeon, sur son billet, mdises, \$237.—6. Acheté de E. Jacques, mdises, \$237 ; donné en paiement le billet de Art. Pigeon, à mon ordre, \$237.—7. Vendu à Alf. Pagé, sur son billet, mdises, \$45.—8. Donné en paiement de trois mois de loyer du magasin, le billet de Ed. Bernard, \$21.—9. Reçu paiement du billet de Alf. Pagé.

QUESTIONS SUR L'EXERCICE 15. — 1 Dans quels comptes faut-il inscrire le 1er item ? — 2. De quel côté du compte d'*Effets à recevoir* faut-il inscrire le 1er item et pourquoi ? — 3 Dans quels comptes faut-il inscrire le 2e item ? — 4 De quel côté du compte d'*Effets à recevoir* et pourquoi ? Ainsi de suite pour les autres items. — . . . 19. Quel est le montant total des *effets à recevoir* reçus ? — 20. Quel est le montant total des *effets à recevoir* dont j'ai disposé d'une manière quelconque ? — 21. Ai-je disposé de tous les *effets à recevoir* reçus ? — 22. Quel est le côté du compte d'effets à recevoir qui présente le plus fort total ? — 23. De combien est l'excédant ? — 24. L'excédant, est-ce une somme que je dois ou une somme qui m'est due ? — 25. L'excédant forme-t-il partie de l'actif ou du passif ?

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ (1)

DE LA NATURE ET DES ATTRIBUTS DE DIEU

Dieu existe !

Mais, répondent les incrédules de toutes les nuances, cela est bien possible, il serait même fort étrange que rien de réel ne correspondît au nom de la divinité qui se trouve sur toutes les lèvres. Seulement, une chose nous inquiète : on est loin d'être fixé sur la nature du créateur et maître de toutes choses. Les notions de la divinité à travers les siècles et chez les différents peuples ont été d'une inconcevable variété : matériel et multiple chez les soi-disant payens, spirituel et unique chez les juifs et les chrétiens, embrassant dans son être l'univers entier pour se confondre avec lui ou se rapetissant aux limites restreintes d'un crocodile ou d'un éléphant voir même d'un serpent ! Dieu a été le jouet de toutes les imaginations, et, comme l'affirme Bossuet, aux yeux des peuples affolés en quête de religion : " Tout était Dieu excepté Dieu lui-même !

Conclusion : Avant de lui adresser nos hommages, nous désirons savoir ce qu'il faut penser de Dieu.

(1) Écrit spécialement pour *L'Enseignement Primaire*.

Allons ! braves gens, votre désir est légitime et, pour peu que vous nous en donniez le temps, nous allons le satisfaire. Seulement vous me permettez de négliger les doctrines monstrueuses et subversives du panthéisme, qui s'imaginent voir Dieu dans l'insecte qui bourdonne aussi bien que dans les plus grandes sphères de la voûte des cieux. Je conseille tout simplement aux défenseurs de cet athétisme déguisé, de méditer pendant un quart d'heure le principe philosophique : " Actiones sunt personarum ", cela leur remettra peut-être en mémoire l'incommunicable personnalité divine.

J'aborde de suite la question fondamentale, et, me plaçant en face du matérialisme, je proclame que Dieu créateur de toutes choses, y compris la matière, est un très pur esprit absolument exempt de toute composition. La matière a certainement son importance dans le commerce et l'industrie, surtout chez certains peuples où le dieu dollar joue un rôle prédominant. Quoi qu'il en soit, le métaphysicien, qui apprécie les choses par leur nature et non par la somme des jouissances qu'elles donnent aux appétits grossiers, l'a bien vite rejetée du sein de la divinité ; d'abord, à cause de son imperfection, car elle n'est rien par elle-même si ce n'est une certaine possibilité de devenir quelque chose ; et ensuite, à cause de sa composition, dans les corps, de parties intégrales ou essentielles. Cette dernière condition de la matière corporelle l'empêche d'être première dans l'ordre de l'existence ; le composé est, en effet, toujours postérieur à ses parties.

Or, Dieu, comme il appert par les preuves de son existence, est tout à fait premier, rien en lui ne vient en second lieu ; autrement il lui faudrait renoncer à son titre de premier moteur universel, qui en fait un acte pur, et de cause première, qui exclut de son être tout ce qui est effet.

Conclusion : Dieu est immatériel et, comme il subsiste par lui-même, il doit être spirituel.

Arrière donc, innombrable armée d'êtres gracieux ou terribles qui, pendant des siècles, sous forme d'hommes, d'animaux ou de plantes, sous des noms d'astres, de fleuves et de mers, avez recueilli, les suprêmes honneurs de la divinité ! Votre règne dû à l'ignorance et à la dépravation est maintenant fini, au moins dans la partie du monde civilisé.

Le véritable Dieu n'a rien qui vous ressemble. Seuls l'ange et l'homme nous offrent de lui une imparfaite image par la spiritualité, l'un de sa nature, l'autre de son âme et par leurs communes opérations qui se rapportent au vrai et au bien universel.

Cependant, quelle incommensurable distance les sépare l'un et l'autre de la très simple et très parfaite nature divine !

Je ne parle pas de l'âme humaine qui tient le bas de l'échelle dans le monde spirituel et qui, enchaînée à la matière, se traîne péniblement dans le chemin conduisant à la vérité ; je fais surtout allusion à la nature angélique, si parfaite pourtant, et toute resplendissante des lumières de la vérité infuse.

Les chérubins, en effet, ou les séraphins qui sont les premiers des esprits célestes à recevoir les rayons éblouissants que projette de son trône le divin soleil du justice, ne peuvent toutefois éviter une terrible distinction qui s'établit entre la lumière reçue et leur intelligence illuminée.

Il y a plus, ces merveilles de la création spirituelle, que nous pouvons comparer à de magnifiques globes de cristal qui ne sont radieux que d'un

éclat emprunté à l'astre du jour, n'ont pas même à se glorifier de leur existence indestructible et immortelle.

L'implacable distinction que nous avons observée en elles, entre la puissance et l'opération, revient avec plus de force encore se placer entre leur essence et leur existence. Car, si, me reportant avant la création, je plonge mon regard dans l'intellect divin, j'y vois leur essence imprimée, se confondant avec l'essence même de Dieu, quand ces nobles créatures étaient encore plongées dans les sombres abîmes du néant.

Le Dieu spirituel, qui ravit déjà notre admiration malgré la faible connaissance que nous avons de lui ne connaît pas ces distinctions reposant sur des compositions qui sont à l'extrême limite de la divisibilité.

Il est simple dans son essence et dans son être. Tout ce qui est en lui est lui-même et rien de ce que nous lui attribuons ne saurait se distinguer de sa nature qui est à la fois acte, puissance, essence et existence. C'est l'acte pur en un mot et l'être subsistant par essence.

Amis lecteurs, nous voilà parvenus au point culminant de notre étude sur Dieu. Mais comment soutenir l'éclat éblouissant d'une telle splendeur d'être ? notre intelligence accoutumée aux choses mesquines qui nous entourent, se voit obligée de partager l'indivisible nature divine et de lui prêter nos propres perfections en les amplifiant, afin de ne pas être totalement éblouie, aveuglée et frappée d'impuissance par son incomparable grandeur. C'est ainsi que nous allons dire quelques mots des attributs divins.

Les qualités que l'on observe dans les êtres créés sont multiples. Elles semblent tantôt rayonner autour de leur nature pour la modifier sans l'altérer ; et tantôt s'identifier avec elle pour nous la montrer sous différents points de vue dans ses rapports avec le temps, l'espace, le nombre ou l'appétit.

Ce rayonnement complet de l'essence par les notes ou qualités accidentelles se traduit dans les êtres créés par la perfection. Une chose est parfaite, en effet, quand elle a tout le bien qu'elle doit avoir. C'est ce que signifie le mot parfait, c'est-à-dire totalement fait.

Dieu est parfait puisqu'il est acte pur et qu'il exclut de son être toute puissance, c'est-à-dire toute possibilité de devenir autre chose. S'il était principe matériel de l'univers comme le prétendent les matérialistes, nous ne pourrions nous empêcher de reconnaître en Dieu une souveraine imperfection ; mais il est principe actif, cause efficiente de tout ce qui est ; pourrait-il alors ne pas être totalement en acte ou parfait ?

Il est, du reste, le type de la souveraine perfection dont les êtres plus ou moins parfaits de l'univers ne sont que les notes affaiblies ou l'incomplète reproduction.

C'est aussi dans sa vertu créatrice que nous retrouvons virtuellement et d'une manière suréminente tout ce qui fait la beauté, la vertu ou la splendeur de la création.

O Dieu ! je comprends maintenant la vérité des paroles de l'apôtre " *Coeli enerrant gloriam Dei.* "

Le monde entier n'est qu'un vaste miroir, un livre d'une éloquence surhumaine, où je contemple, où est inscrite en lettres d'or votre souveraine et incomparable perfection. Je devrais me prosterner de suite à vos pieds pour vous rendre mes hommages, mais il me tarde de savoir ce que vous êtes par rapport à mon cœur, afin de pouvoir vous accorder de suite son amour.

Dieu est souverainement bon, c'est ce que proclame la voix populaire qui qualifie l'être suprême du titre de *Bon Dieu*. C'est aussi ce que vous enseigne la saine philosophie.

Car en Dieu se trouve le terme de tous les désirs, l'objet souverainement convoité de tous les appétits.

L'humble caillou foulé aux pieds sur la voie publique, les plantes du vallon, l'animal privé de raison, l'homme et l'ange, tous en poursuivant leur propre perfectionnement désirent le divin exemplaire qui, en Dieu, représente leur propre nature.

D'où il résulte que Dieu est souverainement désirable, ce qui est le caractère de la bonté. *Bonum et appetibile*.

Je ne m'étonne plus que le bonheur des chrétiens qui a Dieu pour objet dans le ciel soit à leurs yeux incomparablement supérieur à toutes les jouissances d'ici-bas, et, que pour l'obtenir, ils s'imposent de si grands sacrifices ; ceci est d'autant plus raisonnable de leur part, que cet être si bon qu'on appelle Dieu n'a rien à redouter des injures du temps.

Car il est éternel.

L'éternité ne saurait se concevoir sans immobilité : C'est la possession parfaite, interminable, et toute à la fois, de la vie. (*Interminabilis vita tota simul et perfecta possessio*).

Or, Dieu est immobile dans son être comme il l'est dans ses actes. Rien en lui ne varie : Toujours immuable, il voit se dérouler devant ses yeux ce fleuve impétueux, irrésistible, qu'on appelle le temps où sont entraînées les créatures matérielles sujettes aux changements.

Incréé du reste, puisqu'il est première cause, il n'a pas à craindre d'une influence externe une destruction qui répugne à sa nature simple et spirituelle.

Véritablement, il faut bien l'avouer, au grand déplaisir peut-être des incrédules, Dieu est un être à part.

Ces messieurs de la libre-pensée sont immenses par leur orgueil et leur prétention. Leur science, basée sur l'expérience, est sans contredit la merveille de tous les siècles passés présents et-futurs. Renan n'a pas d'égal et ses disciples seuls, suivant une loi de progressive de la bêtise humaine, pourront le surpasser. Toutefois, quand mon esprit se fixe sur Dieu, sans pâlir mon admiration pour ces géants de l'intelligence et je suis forcé de reconnaître qu'ils ne sont après tout que néant.

"Dieu seul est grand," disait Massillon, en face d'une tombe royale. Dieu seul est infini, répètent des milliers de créatures sorties de ses mains.

Infini ! Ce mot réveille en notre esprit quelque chose qui le dépasse. Qui, reculer sans cesse les limites pour n'arriver jamais à aucun terme ! . . .

Des astronomes, comme Flammarion, ont soutenu l'infini des espaces sidérales. Ils n'ont pas songé, les malheureux, que l'espace comme le nombre requièrent nécessairement des bornes quand on les applique à quelque chose de réel.

Il n'en est pas ainsi de Dieu ; son être est illimité, puisqu'il est acte pur.

Si l'on examine, en effet, les bornes ordinaires des choses créées, on s'aperçoit qu'elles procèdent de la matière quantitative plus ou moins étendue, ou de la forme spécifique qui reçoit l'être en le limitant. Retranchons la

matière, et nous aurons une forme ou nature illimitée en tant que nature ; mais, si par un dernier effort, nous faisons de l'être, l'essence même d'une chose, nous lui enlevons alors ses dernières limites et nous restons avec l'infini ou l'être sans restriction.

C'est bien le cas de Dieu, inutile de le répéter ; on l'appelle pour cela l'infiniment grand, l'infiniment puissant, etc.

Tout en lui est océan sans rivage, puisque tout se confond avec son être véritablement sans limites.

L'immensité de Dieu, qui met l'être divin en regard avec le lieu, n'est que la conséquence de son omniscience, à laquelle rien n'est caché, et de son action toute puissante et universelle qui produit, conserve et meut dans leurs opérations des milliers d'êtres qui peuplent l'espace.

Dieu embrasse le lieu comme le temps sans en être mesuré. Son immensité, comme son éternité, indivisible et immobile, pénètre tout ; elle plane au milieu des astres, soutient l'humble brin d'herbe, et, quand on l'interroge du fond des enfers ou dans la splendeur des cieux, elle répond : "*Adsum*" me voici.

Maintenant, ô mon Dieu, nous voilà fixés sur plusieurs de vos divins attributs, permettez-nous une dernière question : Dites-nous ce que vous êtes en rapport avec le nombre ?—"*Domínus Deus noster Deus unus est*".

La réponse n'a pas tardé, mais, comme on ne vous croit pas sur parole, je suis forcé d'apporter à l'appui de votre témoignage les pauvres raisonnements de la raison.

Dieu est l'être subsistant par essence et il doit avoir par conséquent la plénitude de l'être.

Tout ce qui vient lui retrancher la moindre parcelle d'entité lui enlève sa divinité.

Les créatures qui subsistent en dehors de Dieu lui sont redevables de leur existence qui n'est que la participation de l'être divin, et Dieu ne cesse pas d'être Dieu parce qu'il est créateur.

Mais un autre Dieu incréé et indépendant dans son être de notre créateur, serait quelque chose que notre Dieu ne serait en aucune façon.

C'est pourquoi il faut de deux choses l'une, ou n'avoir qu'un Dieu ou n'en admettre aucun. Or, comme la divinité s'affirme de bien des manières et qu'elle nous est jusqu'à un certain point connue, nous préférons éconduire poliment de l'olympé les dieux immortels du polyteisme pour conserver à Jéovah, seul et unique, l'hommage de notre admiration en attendant que la religion vienne nous prescrire à son sujet d'autres devoirs.

D. M. A. MAGNAN, Ptre

SCIENCE SOCIALE

ÉCONOMIE POLITIQUE

IÈRE LEÇON

 SON OBJET (1)

L'économie politique, qu'on a définie la science des richesses, a pour objet l'étude de *la production* et de *la consommation* des richesses, c'est-à-dire des moyens propres à développer l'industrie et le commerce de la nation, et augmenter par là les ressources et le bien-être général.

Deux éléments contribuent à la production des richesses : *la matière première et le travail*.

Par matière première on entend les produits que la nature met à la disposition de l'homme, à quelque règne qu'ils appartiennent ; le minerai de fer, la laine des troupeaux, le chanvre, les différentes espèces d'arbres et leurs diverses essences constituent des matières premières.

Ces différents produits resteraient inutiles sans l'intervention du travail et de l'industrie, qui les transforme ; ou du moins l'homme ne pourrait les employer qu'à la satisfaction grossière de ses besoins les plus pressants ; avec le bois il alimenterait son foyer ; avec les peaux brutes des animaux il garantirait ses membres contre le froid. Le travail est donc nécessaire. Non seulement il a été imposé à l'homme en punition de la faute de notre premier père, mais la raison même en démontre la nécessité : nulle moisson ne pousse sans travail ; la laine pour se changer en vêtement doit être filée et tissée ; le minerai ne devient fer ou acier qu'après avoir passé par les hauts fourneaux. Le travail, loin d'abaisser l'homme, ne peut que l'honorer puisqu'il est l'accomplissement d'un devoir, la soumission à un ordre divin, et qu'il favorise le progrès et la civilisation, c'est-à-dire qu'il contribue au développement de la valeur morale et intellectuelle de l'humanité.

Après la production vient la consommation des richesses ; on désigne par ce terme toutes les manières quelles qu'elles soient, d'utiliser les produits du travail. La production et la consommation sont dans un rapport intime. Quand la première cesse d'être en proportion directe de la seconde, quand un pays ou une industrie ne peut vendre ses produits, la production diminue insensiblement, le travail languit, les capitaux demeurent improductifs, et il en résulte un état de malaise, une misère générale.

(1) Tiré de *l'Education Chrétienne* et adapté pour le Canada.

DOCUMENTS OFFICIELS

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC

Les candidats au brevet d'enseignement ont subi les examens requis par la loi devant le Bureau central les 5, 6 et 7 juillet dernier aux endroits suivants :

Québec, Montréal, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Baie Saint-Paul, Carleton, Danville, Fraserville, Havre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Percé, Pointe-aux-Esquimaux, Portage-du-Fort, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand-d'Halifax, Saint-Jovite, Sainte-Marie-de-Beauce, Tadoussac et Farnham.

Cette première session du Bureau central a eu un succès complet. Tout s'y est passé avec un ordre parfait. Les règlements ont été suivis à la lettre et MM. les examinateurs-délégués ont tous présenté au Bureau un rapport assermenté concernant les devoirs qu'ils avaient eu à remplir. Grâce à l'extrême obligeance des supérieurs et des directeurs des communautés religieuses, de vastes salles avaient été mises à la disposition des candidats. Le Bureau central aime à reconnaître publiquement les services que les congrégations ont rendu à la cause de l'instruction en cette circonstance. Nous publions plus loin une résolution officielle rédigée dans ce sens.

Les épreuves des candidats ont été corrigées soigneusement, mais avec beaucoup d'indulgence pour cette année. A ce sujet, les membres du Bureau se sont réunis deux fois à Québec, le 12 de juillet et les 11 et 12 du mois d'août.

Nous aimons à signaler immédiatement les matières sur lesquelles les aspirants ont *bloqué* généralement : Histoire du Canada (très faible à tous les degrés) ; Géographie (faible au degré modèle et très faible au degré élémentaire) ; Teneur des livres (très faible à tous les degrés) ; Dessin (absolument faible à tous les degrés) ; Dictée (faible au brevet élémentaire) ; Composition (faible au degré modèle et presque nul au degré élémentaire) ; Bienséances, Lois scolaires et Agriculture (très faible à tous les degrés) ; Pédagogie (très faible au degré élémentaire, devra être mieux préparée une autre année au degré modèle). La note de calligraphie est en générale très satisfaisante.

1018 candidats se sont présentés à la dernière session du Bureau.

Sur ce nombre, 607 ont subi l'épreuve du brevet avec succès et 411 ont été refusés, soit, en moyenne, 40^o/₁₀₀ qui ont à reprendre l'examen.

Quelques détails : 643 se sont présentés pour le brevet élémentaire : 377 admis et 266 refusés ; 375 se sont présentés pour le brevet modèle : 230 admis et 145 refusés ; 6 se sont présentés pour le brevet académique : 5 admis, 1 refusé.

Nous publions, dans une autre page, la liste officielle des candidats qui ont subi avec succès leurs examens devant le Bureau Central, les 5, 6 et 7 juillet dernier.

Extrait des délibérations de la dernière réunion des membres du Bureau central des examinateurs catholiques de la province de Québec :

“ Proposé par M. C.-J. Magnan, secondé par M. J. Ahern : Que les membres du Bureau central des examinateurs catholiques de la province de Québec désirent exprimer leur vive reconnaissance aux communautés religieuses, aux collèges, aux directeurs des maisons d'éducation et aux commissaires d'écoles qui ont bien voulu mettre des salles à

la disposition des candidats au brevet d'enseignement ; Qu'ils profitent de la première occasion qui leur est offerte, pour reconnaître officiellement les précieux services que les congrégations et les commissions scolaires ont rendus à la cause de l'éducation élémentaire en cette circonstance ; Qu'ils espèrent que la même faveur sera accordée au Bureau à l'avenir."

Liste des Candidats qui ont obtenu un Brevet à la dernière session du Bureau central

MONTRÉAL

Elémentaire français.—Satisfaisant

Nadon, M.-Eudoxie ; Desrosiers, Virginie ; Faust, M. Léda-Poméla ; Gauthier-Landreville, M. Elida ; Beaudoin, M.-Délia ; Sheppard, M.-Rosalie-Eugénie ; Desrochers, M.-Cécile ; Thériault, M.-Ernestine ; Lanoue, M.-Anne-Hélène ; Mireault, M.-Elodie ; Marcotte, M.-Claire ; Demers, Médéris-Cordélia ; Lazure, Marie-Maximilienne ; Poirier, Marie ; Germain, M.-Exilda ; Desjardins, M.-Bernadette ; Bissonnette, M.-Joséphine-Georgiana ; Forget, M.-Lse-Diana ; Ouellette, M.-Anne-Emélie ; Jolicœur, M.-Emélie ; Gagnon, M.-Louise ; Gauthier, Zéphirina ; Gaudet, M.-Anna ; Cartin, M.-Virginie ; Sirois, M.-Eugénie ; Paré, Antoinette-Louise ; Leblanc, M.-Léontine ; Chaurette, M.-Lse-Amanda ; Tremblay, M.-Lse-Laurentia.

Elémentaire français.—Distinction

Gagnon, M.-Catherine-Floria ; Martineau, M.-Anne-Clotilde ; Boileau, Albertine-Edwina ; Coupal, M.-Blanche-Célestine ; Bysaillon, M.-Louise ; Lachapelle, Cécile-Emélie ; Taillon, M.-Anne-Émérentienne ; Thérien, M.-Arthémise ; Mailhot, M.-Anna-Lætitia ; Plante, M.-Anne-Éléonore ; Lanthier, Bibiane-Arianne ; Valiquette, M.-Reine-Augustine ; Beaudry, M.-Cordélia-Zéphirina ; Marien, M.-Régina ; Malo, M.-Louise ; Gareau, M.-Augustine ; Blouin, Osine-Délia ; Desjardins, M.-Évéline ; Perrault, M.-Évelina ; Ethier, M.-Justine-Elisa ; Fafard, Joseph ; Côté, M.-Exilda ; Brosseau, M.-Anna ; Chaput, M.-Zoé ; Courtemanche, Marie ; Giguère, M.-Rose-Anna ; Trudeau, M.-Lse-Aurore ; Poirier, M.-Elizabeth-Bl.-Eglantine ; Poupert, M.-Reine-Marcelline ; Lepage, Rosina ; Manseau, M.-Léda-Bernadette ; Riopelle, M.-Azéline ; Longtin, M.-Reine-Flore ; Beauchamp, M.-Angéline-Noémie ; Ladouceur, M.-Béatrix-Albina ; Tassé, M.-Louise-Lia ; Manseau, M.-Évéline ; Desrosiers, M.-Antoinette ; Cartier, Catherine-Éléonore ; Payment, Joseph-Georges-Alex. ; Girardin, M.-Rose-Alma-Amanda ; Vézina, Anna-Média ; Delâge, M.-Marguerite-Bernadette ; Blouin, M.-Anna-Flore ; Laurin, M.-Louise ; Moore, Clotilde-Sara ; Geoffrion, M.-Rose ; Creton, Léon-Louis-Joseph ;

Elémentaire anglais.—Distinction

Deegan, Elisabeth-Ann ; Cuddihy, R.-J.-Louis ; Duggan, Mary ; Fendall, George-A. ; Weir, James.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant

Dupuis, M.-Philomène-Mathilda ; Marion, M.-Bernadette ; Bernier, M.-Anna-Eva ; Labelle, Léocadie-Ernestine-Philomène ; Champagne, M.-Joseph-Elizabeth.

Elémentaire français et anglais.—Distinction

Ratelle, M.-Stéphanie-Emma ; Bouyat, Emilie ; Brennan, Helen-Francis ; Barbeau, M.-Elizabeth ; Sabourin, Philomène-Albina ; Légaré, Marie-Anna.

QUÉBEC

Elémentaire français.—Satisfaisant

Drouin, M.-Mélanie-Bernadette ; Mailloux, M.-Louise ; Laflamme, M.-Edwige-Léontine ; Bussièrès, M.-Hélène ; Groleau, M.-Aline-Albertine ; Morin, M.-Philia-Henriette ; Gaboury, M.-Albertine ; Moisan, M.-Anne-Evangéline ; Côté, M.-Alice ; Campagna, M.-Albertine ; Vallière, M.-Léda-Aglaré ; Caron, M.-Bernadette ; Larochelle, M.-Zoé-Alphonsine ; Fortin, M.-Exilda ; Bissonnette, M.-Emma-Ludivine ; Plante, M.-Angéline ; Fillion, M.-Ombéline-Georgiana ; Pelletier, M.-Louise-Joséphine ; Trudel, M.-Philomène-Léona ; Harton, M.-Virginie-Aglaré ; Dubé, Marie-Sophie.

Elémentaire français. Distinction. Roy, M. Hermine ; Blouin, M.-Delvina-Angéline ; Turcotte, M.-Céline-Émerilda ; Déglise, M.-Alice ; Desalliers, M.-Clara ; Lamontagne, M.-Mathilda-Caroline ; Vohl, M.-Aimée-Sidonie ; Montigny, Justine-Clodia ; Dubé, Marie-Louise ; Fortier, M.-Edga-Régina ; Noreau, M. Estelle ; Fiset, M.-Virginie ; Couture, M.-Antonia ; Meunier, M.-Diana ; Meunier, M.-Bernadette-Augustine ; Bélanger, M.-Anne-Judith-Alida ; Caron, M.-Mélédine ; Caseault, M.-Laura-Eugénie ; Couillard, M.-Zoé-Amarilda ; Dion, M.-Hermine-Graziella ; Gingras, M.-Alphonsine-Alice ; Joncas, M.-Georgiana ; Vien, M.-Alexandrine ; Gauvreau, Elzéar-Jacques ; Chabot, M.-Joséphine ; Chabot, M.-Delvina ; Rodrigue, M. Evangéline ; Godbout, M.-Adèle ; Ouellet, M.-Emma ; Fiset, M.-Anna-Exilia ; Arcand, M.-Louise-Antoinette ; Lambert, M.-Louise-Florida ; Tanguay, M.-Elise ; Beudet, M.-Aurélié ; Michaud, M.-Blanche.

Elémentaire français et anglais.—Distinction

Croteau, M.-Joseph-Albertine-Ernestine ; Paré, M.-Blanche-Antonia ; Dodier, M.-Georgiana.

TROIS-RIVIERES

Elémentaire français.—Satisfaisant

Lemyre, Marie-Anne ; Plante, M.-Lauréa-Eva ; Boucher, M.-Dolia ; Morais, M.-Émilie-Azélie ; Dessureau, Laura ; Alarie, M. Anne-Alexandrine ; Garceau, M.-Joséphine ; Forest, M.-Louise ; Duhaime, Anna ; Juineau, M.-Céline-Almira ; Désy, M.-Rose-Anna ; Dostaler, M.-Louise-Clarinda ; Thiffault, M.-Aiméla.

Elémentaire français. Distinction. Lemyre, M.-Amanda ; Leticq, M.-Laurence-Evangéline ; Frigon, M.-Alberta ; Desaulniers, Sévère.

ST-HYACINTHE

Elémentaire français.—Satisfaisant

Dufort, M.-Albina ; Gazaille, M.-Elmire ; Ledoux, Eléonore-Eugénie ; Pariseau, Georgiana-Zéphérine.

Elémentaire français.—Distinction

Fortier, M.-Rose-Anna ; Lamoureux, Albina ; Côté, Marie-Louise ; Geoffrion, M.-Sophie-Adéline ; Hébert, M.-Malvina-Léa ; Bissonnet, M.-Lse-Adéline ; Morin, M.-Lse-Anna ; Labonté, M.-Régina ; Trudel, M.-Parména ; Paquin, M.-Ildéa ; Boisclair, M.-Délia ; Cyr, M.-Exilda ; Roy, M.-Léa ; Guilbeault, M.-Lse-Régina ; Robins, M.-Anna (alias) Annette ; Marier, M.-Anne-Emma ; Cyr, M.-Florentine ; Gingras, M.-Elisa ; Côté, Exémérie-Cordélia-Philomène ; Lincourt, Jos.-Edouard ; Legrand, M.-Clara ; Fontaine, M.-Lse-Régina ; Guévremont, Victor-Edouard ; Sénécal, Jos-Henri ; Dion, Marie-Louise ; Lachambre, M.-Anne-Ahaéda ; Noël, M.-Virginie-Delphine.

Elémentaire français et anglais.—Distinction

Blain, Clara-Amanda.

NICOLET

Elémentaire français.—Satisfaisant

Hébert, M.-Ida ; Gagnon, M.-Flore ; Caron, M.-Blanche-Délia-Julia ; Robert, M.-Mathilde-Malvina ; Vigneault, M.-Graziella.

Elémentaire français.—Distinction

Cartier, M.-Lse-Rose-Alpha ; Guillemette, M.-Joséphine-Régina ; Pepin, M.-Amabilis ; Audet, Mary-Séraphine ; Bernier, M.-Alice-Lucina ; Baril, Alberta ; Brunelle, Fabiola ; Lavigne, M.-Zélia ; Deshaies, M.-Lse-Auilda ; Forest, M.-Evelina-Emilianne ; Poirier, Maria ; Hélie, M.-Clémentine-Elémmina-Cléophée ; Courchesne, M.-Wilhelmine-Odélie ; Côté, M.-Alphonsine ; Lesieur, M.-Virginie ; Carrier, M.-Alma.

SHERBROOKE

Elémentaire français.—Satisfaisant

Hébert, Hedwidge ; Leblanc, M.-Anne ; Geoffroy, M.-Corée, Elé. fr. Dist. ; Jalbert, M.-Azilda ; Charland, Céline-Joséphine ; Manseau, M.-Evelina ; Roy, M.-Corinne-Eva.

Elémentaire anglais, Satisfaisant : Lanciot, M.-Lucie-Adéline-Clara.

Elémentaire anglais, Distinction : Bédard, Catherine ; Dearden, Helen-Henrietta ; Dearden, M.-Charlotte ; McCabe, Elizabeth-Eva ; Quinn, M.-Alice ; Comtois, M.-Laura-Hélène ; Green, Charlotte-Ann ; Bradley, M.-Elizabeth.

Elémentaire français et anglais, Satisfaisant : Hugron, M.-Josephine-Antonia.

Elémentaire français et anglais, Distinction : Vanasse, Eva-Mariane.

VALLEYFIELD

Elémentaire français.—Satisfaisant

Campeau, M.-Elizabeth-Valentine ; Rhéaume, M.-Rosina ; Laberge, M.-Delvina ; Caron, M.-Anne-Angéline ; Durocher, M.-Rose.

Elémentaire français, Distinction : Julien, M.-Ernestine ; Cécycy, M.-Lse-Eugénie ; Montpetit, M.-Rose-Anna ; Lafortune, M.-Louise-Henriette ; Gaucher dit Gamelin, M.-Victoire ; Lalonde, M.-Joséphine-Aldona ; Séguin, M.-Anne-Bernadette ; Miron, M.-Blanche ; Codebecq, M.-Alice-Bernadette ; Lalumière, M.-Anne-Lydia.

Elémentaire anglais, Distinction : McCovic, Elizabeth ; McKeegan, Ann-Catherine.

STE-MARIE

Fortin, M.-Rose-de-Lima, Elé. fr. Satisf. ; Langlois, M.-Rose-Anna, Elé. fr. Satisf. ; Bouffard, M.-Angéline, Elé. fr. Satisf. ; Doyon, M.-Emma, Elé. fr. Satisf. ; Marcoux, Anna-M.-Georgiana, Elé. fr. Satisf. ; Rhéaume, M.-Emma, Elé. fr. Satisf. ; Boisvert, M.-Alexandrine, Elé. fr. Satisf. ; Giguère, M.-Emérentienne-Emma, Elé. fr. Dist. ; Longchamps, M.-Reine, Elé. fr. Dist. ; Labbé, M.-Angéline-Aglæ, Elé. fr. Dist. ; Langlois, M.-Céline-Léda, Elé. fr. Dist. ; Garon, M.-Joséphine-Desneiges, Elé. fr. Dist. ; Gravel, M.-Lse-Elmire, Elé. fr. Dist. ; Nadeau, M.-Alexia, Elé. fr. Dist. ; Bouffard, M.-Angéline, Elé. fr. et ang. Satisf. ; Blais, Mathilda, Elé. fr. et ang. Satisf. ; Whealan, Alice, Elé. ang. et fr. Dist.

RIMOUSKI

Elémentaire français.—Satisfaisant

Abert, M.-Georgiana ; Pelletier, M.-Claire ; Bouchard, M.-Palmyre ; Harton, M.-Delvina.

Elémentaire français.—Distinction

Bérubé, M.-Anna-Virginie ; Carrier, M.-Aglæ ; Carroll, M.-Adèle ; Dionne, M.-Amanda-Joséphine ; Lévesque, M.-Blanche ; Pineau, M.-Louise ; Boulanger, M.-Sophie-Luce ; Langis, M.-Joséphine-Eugénie ; Lavoie, M.-Laure-Eugénie ; Lavoie, M.-Mérilda ; Soucy, M.-Lse-Georgiana.

DANVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant

Hébert, M.-Céline-Elisabeth ; Palardy, M.-Aurélie ; Béliste, M.-Lucie-Angéline.

Elémentaire français.—Distinction

Patry, M.-Azilda ; Desmarais, Ad'le-Marcelline ; Godbout, Albina ; Longval, Pommela-Emélie ; Turgeon, M.-Milta ; Sévigny, M.-Odile-Anna.

Elémentaire anglais.—Distinction

McGovern, M.-Evelina-Catherine ; Flynn, Bridget-Mary ; Bernier, Helen.

Elémentaire français et anglais.—Distinction

Goggin, M.-Ann.

BAIE ST-PAUL

Elémentaire français, Satisfaisant : Desbiens, Marie.

Elémentaire français.—Distinction

Lavoie, M.-Elmida ; Simard, M.-Régina ; Gobeil, N.-Alma-Antonia ; Michaud, M.-Blanche-Amélie ; Tremblay, Emilie ; Duchesne, M.-Claudia ; L'Abbé, M.-Louise-Zénaïde ; Otis, M.-Léda-Rose-Anna ; Boily, M.-Alphonsine ; Boily, M.-Louise ; Guay, M.-Eva.

ST-FERDINAND

Elémentaire français.—Satisfaisant

Provencher, M.-Eva ; Hamel, M.-Anne-Emérentienne-Albertine ; Nadeau, M.-Clara ; Roy, M.-Philonise ; Provencher, M.-Amanda ; Ainse, M.-Amanda.

Elémentaire français.—Distinction

Savoie, M.-Anne-Alice ; Labonté, M.-Hedwidge ; Normandeau, M.-Angéline ; Dumont, Exilda ; Tourigny, M.-Anne-Rose ; Mercier, M.-Anne-Bernadette.

CARLETON

Day, Julienne, Elé. fr. Satisf. ; Guité, M.-Julie-Alexandrine, Elé. fr. Dist. ; Leblanc, M.-Gertrude, Elé. ang. Satisf. ; Têtu, M.-Alma, Elé. ang. Satisf. ; Adams, Clara, Elé. ang. Dist. ; Côté, Eléonore, Elé. fr. et ang. Satisf. ; LeBlanc, Marie-Louise, Elé. fr. et ang. Satisf. ; Gauvreau, Marie, Elé. fr. et ang. Dist. ; Lévesque, Anna-Rose-de-Lima, Elé. fr. et ang. Dist.

HULL

Postras, M.-Lice (alias) Amarillys, Elé. fr. Dist. ; Rowan, Ellen-Amelia, Elé. ang. Satisf. ; Foley, Ellen, Elé. ang. Dist. ; Plunkett, Margaret-Bridget, Elé. ang. Dist. ; Deverix, Mary-Ann, Elé. ang. Dist. ; Kelly, Rose-Helen (alias) Rosella, Elé. ang. Dist. ; Surtees, M.-Edith, Elé. fr. et ang. Dist. ; Martin, M.-Mathilda, Elé. fr. et ang. Dist.

FRASERVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant

Lévesque, M.-Eva-Emélie ; Gagnon, M.-Sophie-Eugénie ; Nadeau, M.-Adrienne ; Bonenfant, M.-Emélie-Phédéra ; Dubé, M.-Elise ; Léveillé, M.-Louise. Herbst, Ida, Elé. angl. Dist. ; Lyons, Mary, Elé. angl. Dist.

FARNHAM

Brodeur, M.-Alice-Clara, Elé. fr. Satisf.; Bédard, M.-Mélina, Elé. fr. Satisf.; Rainville, M.-Rose-Lazina, Elé. fr. Dist.; Fournier, M.-Louise-Ethelride, Elé. fr. Dist.; Martin, Adjuteur, Elé. fr. Dist.; Boulais, M.-Clara, Elé. fr. Dist.; Jalbert, M.-Rose-Laura, Elé. fr. et ang. Satisf.

CHICOUTIMI

Elémentaire français.—Satisfaisant

Tremblay, M.-Alexina; Potvin, M.-Louise; Desgagné, M.-Emélie; Bouchard, M.-Odile; Tremblay, M. Elizabeth-Dalia; Delisle, M.-Julie (alias) Lydia, Elé. fr. Dist.

HAVRE-AUX-MAISONS

Turbine, Johanna, Elé. ang. Dist.; Richard, M.-Tyrsa, Elé. fr. et ang. Dist.; Verdier, M.-Virginie, Elé. fr. et ang. Dist.

STE-ANNE DES MONTS

Lepage, M.-Elianne, Elé. fr. Satisf.; Bouchard, M.-Louise, Elé. fr. Dist.; Litalien, M.-Louise, Elé. fr. Dist.

PORTAGE-DU-FORT

Tremblay, Anne-Adeline, Elé. fr. et ang. Dist.; Kelly, Mary-Teresa, Elé. fr. et ang. Dist.

POINTE-AUX-EXQUIMAUX

Elémentaire français.—Distinction

Dupuis, Emma-Amanda; Labrie, M.-Ezilda.

ST-JOVITE

Elémentaire français.—Satisfaisant

Gauthier, M.-Albina.

Elémentaire français.—Distinction

Desjardins, M.-Anne-Bernadette.

MONTEBELLO

Decœur, M.-Julia-Malvina, Elé. fr. Satisf.

NEW-CARLISLE

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant

Ferlatte, M.-Eugénie.

(A suivre)

J.-N. MILLER,

Sec. Bureau Central des Ex. C. (1).

(1) Nous publierons la liste des brevetés pour école *Modèle* et école *Académique* dans la prochaine livraison.

Les diplômes seront expédiés dans quelques jours.

Réponses aux questions

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. J. N. Miller, secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, a bien voulu préparer les *Réponses* aux *Questions* qui ont été posées à la dernière Session du Bureau. Voilà un travail très utile qui sera conservé avec soin par tous ceux qui s'occupent de l'instruction publique : PRIX 25 cts ou cinq copies pour une piastre. En vente à partir du 15 septembre 1898. S'adresser à M. Hormisdas Magnan au Bureau de *L'Enseignement Primaire*.

ÉCOLE NORMALE LAVAL

**LISTE OFFICIELLE DES BREVETS PROCLAMÉS AUX SÉANCES
DU 20 ET 21 JUIN 1898.**

ÉLÈVES INSTITUTEURS

BREVETS D'ACADÉMIE

Avec grande distinction : MM. Napoléon Francœur, Fortunat Audet, Joseph Turcotte, Alphonse Pérusse, Philippe Mercier.

Avec distinction : MM. Félix Dubé, Léon Bélanger, Adélarde Bessette.

BREVET D'ÉCOLE MODÈLE.— (f. français, a. anglais)

Avec grande distinction : MM. Louis Lépine, f. et a. ; Ernest Gauthier, f. et a. ; Léopold Langlois, f. et a. ; Emile Marquis, f. et a. ; Théophile Déry, f., élémentaire pour l'anglais ; Joseph Giguère, f., élémentaire pour l'anglais. ; Léon Thibault, f. et a. ; Eugène Audet, f., Arthur Lesage, f. et a., Auguste Lavallée, f. élémentaire pour l'anglais ; Octave Bourret, f., élémentaire pour l'anglais ; H. Magnan, f. et a., Apollinaire Coulombe, f. élémentaire pour l'anglais.

Avec distinction : M. Louis Pagé, f. et a.,

Sans note : MM. Joseph Pilote, f., Eudore Lamarre, f. et a., John D. Ahern, a.

ÉLÈVES-INSTITUTRICES

Avec grande distinction : Melles. Alma Gamache, f. et a. ; Alice Dufresne, f., élémentaire pour l'anglais ; Blanche Yvonne Dion, f., élémentaire pour l'anglais ; Elise Lefrançois, f. ; Alice Hamel, f. et a. ; M. Alphonsine Drouin, f. ; M. Dérilda Dumont, f., élémentaire pour l'anglais ; M. Parmélie Falardeau, f. ; M. Louise Bédard, f. ; M. Flore Audet, f. et a. ; M. Emélie McClean, f. ; M. Delvina Pérusse, f. ; M. Atala Laura Beaudoin, f., élémentaire pour l'anglais ; M. Lucia Vézina, f. ; Philippine Roy, f. ; M. Jeanne Audet, f. et a. ; M. Alma Laferrière, f. et a. ; M. Lucienne Cloutier, f. et a. ; Lumina Bergeron, f. et a.

Avec distinction : Melles. M. Adèle Grenier, f., élémentaire pour l'anglais ; M. Adélie Blanchet, f. ; M. Laura Langlois, f. ; M. Elmira Simard, f. ; M. Délina Rioux, f. ; M. Germaine Labrie, f. ; M. Zéphirine Pérusse, f. ; Ernestine Gauthier, f., élémentaire pour l'anglais.

Sans note : M. Yvonne Pouliot, f. ; Marie Verret, f. ; M. Antonia Pelletier, f.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Dans la livraison d'octobre, nous publierons les procès-verbaux des dernières réunions des Associations des Instituteurs de Montréal et de Québec. Ces rapports contiennent des détails très intéressants.

LE COIN DES ENFANTS



LA MAIN

Le pouce, le premier des cinq doigts de la main,
Dit au second : " Ah ! que j'ai faim ! "
L'index, le second, dit : " Nous n'avons pas de pain " !
Le doigt du milieu : " Comment faire ?
Comme on pourra ! " dit l'annulaire.
Pieù ! pieù ! pieù ! dit le plus petit,
Qui travaille vit,
Qui travaille vit ! "

JEAN AIBARD.

LA SCIENCE AMUSANTE

LA VAPEUR

Clémence, Caroline, Sophie et Fanny sont réunies et causent ensemble.

CLÉMENCE

Nous parlons comme tout le monde des bateaux à vapeur, des machines à vapeur ; mais qu'est-ce que c'est que *la vapeur* ? comment fait-elle marcher un bateau ?

CAROLINE

Ce sont les roues qui le font aller en tournant.

SOPHIE

Reste toujours à savoir comment tournent les roues.

FANNY

Voilà ce que je ne répons pas de vous expliquer, quoique papa ait passé une bonne heure à tâcher de me faire comprendre le mécanisme du bateau à vapeur qui nous portait.

SOPHIE

Essaie toujours.

FANNY

Volontiers ; mais si je m'embrouille, n'allez pas vous moquer de moi.
Quand l'eau bout, il en sort une fumée blanche, n'est-ce pas ?

CLÉMENCE

Oui, après ?

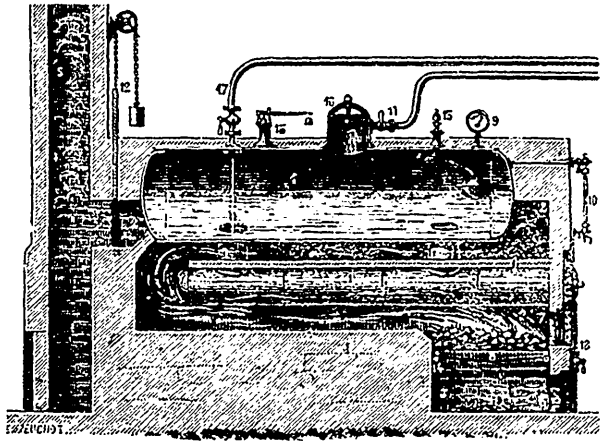


Fig. A.— Le Générateur.

1. Bouilloire.— 2. Carnaux.— 3. Cendrier.— 4. Chaudière.— 5. Cheminée.— 6. Ciel du foyer.— 7. Foyer.— 8. Grille.— 9. Manomètre.— 10. Noyeau d'eau.— 11. Prise de vapeur.— 12. Registre.— 13. Sifflet d'alarme.— 14. Sole du foyer.— 15. Soupape de sûreté.— 16. Trou d'homme.— 17.— Tuyau d'alimentation.— 18.— Tuyau de vidange.

FANNY

Eh bien, c'est cette fumée blanche qui est ce qu'on appelle la vapeur. Si on reçoit cette vapeur dans un vase fermé, ce vase s'emplit de vapeur, et cette vapeur renfermée dans cet espace étroit cherche à s'échapper. Comme il entre continuellement de la vapeur dans le vase, la nouvelle vapeur, pour se faire place, pousse celle qui y est déjà et il en résulte une pression générale contre les parois du vase. Comprenez-vous ?

SOPHIE

Pas trop, et toi, Clémence ?

CLÉMENCE

Moi non plus.

FANNY

Voyons, supposez un ballon : comment l'enflez-vous ? en soufflant dedans, n'est-ce pas ? A mesure qu'il se remplit d'air, il grossit et s'étend.

CLÉMENCE

Ça, c'est tout clair.

FANNY

Supposez qu'au lieu d'y introduire de l'air au moyen d'un conduit, vous y introduisiez de la vapeur, le même effet se reproduirait-il ?

SOPHIE

Sans doute.

(A suivre)

AU COIN DU FEU

LA MÈRE ET SON ENFANT (1)

— Jeune maman,
 Vous l'aimez donc bien tendrement
 Votre petit enfant ?
 — Mon chérubin ? Ah ! si je l'aime !
 Plus que tout et plus que moi-même.
 Il est si beau, si doux, si pur :
 Le ciel est dans ses yeux d'azur.
 Bien que cherchant à tout comprendre,
 Il est toujours docile et tendre.
 Quand il pleure, pour l'apaiser,
 Il me suffit d'un bon baiser.
 Oui, j'aime cette tête blonde
 Plus que tous et que tout au monde !

— Petit'enfant,
 Tu l'aimes donc bien tendrement
 Ta petite maman ?
 — Elle me nourrit et m'habille,
 Et me sourit quand je babille,
 Blotti chaudement dans ses bras ;
 Elle guide mes premiers pas ;
 Près de moi, souvent elle veille
 Et chante pour que je sommeille ;
 Puis, lorsque mon somme finit,
 Elle m'embrasse dans mon nid.
 Oui, j'aime ma petite mère
 Plus que tout, — que tout ! — sur la terre.

JULIÈS COURCELLE.

(1) Aux petits enfants qui ont le bonheur d'avoir une mère.

La chambre d'un catholique

Je n'ai jamais su sous quel degré de latitude était ma chambre, et je n'ai jamais eu la moindre ambition de le savoir. Mais je sais que le soleil la visite de bonne heure, comme un ami familier qui ne veut pas attendre le moment des réceptions solennelles. Discrètement d'abord, mais bientôt avec un sans-*façon* joyeux, il traverse mes vitraux gothiques qui font ressembler mon humble logis à une petite cathédrale ; il les traverse, et ses rayons viennent jusqu'à moi, teints des plus magnifiques couleurs. Qui ne connaît la belle vivacité du rouge et du bleu dans les vitreaux du treizième siècle ? Voilà, voilà celle de mes fenêtres.

Autrefois, du temps que la reine Berthe filait et que le Christ gouvernait le monde, lorsqu'un étranger s'informait par hasard de l'emplacement de telle ou telle maison dans une ville chrétienne : " Elle est, répondait-on, à vingt pas, à trente pas, à cent pas de l'église. " Le centre de la cité, c'était l'église ; et le centre de l'église, c'est le tabernacle, c'est Jésus-Christ, c'est Dieu. En ce temps-là, on ne s'orientait pas autrement : ô siècles barbares !

Heureuses les mains qui étaient le plus près du tabernacle : il y avait pour elles je ne sais quelle bénédiction particulière. Leurs habitants pouvaient, durant la nuit, contempler, à travers les vitraux presque éteints, l'humble lumière qui brillait au-dessus de l'autel. Ils la voyaient, mais non sans émotion, et pensaient au Sauveur des hommes qui là, tout près d'eux, veillait sur leurs maisons, sur leur honneur, sur leur salut, sur celui de tous les hommes.

Je suis encore un de ces privilégiés ; ma chambre n'est pas loin de l'église ; le concert que les cloches donnent tous les jours aux oreilles et aux âmes chrétiennes, ce beau concert n'est pas perdu pour moi, et de mon lit jusqu'au sanctuaire où Dieu repose, il n'y a guère d'intervalle que celui de ma paresse. Mais celui-là est grand.

O chère petite chambre, qui es si près de Dieu, où un soleil si jeune, si radieux, a éclairé la pure vivacité de mes premières joies, je voudrais graver ton image bien profondément dans mon âme ! Car, dans vingt ans tu n'existeras peut-être plus, ô cher témoin de notre fidélité, et je n'aurai de toi que cette image ! Hâtons-nous de la tracer.

Ah ! que de charmants souvenirs évoque ici chacun de mes regards ! C'est par cette porte que j'ai pénétré pour la première fois dans mon nouveau royaume, le sourire aux lèvres, la prière au cœur, c'est là que j'ai supplié Dieu d'envoyer ses anges et ses saints préparer le logis. . . . Elle est venue en effet, cette invisible procession que conduisirent nos deux anges gardiens et nos deux saints patrons. Sur deux rangs, elle parcourut toute la chambre en chantant les divins cantiques et en criant : *Procul, ile, vana phantasmata !*

C'est à cette place (Oh ! je la reconnais bien), que la souveraine de ces lieux est venue pour la première fois ployer ses genoux entre sa mère et moi ; c'est à cette place que nous avons fait ensemble notre première prière, à laquelle tant de milliers d'anges ont sans doute assisté ; c'est à cette place qu'entre ces deux êtres qui me semblaient presque surnaturels, j'ai ajouté aux prières connues la longue improvisation d'une prière qui sortit brûlante et chaste de mon cœur ; d'une prière qui consacra à Dieu et à sa mère le commencement, le milieu et la fin de notre union, de notre vie, de notre amour ; tous nos espoirs et toutes nos déceptions, tous nos bonheurs et toutes nos larmes !

C'est ici, près de la fenêtre, qu'était le fauteuil où, durant un mois, une maladie cruelle retint, loin du soleil et du printemps, l'être doux et pur que Dieu m'a ordonné d'aimer le plus chèrement ici-bas.

C'est là, deux pas plus loin, que j'entendis, le jour de la naissance de mon premier enfant, ces mots, qu'on me cria de la chambre voisine : "C'est un garçon !" et je pleurais de joie en rendant grâce à Dieu.

LÉON GAUTIER.

LA PAGE DE LA JEUNE FILLE

La femme distinguée

C'est une charmante chose que la distinction ; mais il ne faut pas qu'elle dégénère en prétention et en manières.

Lorsqu'une femme entend le ménage et les affaires ; qu'elle est agréable et plaît dans le monde ; qu'elle a de l'esprit, sait lire et causer, elle forme par l'association de ces diverses qualités un être harmonieux que je nommerai la femme distinguée, c'est-à-dire la femme capable de tout animer dans sa famille, de tout comprendre, et d'agir ; la femme qui sait être aimable sans être légère, soigneuse de sa personne sans être frivole ; la femme qui gouverne la vie en se pliant à ses exigences ; qui en accepte la partie matérielle sans la négliger, mais sans s'y absorber ; qui en fait, si je puis dire ainsi, le piédestal d'une vie plus élevée. Son âme puise alors dans les nobles sentiments et les principes solides le courage de tous les dévouements ; son intelligence trouve dans le culte du beau, dans le commerce des grands esprits et l'habitude des solides pensées, ce

sens élevé que Joubert appelait le sens exquis, et qu'il voulait faire pénétrer dans le bon sens pour rendre celui-ci plus que jamais le maître de la vie humaine : maître sage et soigneux des intérêts matériels comme de tous les autres, et qui, dans cette science supérieure qu'on appelle la science de la vie, sait en coordonner tous les éléments, faire à chaque besoin de l'âme et du corps, aux aspirations de l'esprit et aux convenances sociales, la part conforme à l'âme, au devoir et à la dignité de l'âme humaine.

Toute femme, lorsqu'elle le veut, peut être distinguée. La noblesse est l'ouvrage de la nature, la distinction est celui de l'art, l'une est née avec nous, l'autre s'acquiert.

CLARISSE JURANVILLE.

RECREATION

Une dame, voulant rendre ses visites du jour de l'an, dit à son domestique de prendre un paquet de ses cartes. Vous en donnerez une, dit-elle, dans toutes les maisons devant lesquelles je ferai arrêter la voiture. — Bien, madame ; quelle carte faut-il donner ? Comment, quelle carte ? . . . mais . . . n'importe laquelle. On part. Le valet descend de son siège, entre chez les concierges, remet partout une carte. Il y avait plus de deux heures que la distribution durait, quand la maîtresse dit au domestique : — Vous reste-t-il encore beaucoup de cartes ? — Non, madame, je n'ai plus que l'as de pique ! Le domestique avait distribué un jeu de piquet.

CHRONIQUE DU MOIS

Depuis le mois de juin dernier, le Canada-français a perdu deux de ses fils les plus distingués, les plus éloquents et les plus dévoués à la cause nationale.

Le premier, *Sir J.-A. Chapleau*, naquit à Terrebonne en 1840. Il fut successivement député, ministre, premier ministre et lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. De 1882 à 1892, il fit parti du cabinet fédéral, M. Chapleau a pu avoir des défauts, mais il avait une grande qualité : il aimait sa province et il en était fier. Un de ses biographes a dit : "Chapleau était français par le tempérament, par le goût et la culture de son esprit. Il proclama bien haut ses préférences en face de nos concitoyens d'origine britannique ; mais sa loyauté n'en souffrit pas, et jamais orateur ne fut plus applaudi que lui lorsqu'il proclamait à Toronto les droits de notre race et les immunités garanties par les traités au culte catholique."

Le second, *Mgr. L. F. Laflèche*, naquit à Ste-Anne de la Pérade en 1818. Ordonné prêtre à Québec en 1844, il partit aussitôt pour les missions de l'Ouest. Il y passa douze années, puis fut nommé professeur au collège de Nicolet. En 1866, il fut nommé coadjuteur de Mgr Cook sous le nom d'évêque d'Anthédon. En 1869, il prit l'administration du diocèse. Puis le 30 avril 1870, fut fait évêque de Trois-Rivières, à la mort de Mgr Cook. Il était le deuxième évêque du diocèse de Trois-Rivières. Mgr. Laflèche fut non-seulement un saint évêque, un véritable apôtre, mais il fut aussi un ardent patriote. L'Église, la Famille, la Patrie : ces trois mots résumant bien la vie du puissant orateur qui vient de descendre dans la tombe. Plus d'un demi-siècle durant, il a été le champion le plus vigoureux de l'idée canadienne-française. Comme Lafontaine, Garneau, Morin, Parent, Chauveau, Crémazie, Mercier, le curé Labelle, Mgr Laflèche avait l'âme française, profondément française. Quand le vénérable vieillard évoquait les touchants souvenirs de notre histoire ou faisait ressortir les bienfaits de l'organisation paroissiale, ou bien encore parlait colonisation et conjurait ses compatriotes de ne pas quitter les bords heureux du St-Laurent, qu'il faisait bon l'entendre alors développer sa thèse favorite touchant les destinées de la nationalité canadienne-française ! Le souvenir du saint évêque de Trois-Rivières vivra éternellement dans la mémoire du peuple de la province de Québec.

Le 4 juillet, à 60 milles au sud de l'Île au Sable, vers cinq heures du matin, pendant un temps de brouillard, le paquebot de la ligne française, la *Bourgoigne*, parti de New-York pour le Havre, le 2, est venu en collision avec le voilier anglais, *Cromartyshire*, et a sombré peu après, les uns disent au bout de 15 minutes, les autres, au bout de 45 minutes. Sur les 714 personnes que ce navire portait, 500 ont péri. C'est la plus terrible catastrophe maritime du siècle.

M. le chanoine O'Donnell a été récemment nommé par Mgr Moreau pour visiter toutes les écoles congréganistes du diocèse de St-Hyacinthe et travailler au perfectionnement de l'enseignement.

Nos félicitations à M. l'abbé Huard, le distingué directeur du *Naturaliste Canadien*, qui vient d'être choisi par l'Université Laval de Québec pour représenter cette institution dans le bureau de direction de la future station biologique que le gouvernement fédéral doit établir bientôt dans le golfe St Laurent. L'objet de cette fondation sera, dit-on, l'étude, à tous les points de vue, du règne animal marin sur les côtes canadiennes de l'Atlantique.

La troisième réunion de l'Association des Instituteurs du Canada a eu lieu à Halifax les 2, 3, 4 et 5 du mois dernier. A ce congrès pédagogique, la province de Québec était représentée par l'honorable P. B. de La Bruère, surintendant; MM. J. O. Casgrain et John Ahern, professeurs, et M. W. Parmelee, du département de l'Instruction publique. M. l'abbé Rouleau, principal de l'École normale Laval, invité à donner une conférence devant l'Association, n'a pu se rendre à Halifax: son travail a été lu par notre collaborateur, M. John Ahern, qui était aussi le représentant attitré de *L'Enseignement Primaire* à cette réunion. Dans la présente livraison de *L'Enseignement Primaire*, nous publions l'étude de M. l'abbé Rouleau. c'est une primeur qui en vaut la peine. Nous espérons pouvoir publier subséquemment les travaux de MM. de La Bruère et Cassegrain qui ont été également lus au congrès d'Halifax.

Les instituteurs et les institutrices des écoles catholiques et protestantes de Montréal ont, en juin dernier, fait une démonstration d'estime à l'honorable Gédéon Ouimet, ancien surintendant de l'Instruction publique, au High School, avenue Peel.

Comme marque de reconnaissance pour les services rendus par M. Ouimet à l'éducation, on lui a offert une "Épargne" en argent massif, fort artistiquement sculptée et gravée. M. l'abbé Verreau, principal de l'École normale, a présidé à la démonstration. Parmi les autres personnes présentes, on remarquait le Rév. M. McVicar, R. Wilson-Smith, Dr Heneker, le Rév. M. Shaw, T. E. Archambault, P. S. Murphy, A. D. Lacroix, E. W. Arthy et le Rév. M. E. Q. Rexford.

Le 24 juin dernier, le pittoresque petit village de Nominique a été témoin d'une bien belle fête: l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire de feu le curé Labelle. A cette occasion, M. J. A. Beaulieu, avocat de Montréal, a prononcé un superbe discours; nous en détachons les lignes suivantes: "Ce monument sera un poème vivant qui redira aux générations futures, que cet humble curé fut plus qu'un grand prince, qu'un grand guerrier, qu'un grand homme d'État, qu'il fut un bienfaiteur de son pays.

"Puisse-t-il aussi, ce monument, faire aimer davantage le sol sacré de la patrie, surtout cette région développée, colonisée par lui, territoire qui fera un jour la gloire de notre race et qui constituera la source de notre influence et le gage de notre salut."

La coquette paroisse de Ste-Marie de Beauce a été récemment appelée à fêter avec éclat le cinquantième anniversaire de l'établissement des Frères des écoles chrétiennes en cette localité. Ces fêtes ont duré trois jours et plus de 3,000 personnes y ont assisté. Plusieurs personnages ont pris part à la démonstration, entr'autres l'honorable M. Déchéne, ministre de l'Agriculture, les honorables sénateurs Landry et Bolduc, MM. les députés Godbout, Turcotte, le Dr Béland, etc., etc. L'établissement des Frères de Ste-Marie jouit d'une réputation qui fait honneur aux disciples du Bienheureux de la Salle.

Le comte d'Aberdeen quittera bientôt notre pays. Le nouveau gouverneur du Canada est le comte Gilbert John Elliot Murray Kynynmond, 4e comte de Minto, né en 1845.

Le 29 du présent mois, tous les électeurs du Canada seront invités à se prononcer sur la question de la prohibition absolue des liqueurs: vin, bière, alcool, etc. Chacun exprimera son opinion en faveur ou contre la prohibition des boissons. Il est à désirer que la grande majorité des électeurs repousse cette utopie de la *prohibition* qui n'est ni désirable, ni réalisable.

Mgr Walsh, archevêque de Toronto, est mort le 31 juillet dernier; son successeur n'est pas encore nommé.

Le prince de Bismarck, ex-chancelier de l'empire Allemand, est décédé le 30 juillet dernier à l'âge de 85 ans. Cet homme a joué un rôle considérable sur la scène politique européenne; c'était un génie, mais un mauvais génie: il mérite d'être classé au nombre des grands persécuteurs de l'Église catholique.

Le 24 juillet dernier, la Société de St-Vincent de Paul de Montréal célébrait ses noces d'or par de fort belles fêtes qui ont eu lieu à la cathédrale.

Les cérémonies de l'imposition solennelle du Pallium à Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési ont eu lieu le 8 du mois dernier à l'église Notre-Dame de Montréal.

La guerre hispano-américaine est terminée. Voici, en résumé, les conditions de la paix : 1° La cession absolue et sans réserve, par l'Espagne, de Puerto-Rico aux Etats-Unis à titre d'indemnité de guerre, 2° L'abandon de tout droit de souveraineté sur l'île de Cuba, ainsi que l'évacuation immédiate de cette île par l'Espagne, 3° La cession aux mêmes conditions d'une des îles Mariannes ; 4° Les Etats-Unis occuperont et retiendront la ville, la baie et la rade de Manille jusqu'à la conclusion d'un traité de paix qui déterminera les questions se rattachant au gouvernement des Philippines. Pauvre Espagne !

La conférence internationale qui a ouvert ses délibérations le 23 du mois dernier au Palais Législatif à Québec, s'occupe des questions suivantes : pêcheries de phoques, frontière de l'Alaska, entreposage du poisson, travail des aubains, protection du poisson dans les eaux contiguës, usage en commun des canaux du St-Laurent, réciprocité au sujet des naufrages, du cabotage et du commerce en général.

Mme Dandurand vient d'écrire, dans le *Canada-français*, un article qui a été fort remarqué. Nous détachons le passage suivant, que nos lecteurs liront avec plaisir :

"Sait-on, en effet, que le salaire d'une institutrice varie de soixante à cent et quelques piastres ? et qu'à même cette misérable pitance elle doit pourvoir à son habillement, à l'entretien de l'école et à sa nourriture—ou à sa disette si l'on veut ? C'est de la barbarie et l'urgence du cas me semble appeler l'intervention, sinon de la "Société protectrice des femmes et des enfants," au moins du gouvernement."

La *Revue des Deux Mondes* de Paris veut bien mentionner avec éloge notre *Manuel de droit civique*. Nous étions loin d'espérer ce témoignage flatteur que veut bien nous rendre la grande revue internationale. La même revue loue hautement la valeur pédagogique de M. le Principal de l'Ecole normale Laval et de nos confrères MM. J. Ahern et C.-A. Lefèvre.

M. Candide Dufresne, le fondateur du collège commercial de St-Thomas de Montmagny, est décédé le 15 du mois dernier, à l'âge de 70 ans. C'est une des figures les plus importantes du corps enseignant qui vient de disparaître. M. Dufresne a été près de quarante cinq ans dans l'enseignement actif. Il débuta comme instituteur dans l'école paroissiale de St-Michel et fut toujours un modèle d'éducateur.

Qu'il repose en paix !

207 Faute d'espace, nous sommes obligé de remettre la *Bibliographie* à la prochaine livraison.

AVIS IMPORTANTS

L'Enseignement Primaire est adressé à l'école : l'instituteur ou l'institutrice peut s'en servir, mais non en disposer à son gré. Ceux qui désirent posséder la revue *en propre*, doivent en payer l'abonnement. Une seule copie est adressée à l'école, même quand il y a plusieurs titulaires dans une école.

Prière d'avertir l'administration de la revue des irrégularités dans l'envoi de *L'Enseignement Primaire*, du 8 au 15 de chaque mois.

Nous invitons nos lecteurs à répandre *L'Enseignement Primaire* dans leur localité. A tous ceux qui nous enverront cinq piastres nous ferons parvenir six abonnements aux adresses indiquées : soit \$1.00 de prime par six abonnements recueillis.

A tous ceux qui nous feront parvenir trois abonnements payés (\$3.00) nous adresserons franco un exemplaire du *Manuel de Droit Civique*, joli volume illustré.

Ne pas oublier que le gouvernement n'adresse notre revue qu'aux écoles qui sont sous le contrôle des commissions scolaires.

L'abonnement de plusieurs de nos souscripteurs prendra fin avec la livraison de novembre prochain, d'autres avec la livraison de mars 1899 etc. Prière de nous faire parvenir la balance de l'abonnement, soit 70 cts., dans le premier cas et 40 cts. dans le second, etc. Ces personnes recevront ainsi notre publication jusqu'aux vacances de 1899. Les abonnements commencent avec la livraison du mois de septembre et finissent avec celle du mois de juin.

En vente : quelques séries de *L'Enseignement Primaire*, années 1895-96, 1896-97, 1897-98 (rares) : \$2.00 par série d'une année, \$5.00 pour la collection complète.

Le Bureau d'Administration de *L'Enseignement Primaire* se trouve au No 1, rue Port-Dauphin, en face de l'Archevêché. On peut s'abonner à la revue en s'adressant à M. H. Magnan, secrétaire de la rédaction.